

46 nouveaux CLSC d'ici 18 mois

■ Le réseau sera complet d'ici avril 1986, promet Laurin

RENEE ROWAN

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, a annoncé hier que le parachèvement et la consolidation du réseau des 166 centres locaux de services communautaires (CLSC) seront chose faite au cours de l'exercice financier 1985-1986. C'est donc dire que 46 nouveaux CLSC verront le jour d'ici le 31 mars 1986 dans autant de territoires qui ne sont toujours pas desservis par le réseau.

De plus, la mise en place de 25 à 30

d'entre eux sera entreprise dès l'exercice courant, soit avant la fin du mois de mars prochain.

M. Laurin a fait ces promesses aux quelque 700 membres de la Fédération des CLSC du Québec, au terme de leur 10e congrès annuel. Il s'agit d'une des priorités majeures du ministère, a déclaré M. Camille Laurin: «Il s'agit d'un impératif à court terme», a-t-il affirmé.

L'implantation des 46 nouveaux CLSC représente des déboursés de l'ordre de \$10 à \$15 millions. On ne connaît pas encore le budget de consolidation: ce dernier fait encore

l'objet de tractations du ministère avec le comité des priorités.

Le partage en cours concernant le transfert des ressources des centres de services sociaux (CSS) au profit des CLSC pour répondre au nouveau partage des responsabilités des uns et des autres, a fait l'objet de recommandations lors de la plénière hier. La Fédération demande au ministre Laurin de réitérer clairement et fermement sa décision du mois de juin dernier à l'effet de transférer 32 % des effectifs du CSS vers les CLSC, soit 1,655 postes.

En dépit des engagements qu'il a

déjà pris, la rumeur veut que M. Laurin s'apprêterait à négocier à la baisse la quantité d'effectifs à transférer suite à un nouveau blocage du dossier par les CSS. Les centres de services sociaux regagneraient ainsi entre 100 à 500 postes dans les secteurs de la petite enfance, des personnes âgées et des adultes.

Le président de la Fédération, M. Marcel Sénéchal, qui vient d'être réélu pour un troisième mandat de deux ans, reproche au MAS d'avoir réouvert les négociations sans que

Autres informations en page 2

les CLSC soient consultés.

M. Laurin a assuré les CLSC qu'il ne saurait être question de reconsidérer le cadre de partage déjà établi en juin dernier, parce qu'en matière de dispensation de services socio-communautaires, il estime toujours aussi



Camille Laurin

Voir page 10: 46 CLSC

AU SOMMAIRE

Le chef du NPD de l'Alberta perd la vie

Le chef du NPD de l'Alberta, M. Grant Notley, a perdu la vie vendredi soir dans l'écrasement d'un avion non loin d'Edmonton. M. Notley était à la tête du NPD de l'Alberta depuis 1968. **Page 2**



Les doués

Un colloque sur les enfants doués a réuni 775 personnes au cours du week-end et il a été convenu qu'il fallait offrir des services spécialisés à ces enfants. **Page 3**

L'art italien

Le marché de l'art traverse une période difficile en ce moment en Italie. Pour les grands maîtres, tout semble aller pour le mieux. Pour les jeunes, la situation est fort différente. Cela serait attribuable à leur type de peinture mais aussi à la perte de pouvoir d'achat de la classe moyenne. **Page 11**

La Chine prend le virage

La République populaire de Chine vient de mettre en vigueur un important plan destiné à modifier la structure économique chinoise. Dans certains milieux chinois, on parle de ce plan comme étant la troisième grande étape de l'histoire chinoise, après celle de 1911 et 1949. Peu de détails précis ont cependant pu être recueillis par les différentes agences de presse installées là-bas. **Page 15**

François Truffaut meurt à 52 ans

PARIS (AFP et AP) — François Truffaut, le cinéaste à la fois le plus français et le plus reconnu dans le monde, est décédé d'un cancer, hier à Neuilly, près de Paris.

Il avait été hospitalisé il y a une dizaine de jours. Depuis, il n'était que rarement sorti du coma, indiquait-on de source hospitalière. Depuis plusieurs mois sa santé donnait des inquiétudes à son entourage, et le cinéaste vivait retiré, voyant peu de monde.

Critique redouté, comédien, producteur, scénariste, François Truffaut est l'un des rares réalisateurs issus de la « Nouvelle vague » qui, tout en ne reniant rien de ses exigences et en faisant un cinéma de qualité, a rencontré un large public, collectionnant les lauriers dans tous les festivals du monde.

Cinéaste français le plus célèbre, son domaine était celui de la sensibilité et des sentiments. Ses préoccupations portaient surtout sur ses personnages, leurs difficultés de vivre, leurs conflits intérieurs et leurs déchirures. Le cinéma de François Truffaut est celui de l'apprentissage, de la difficulté de devenir adulte et de s'assumer. Et si la métaphysique et la politique le concernent peu, la morale, l'exigence personnelle y sont constamment sous-jacentes.

En même temps, François Truffaut aura été un excellent peintre de la vie quotidienne française. Aucun cinéaste plus que lui n'aura parcouru l'Hexagone, montrant ses personnages dans leurs habitudes, leur environnement, que ce soit à Paris où a vécu son héros favori: Antoine Doinel, ou en province.

En fait tous les films de Truffaut ressemblent à Truffaut lui-même, qu'ils soient franchement autobiographiques, comme le cycle « Antoine Doinel »: cinq films de 1959 à 1979: des 400 coups à L'amour en fuite interprétés par son alter ego Jean-Pierre L  aud, ou qu'ils soient des adaptations romanesques.

Son style demeure toujours   l  gant et classique. Il n'y a point comme chez Godard, un des autres grands cin  astes qu'aura r  v  l  s la Nouvelle vague, de provocations. L'art de Truffaut passe par un r  cit et des personnages.

N      Paris en 1932, il conna  t une jeunesse difficile et abandonne    quinze ans ses   tudes pour exercer divers petits m  tiers. En 1953, il collabore aux Cahiers du cin  ma o  , dans des articles virulents, il   reint  ra le conformisme du cin  ma fran  ais d'apr  s-guerre.

Assistant de Roberto Rossellini pendant deux ans, il se fait conna  tre en 1958 avec son second court-m  trage, Les Mistons, puis l'ann  e suivante, en collaboration avec Jean-Luc Godard, Histoire d'eau. En 1959, il r  alise Les 400 coups, grand prix de la mise en sc  ne au Festival de Cannes, qui marque   galement les d  buts de Jean-Pierre L  aud, son acteur f  tiche que l'on retrouve sous

Voir page 10: Truffaut



Fran  ois Truffaut

Le deuxi  me d  bat: un Reagan plus    l'aise mais encore sur la d  fensive



Le pr  sident Reagan plaisante avec M. Mondale au terme du d  bat t  l  vis   qui a oppos   les deux hommes, hier soir, sur la politique   trang  re des   tats-Unis. Les candidats    la pr  sidence s'entretenaient avec Dorothy Ridings, la pr  sidente de la League of Women Voters, qui a organis   la rencontre, et le mod  rateur du d  bat d'hier, Edwin Newman.

MICHEL ARSENEAULT

Dans un rude deuxi  me round portant sur la politique   trang  re des   tats-Unis, le candidat d  mocrate Walter Mondale a lanc  , hier soir, une offensive sur plusieurs fronts — Liban, Am  rique centrale, « guerre des   toiles » — contre le pr  sident Ronald Reagan.

D  s le d  but du d  bat t  l  vis  , qui se d  roulait    Kansas City (Missouri), Mondale est pass      l'attaque en accusant le chef de la Maison-Blanche de ne pas avoir su prendre en main la politique ext  rieure des   tats-Unis. Le candidat d  mocrate a   galement mis l'accent sur les capacit  s de M. Reagan    diriger le pays et ses connaissances g  n  rales.

Expliquant que le chef de la Maison-Blanche n'aurait pas le temps de convoquer des comit  s d'  tudes lorsqu'il s'agirait de prendre la d  cision de lancer ou non une attaque nucl  aire, M. Mondale a d  clar  : « Choisissez un pr  sident qui sait ce qu'il doit savoir. »

M. Mondale, qui avait des poches tr  s visibles sous les yeux et semblait quelque peu fatigu  , a toutefois ajout   qu'il   tait encore plus important d'  lire un pr  sident qui saurait   viter d'avoir    prendre une telle d  cision.

M. Reagan, qui semblait plus    l'aise que lors du d  bat pr  sidentiel du 7 octobre dernier, a souvent   t   contraint d'adopter des positions d  fensives.

Le leader d  mocrate a signal  

Voir page 10: Un Reagan

La famille Beaudoin accueille avec amertume l'acquittement des policiers

MAURICE GIRARD

SHERBROOKE (PC) — La famille de Serge Beaudoin, tu   par erreur le 23 d  cembre dernier lors d'une descente au motel Le Chatillon de Rock Forest, a mal r  agi au verdict de non-culpabilit   prononc   samedi apr  s-midi par un jury de sept hommes et de cinq femmes.

« Y'a pas de justice, c'est une meurtre par vengeance », s'est exclam  e Mme Yolande Beaudoin, femme d'un des fr  res de la victime, Gilles, en descendant les marches de l'escalier menant    la salle de la Cour sup  rieure o   le proc  s contre les policiers Andr   Castonguay et Roger Dion avait d  but   le 1er octobre. « Les policiers ont des balles pour tuer, c'est l  gal, c'est approuv   par vous tous », a-t-elle ajout   en poursuivant son chemin en larmes, r  volt  e contre la presse et un peu tout le monde.

« Pourquoi Andr   Castonguay a-t-il chang   sa version, qu'il n'a pas donn   ici au proc  s la m  me version qu'   l'enqu  te du coron  r », a demand   son mari qui, une fois la famille descendue, est mont   avec son fr  re R  jean dans l'ascenseur qu'empruntent normalement les po-

liciers pour se pr  senter en cour.

Les agents de s  curit   ayant flair   les intentions des fr  res de la victime, ont fait d  gager l'ascenseur, qu'un d'entre eux a continu   de garder jusqu'   ce que tout le monde soit parti.

Le jury compos   de sept hommes et de cinq femmes a rendu samedi, vers 15h15, cinq verdicts unanimes de non-culpabilit      l'endroit des deux policiers locaux poursuivis au criminel par le Procureur g  n  ral. Les enqu  teurs Andr   Castonguay et Roger Dion n'ont donc aucune responsabilit   criminelle dans la mort du poseur de tapis Serge Beaudoin et des blessures inflig  es    son compagnon Jean-Paul Beaumont, le 23 d  cembre dernier au motel Le Chatillon de Rock Forest.

Il n'aura fallu qu'une dizaine d'heures au jury pour s'entendre et convoquer une nouvelle s  ance du tribunal pr  sid  e par le juge G  rald Ryan, de la Cour sup  rieure, pour faire part de leur verdict unanime qui aura sans doute   t   inspir   par la plaidoirie de l  gitime d  fense pr  sent  e par l'avocat des policiers.

Devant une salle tendue, le pr  sident du jury a r  p  t  , sans h  sitation et sur un ton ferme, « non coupable » aux quatre chefs d'accusations por-

t  es contre les deux policiers de Sherbrooke.

Comme s'ils ne se rendaient pas compte de ce qui leur arrivait, les deux accus  s n'ont pas r  agi imm  diatement. C'est Roger Dion, sur qui pesait les moindres accusations, qui r  alise le premier la signification de ce qui vient de se passer.

Apr  s le cinqui  me « non coupable », il se penche en avant et commence doucement    pleurer, la main sur le visage. Assis    c  t   dans le box des accus  s, son partenaire Andr   Castonguay, accus   d'homicide involontaire, ne r  siste plus. Lui aussi se penche pour cacher les larmes qui coulent sur ses joues.

Pendant que Dion tente de se contenir, les   paules toujours secou  es par les sanglots, Castonguay se redresse. Mais, tout aussi impuissant    se ma  triser, il d  tourne brusquement son visage vers la fen  tre, pr  s de laquelle le cerveau de l'op  ration « surprise », Michel Salvail, est assis, imperturbable.

Et Castonguay continue de pleurer, tout en se pla  ant la main sur la bouche pour arr  ter les sanglots. Quelques minutes plus tard, il sera le premier    tendre la main    son avocat Michel Proulx pour le remercier

Voir page 10: La famille

LE WEEK-END SPORTIF



Le Canadien impeccable

Le premier match de la saison entre le Canadien et les Nordiques de Qu  bec, demain au Colis  e, s'annonce passionnant    la lumi  re des r  sultats du week-end. Le Canadien a en effet disput   un match impeccable contre les North Stars du Minnesota, vaincus 4-2 au Forum, cependant que les Nordiques ont d  montr   une force de frappe explosive contre les Maple Leafs de Toronto qu'ils ont humili  s 12-3 dans la Ville-Reine. **Page 18.**

Niki Lauda champion du monde

L'Autrichien Niki Lauda a   t   sacr   champion du monde des conducteurs, hier,    la suite de sa deuxi  me place au Grand Prix du Portugal remport   par son co  quipier Alain Prost. Celui-ci termine    la deuxi  me place, un demi-point derri  re Lauda, qui enl  ve ainsi son 3e titre en carri  re. **Page 19.**

Les Concorde ratent une chance

D  j   assur  s d'une participation aux   liminatoires de la LCF, les Concorde ont laiss   filer une belle occasion de raffermer leur emprise sur le deuxi  me rang en subissant un revers de 17-14 contre les Argonauts de Toronto, hier au stade Olympique. Les arbitres n'ont toutefois pas aid  ... **Page 18**

ON D  FIE TOUTE CONCURRENCE

QUI DIT RENAULT, PENSE LAREAU



FIAMC Jeep
ORENAULT

LAREAU

CENTRE-VILLE MONTR  AL

1824 ouest, Ste-Catherine
937-7785

2085 ouest, Ste-Catherine
937-9551



Sp  ciaux sur
d  monstrateurs
consultez nos
repr  sentants

R-5 TL 85
   partir de
6 359\$



  CHANGE ACCEPT  

Le patrimoine québécois de demain

LA Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) entreprend sous le thème *Le patrimoine québécois de demain* une série de colloques régionaux desquels elle espère tirer un état de la situation et quelques perspectives d'action, autant pour elle-même que pour ses sociétés membres.

Un fort nombre de sociétés d'histoire ont, outre leurs travaux de recherche et de diffusion des connaissances, participé à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine de leur collectivité. Certaines d'entre elles possèdent des propriétés patrimoniales, administrent des centres d'archives ouverts au public et interviennent fréquemment auprès des administrations municipales ou régionales. Elles ont donc une expérience vécue de démarches et d'initiatives en vue d'obtenir la reconnaissance ou le classement de sites et de biens historiques.

Un bilan, au moment où la Fédération des sociétés d'histoire se prépare à célébrer ses 20 ans, a sans doute son utilité et sa pertinence d'autant plus que, dans les régions, la confection et l'adoption d'un schéma d'aménagement préparé par les municipalités régionales de comté comprend un volet patrimonial.

Dans son dernier rapport annuel, la Commission des biens culturels invitait le ministre des Affaires culturelles à valoriser le statut de reconnaissance des biens et à amplifier les classements. « Dans le contexte des nouvelles législations, la Commission est d'opinion que, loin de freiner les classements, il y aurait lieu d'en amplifier la mesure. »

Par comparaison à des pays de taille semblable, le Québec a un modeste inventaire de biens culturels protégés: quelque 500 monuments et une douzaine d'arrondissements. Le Danemark a classé 3,000 monuments et 60 sites; la Belgique a classé 3,500 monuments et 189 sites et la Hollande, 40,000.

« Comment prévoir pour l'avenir, lit-on encore dans le rapport annuel, la conservation des immeubles, œuvres modestes ou œuvres d'auteur, qui méritent une place dans l'histoire du Québec. N'est-ce pas la responsabilité de l'État? Qu'il soit aidé et qu'il soit conseillé par les autorités municipales, tant mieux, on ne peut que s'en réjouir. Mais c'est sans compromis que l'État doit se doter d'un parc légal grand d'une pérennité réelle. »

La loi des biens culturels, malgré ses imperfections, reste encore un excellent outil, bien la modeste des moyens et de la volonté du ministère des Affaires culturelles ne permettent pas de l'utiliser à fond.

L'an dernier, le ministère des Affaires culturelles a publié un programme d'action, inspiré d'une tournée des régions à laquelle plusieurs sociétés d'histoire et organismes préoccupés de patrimoine avaient participé. Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, remettait à plus tard la présentation d'une nouvelle loi sur les biens culturels et traitait fort peu du patrimoine bâti.

L'état de la situation du patrimoine que dressera la Fédération des sociétés d'histoire devrait sans doute indiquer dans quelle direction les organismes locaux perçoivent l'avenir.

PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT — Hydro-Québec, avec le concours de la faculté d'Aménagement de l'université de Montréal, offre au public une série de conférences sur le thème du patrimoine et de l'aménagement.

« Conscients de l'intérêt croissant du public pour le patrimoine physique et culturel, tous deux se sont associés pour répondre aux nombreuses interrogations portant sur

LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

le patrimoine et sur la place qu'il convient de lui réserver dans la conception et l'exécution des aménagements d'aujourd'hui» affirme la société d'État en présentant, pour la seconde année, les jeudis d'Hydro-aménagement.

Pour cette série de conférences, les organisateurs ont constitué une liste de conférenciers québécois et étrangers de grande renommée, notamment Marcel Evraud, donateur de l'écomusée Le Creusot, Ricardo Bofill, architecte parisien, Raymond Lemaire, de la faculté d'architecture de Louvain, Jean-Claude Marsan, de la faculté d'aménagement de Montréal, Alexandre Gaudier, directeur du musée des Beaux-Arts de Montréal. Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, inaugurera la série, jeudi le 25 octobre, en exposant la politique québécoise de conservation du patrimoine.

Les conférences ont lieu tous les jeudis, entre le 25 octobre et le 21 février, au centre des conférences du complexe Guy-Favreau, boulevard Dorchester, à 18 heures.

Hydro-Québec, qui célèbre cette année ses 40 ans, a, avec ses grands travaux, modifié le paysage québécois. Depuis quelques années, la Société d'État a pris conscience à la fois du patrimoine des collectivités où elle bâtit et du patrimoine dont elle est le conservateur puisque l'électricité joue un rôle déterminant dans le développement du pays depuis un siècle. Laurent Girouard, archéologue, et Jean-François Larose, chargé du projet Shawinigan, exposeront au cours de la série les entreprises récentes d'Hydro-Québec à cet égard.

ARCHÉOLOGIE — La Société d'archéologie de Nouvelle-France vient de publier le premier numéro de son bulletin, intitulé *Archéologie* et présenté au public dans la facture d'un magazine. Il s'agit d'une première au Québec qui, espérons-le, aura longue vie.

Dans le premier numéro, la rédaction a privilégié l'archéologie historique. « L'archéologie historique paraissait moins bien servie», affirme l'un de ses rédacteurs, M. Lucien Guimond. « Déjà l'archéologie préhistorique avait ses entrées dans un périodique québécois qui survécût pendant plus d'une décennie toujours en améliorant le produit. Quant à l'archéologie classique, elle trouvait son droit à l'expression dans des revues universitaires qui faisaient état des fouilles archéologiques canadiennes à l'étranger. Seule l'archéologie euro-québécoise n'avait pu créer son moyen de diffusion, bien que certains projets aient été déjà présentés et subventionnés, la lacune n'était toujours pas comblée. »

Archéologie fait état des fouilles du moulin à tabac au Jardin zoologique de Québec et des travaux sur le site du premier palais de l'intendant dans le quartier des voûtes Jean Talon, à Québec. On y relate aussi des expériences vécues aux Grondines et en France.

La Société d'archéologie de Nouvelle-France regroupe des professionnels et des amateurs qui souhaitent contribuer à la diffusion des connaissances et à la mise en valeur du patrimoine archéologique québécois.

On peut se procurer ce premier numéro de la revue *Archéologie* pour la somme de \$3.25 (plus \$1 de manutention) en écrivant à la Société d'archéologie de Nouvelle-France, C.P. 55, Haute-Ville, Québec, G1R 4M8.

Grant Notley, le leader du NPD en Alberta, périt dans un accident d'avion

EDMONTON (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique de l'Alberta, M. Grant Notley, a perdu la vie avec cinq autres personnes vendredi soir dans l'écrasement d'un appareil bimoteur dans le Nord de l'Alberta.

Un des quatre survivants de l'accident, le ministre de l'Habitation de l'Alberta, M. Larry Shaben, a été transporté à l'hôpital du lac de l'Esclave, en Alberta, où il a été soigné pour de légères blessures. Il a pu quitter l'institution deux heures plus tard.

Les autres rescapés ont été conduits à Edmonton à bord d'un appareil Hercules des Forces armées canadiennes.

L'avion, un Twin Piper PA-31 Chieftain, de la compagnie Wapiti Aviation, s'est écrasé dans le brouillard près de High Prairie, en Alberta, au cours d'un vol de 400 kilomètres reliant Peace River à Edmonton.

Les équipes de secours de la base des Forces armées canadiennes d'Edmonton n'ont pu atteindre le lieu de l'accident que vers le milieu de la matinée samedi en raison de la mauvaise température. Le retard de l'appareil avait été signalé tard vendredi soir.

Des secouristes de la Gendarmerie royale du Canada ont également tenté de se rendre sur les lieux samedi peu avant l'aube, à l'aide d'un bulldozer, mais plusieurs kilomètres les séparaient encore de l'appareil, lorsqu'un hélicoptère a repéré les survivants, regroupés autour d'un feu de camp.

M. Notley, âgé de 45 ans, dirigeait le NPD provincial depuis 1968. Il laisse dans le deuil son épouse et trois enfants.

MM. Notley et Shaben s'en retournaient dans leurs circonscriptions respectives de Spirit River-Fairview et Lesser Slave Lake, dans le nord de la province, pour le week-end.

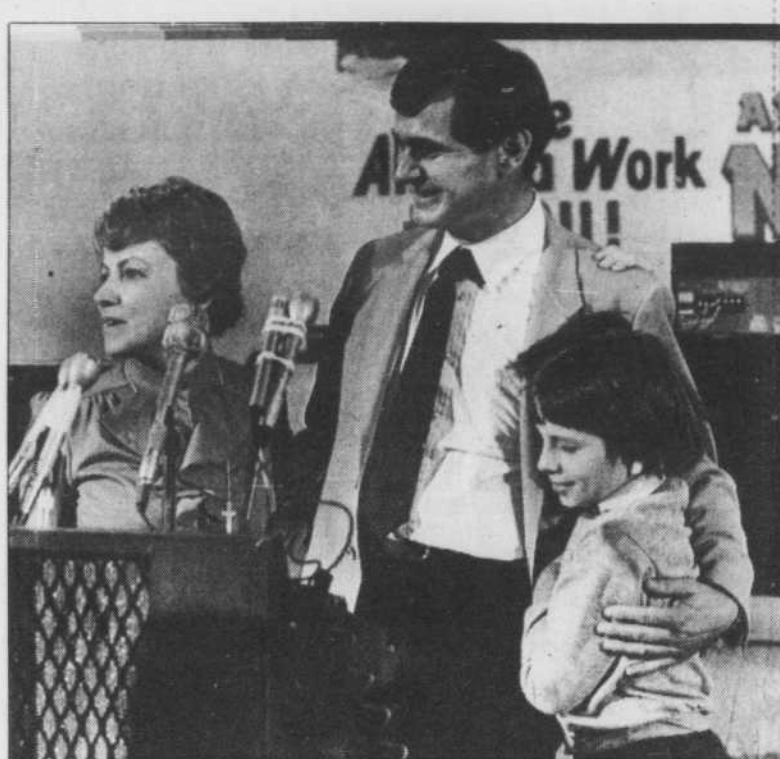
Selon le porte-parole du ministère des Transports Bill Almokly, il faudra sans doute attendre plusieurs semaines, et peut-être même plusieurs mois, avant que l'enquête sur l'écrasement de l'appareil dans lequel M. Notley avait pris place soit terminée.

« Il s'agit d'un événement triste et tragique dans l'histoire de notre province », a déclaré samedi aux journalistes le premier ministre Peter Lougheed.

À Ottawa, le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, l'un des premiers à réagir à la nouvelle, a rendu hommage à M. Notley, et a déclaré que ce dernier avait « consacré sa vie entière à l'amélioration des conditions de vie de ceux qu'il savait si bien représenter. »

Selon le chef néo-démocrate et ex-premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, M. Notley était un homme passionné qui a fait preuve de persévérance et d'une extraordinaire détermination dans la mise sur pied, « dans des conditions extrêmement difficiles », de l'aile albertaine du NPD.

La mort de M. Notley, qui dirigeait le NPD albertain depuis 16 ans, plonge l'organisation du parti dans l'incertitude.



Cette photo, qui date des élections albertaines de 1982, montre le chef du NPD de l'Alberta, M. Grant Notley, avec sa femme Sandy et son fils cadet Stepehn. M. Notley a perdu la vie vendredi soir dans l'écrasement d'un avion. (Photolaser CP)

Plusieurs observateurs et hommes politiques accordent à M. Notley le mérite d'avoir, à lui seul, assuré la viabilité du parti néo-démocrate sur

la scène politique de l'Alberta. Il était, avec M. Ray Martin, l'un des deux députés néo-démocrate à la législature albertaine.

Le CLSC doit se rapprocher de ceux qu'il dessert

RENÉE ROWAN

QUÉBEC — Le CLSC est-il vraiment « près de vous », comme le suggère le thème du 10^e congrès de la Fédération des CLSC du Québec qui a réuni à Québec en fin de semaine quelques 700 participants?

Non, a répondu le chercheur Jacques Godbout, de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) Urbanisation de l'Université du Québec qui, dès l'ouverture de la rencontre, a posé un jugement sévère sur les CLSC et lancé le défi d'un véritable réseau d'affaires locales à créer.

Une enquête récente dans des quartiers de Montréal montre que le centre principal du réseau des groupes de quartiers n'est pas le CLSC, mais la paroisse.

Jusqu'à maintenant, constate M. Godbout, les CLSC n'ont pas été dérangés: ils ont pu vivre un narcissisme autogestionnaire, à l'abri de la communauté locale et des contrôles bureaucratiques. Par rapport aux objectifs de départ, ils ont manqué le bateau: « C'est une expérience qui a d'abord été favorable aux permanents, aux membres de l'organisa-

tion. »

La véritable chance des CLSC pour l'avenir, estime M. Godbout, ce n'est pas le nouvel apport de ressources, qui constitue plutôt un nouveau danger. C'est la diminution des ressources centrales, la crise économique et l'obligation de recourir de nouveau au milieu pour régler les problèmes, l'impossibilité d'engager un nouveau spécialiste à chaque fois qu'un nouveau problème se pose.

Pour la première fois, a-t-il poursuivi, les permanents professionnels auront un intérêt à modifier leur relation avec les usagers et à faire l'essai de la démocratie. Ils auront besoin d'eux, ils auront besoin d'établir des alliances avec eux contre le ministère des Affaires sociales.

Ils seront obligés de leur concéder du pouvoir, de les reconnaître comme agents actifs, de reconnaître ce lieu d'intervention comme un système local, comme un réseau d'affaires locales. Ce que M. Godbout propose, c'est l'essai de la démocratie.

Les employés permanents du CLSC, a-t-il poursuivi, n'auront plus le choix entre une absence de contrôle, une autonomie laissée par l'État et le contrôle partagé avec les

usagers. Ils auront le choix entre un contrôle bureaucratique de plus en plus rigide, inefficace mais combien embêtant, et un pouvoir partagé avec les usagers qui seront responsables de l'évaluation des services dispensés par le CLSC.

Cela conduit à la nécessité d'accroître le pouvoir du conseil d'administration des CLSC, c'est-à-dire en faire un véritable conseil d'administration et non pas une instance d'application des mandats du ministère avec très peu d'initiative. Cela signifie aussi accroître le pouvoir des usagers au sein du conseil d'administration: qu'ils soient majoritaires constitue un minimum, affirme-t-il.

Le chanoine Jacques de Grand-Maison, autre conférencier samedi, n'a guère été plus tendre pour les CLSC à qui il a reproché leur manque de cohésion, leur lourdeur, leur rigidité. « Comment le CLSC saura-t-il rejoindre ou inspirer ou faire naître des solidarités communautaires dans le milieu s'il n'a même jamais expérimenté une véritable communauté de travail sur son propre terrain? »

À la veille du transfert des effectifs de première ligne des services de

santé et des services sociaux des CSS vers les CLSC, le chanoine de Grand-Maison a mis les deux partis en garde contre les batailles de corporations: « nous nous sommes épuisés comme société dans une enfilade de luttes à finir. »

Tout au long de son intervention, il a mis l'accent sur la démarche communautaire qui, selon lui, non seulement s'impose, mais commence à être voulue, sinon désirée.

Parents contestés

L'UNESCO et la Fédération internationale pour l'éducation des parents tiendront à Montréal en avril 1985 une conférence de deux jours traitant des difficultés entre les jeunes et leurs parents. Placée sous le thème: « Parents contestés, jeunesse rejetée » la conférence est organisée dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et comptera sur quelque \$47 000 de subventions du gouvernement québécois.

UNE IDÉE D'AVANCE...

«L'HYPOTHÈQUE À L'ABRI»

C'est en innovant que Desjardins a toujours eu une bonne longueur d'avance dans le domaine du prêt hypothécaire. Desjardins vous offre aujourd'hui ce que les autres vous offriront peut-être un jour... l'hypothèque à l'abri.

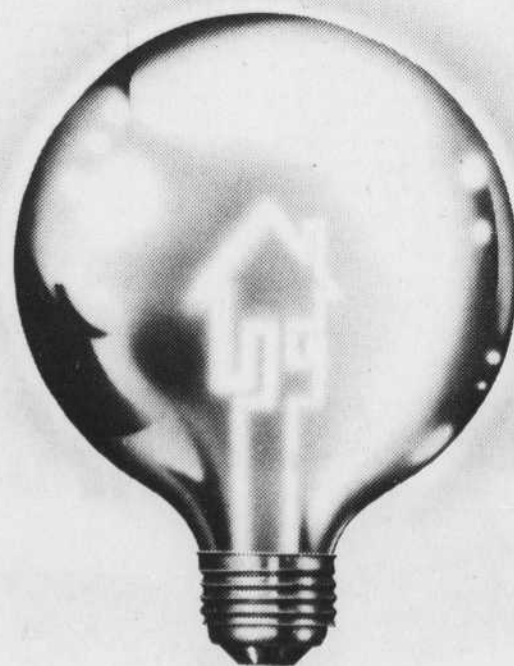
Avec l'hypothèque à l'abri, le montant de vos remboursements est protégé contre les hausses souvent imprévisibles des taux d'intérêt. Le montant de vos remboursements sera désormais établi en tenant compte du taux d'inflation.

Voilà l'idée d'avance qui fait toute la différence.

Pour en savoir plus long sur hypothèque à l'abri, renseignez-vous auprès du personnel de votre caisse populaire ou de votre caisse d'économie.



Desjardins
Une ressource naturelle

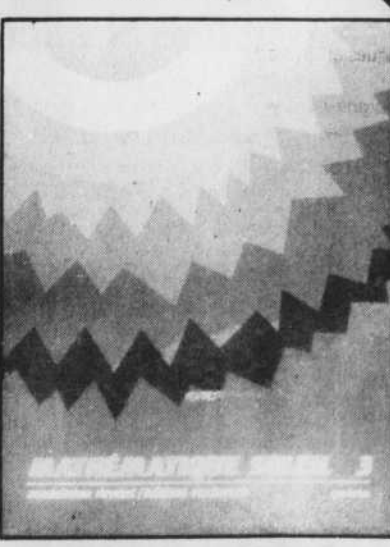


Une autre Superfrancofête

guérin
l'éditeur
qui
édite

Présentement
à la reliure
Mathématique

Soleil III
Madeleine Drolet,
Hélène Rochette
Manuel de l'élève — 15,95\$



JOLIETTE (PC) — L'Office franco-québécois entend souligner en 1985 l'Année internationale de la jeunesse.

À l'issue de la réunion annuelle du conseil d'administration tenue samedi à Joliette, les ministres responsables, M. Alain Kalmat, de

France, et M. Guy Chevrette, du Québec, ont annoncé la création de deux activités spéciales.

Un programme d'échange axé sur la découverte de la technologie sera mis sur pied, et le Québec sera l'hôte, l'été prochain, d'une Superfrancofête.

Par ailleurs, traçant le bilan des activités réalisées cette année par l'organisme, le ministre Kalmat s'est montré particulièrement réjoui par les résultats de la traversée *Cap sur l'avenir* à laquelle ont participé 600 jeunes québécois et français.



Cette collection couvre les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y a un manuel pour l'élève, un guide du maître et deux cahiers d'activités.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241
--	--	---	--

Les commissaires d'écoles de Montréal s'opposent toujours au projet de loi 40 révisé

JEAN-PIERRE PROULX

Les éléments majeurs du projet de loi 40 sur la restructuration scolaire, tel que révisé par le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, n'ont toujours pas trouvé grâce aux yeux des 65 commissaires d'écoles de l'île de Montréal (sur 106) qui ont participé vendredi soir et samedi à une journée d'étude sur la question: on s'y oppose toujours aussi fermement.

Le ministre de l'Éducation devrait déposer le projet de loi révisé cette semaine à l'Assemblée nationale mais une version officielle circule depuis le 15 septembre dans le milieu de l'éducation.

Aux termes de leurs délibérations, les commissaires ont pris quatre votes:

■ 75 % se sont prononcés en faveur des commissions scolaires confessionnelles (pour le statu quo, donc) et 25 % pour le régime des commissions scolaires linguistiques proposé par le projet de loi.

■ 92 % se sont prononcés pour la formule actuelle d'élection au suffrage universel et 8 % pour la formule mixte du projet de loi.

■ 80 % se sont déclarés en désaccord avec le partage des responsabilités entre les commissions scolaires et les écoles.

■ 100 % se sont opposés à la proposition ministérielle concernant l'étendue des pouvoirs accordés au ministre de l'Éducation et au gouvernement.

La réaction des commissaires de l'île de Montréal ne constitue toutefois pas une surprise. La CECM et la CÉPGM mènent la lutte depuis toujours pour le maintien intégral des commissions scolaires confessionnelles: la CECM se bat d'abord au nom d'une idéologie religieuse tandis que la CÉPGM le fait pour des motifs avant tout culturels et politiques: abasourdis par la loi 101, les leaders politiques de la communauté scolaire anglophone non-catholique cherchent par tous les moyens à maintenir son identité.

Or, rappelaient samedi en conférence de presse et MM. Joel Hartt, président de la commission scolaire Lakeshore, et son collègue Allan Butler, président de la CÉPGM, aucune garantie constitutionnelle n'est attachée aux commissions scolaires linguistiques. En outre, on s'inquiète de l'association aux anglo-catholiques qu'implique le nouveau régime. M. Hartt, qui est juif, a évoqué samedi «le droit, à l'approche électorale de l'éducation» que constitue la tradition protestante.

Pour le président du Conseil scolaire, M. Jacques Mongeau, «laisser tomber les garanties constitutionnelles pour une formule qui n'en comporte pas, est chose étonnante». S'il est communément admis que la CECM et la CÉPGM bénéficient de ces garanties, les autres commissions scolaires cherchent actuellement à prouver qu'elles en jouissent aussi. La Cour d'appel du Québec leur a d'ailleurs donné raison à propos du pouvoir de taxation. L'affaire est actuellement pendante en Cour suprême. Bref, les commissions scolaires n'ont aucun intérêt stratégique à appuyer la formule linguistique alors qu'elles pourraient voir bientôt la Cour suprême leur accorder des garanties constitutionnelles. M. Mongeau a été fort clair là-dessus.

La première de ces garanties, affirme M. Mongeau, c'est l'existence même des commissions scolaires. M. Mongeau y tient

d'autant qu'il est convaincu que le gouvernement du Québec a comme objectif à long terme d'abolir les commissions scolaires. Libéral lui-même (il a fait la lutte à M. Jacques-Yvan Morin en 1981), M. Mongeau ne fait pas plus confiance là-dessus à un prochain gouvernement dirigé par M. Bourassa.

La seconde garantie a trait aux pouvoirs de gestion des commissions scolaires: les commissions scolaires protestantes tentent actuellement en Cour supérieure, au nom encore de la Constitution, de faire casser le règlement ministériel sur le régime pédagogique. Il contrevient, prétendent-elles, à leurs pouvoirs constitutionnels de déterminer eux-mêmes le programme d'études de leurs écoles.

Compte tenu des impératifs de la loi 101, le régime actuel a, comme conséquence directe de confier aux commissions scolaires protestantes, donc de tradition anglaise, la scolarisation en français des enfants immigrants non-catholiques. Depuis 1977, le secteur franco-protestant de la CÉPGM est passé de 1,600 enfants à quelques 7,000 et il atteindra 10,000 enfants en 1988.

M. Mongeau reconnaît d'emblée à cet égard que cette situation n'est «ni normale ni souhaitable» dans le cadre d'un Québec qui se définit dorénavant comme français mais, ajoute-t-il, la solution n'est pas nécessairement la commission scolaire linguistique.

Il voit plutôt une formule permettant l'autonomie administrative de la minorité au sein de la commission scolaire confessionnelle comme cela se pratique à la commission scolaire Baldwin-Cartier (dont il est aussi président) au bénéfice des anglo-catholiques.

M. Hartt, lui, a une approche «individualiste» à cette question. «Des non-catholiques frappent à notre porte pour y recevoir l'enseignement en français, dit-il. Nous respectons ce choix. S'ils voulaient s'inscrire à la commission scolaire catholique Baldwin-Cartier, (qui recouvre le même territoire) nous respecterions aussi ce choix en concluant une entente de fréquentation scolaire».

Par ailleurs, M. Mongeau soutient mordicus que la formule du projet de loi pour l'élection des commissions scolaires contredit le principe du «gouvernement local». Cette formule prévoit l'élection d'un tiers des commissaires parmi les parents membres des conseils d'école, un nouvel organisme que créerait aussi le projet de loi et des deux autres tiers au suffrage universel.

Même si une autre théorie veut qu'un gouvernement se définisse comme «local» dans la mesure où ses membres sont d'abord élus localement, (ce qui demeure le cas de la formule Bérubé), M. Mongeau n'en démord pas: un gouvernement est local uniquement si ses membres sont élus au suffrage universel.

Pour ce qui est enfin du partage des pouvoirs entre commissions scolaires et les écoles et entre le ministère et les commissions scolaires, M. Mongeau et ses collègues ne sont pas satisfaits mais ici leur motif d'insatisfaction sont plus vagues. On n'aime pas, par exemple, que le projet de loi confie certains pouvoirs décisionnels aux enseignants. On dénonce aussi les pouvoirs que s'arroge le ministre concernant la vente des immeubles scolaires.

Pour tout dire, on ne voit pas de progrès dans ce projet de loi pour les commissions scolaires, mais un recul.

775 participants au colloque sur la douance

Les enfants «doués» doivent pouvoir bénéficier de services spécialisés

CAROLE BEAULIEU

La nécessité d'offrir des services spécialisés aux enfants «doués» fait de plus en plus consensus dans le milieu scolaire québécois, hier encore réfractaire à cette idée.

Un premier colloque provincial sur la «douance», tenu en fin de semaine à Montréal, a attiré plus de 775 participants, le double du nombre attendu par les organisateurs.

Enseignants, parents, professionnels, administrateurs scolaires, ils sont venus de tous les coins de la province pour prendre part à ce colloque de deux jours organisé conjointement par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) et la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Réfutant les «mythes» selon lesquels parler de douance est «anti-démocratique» et équivalait à vouloir

«former une élite», ils se sont penchés sur les besoins des enfants doués qu'ils côtoient, des enfants dont le système d'éducation québécois a jusqu'ici, selon eux, «nié les besoins particuliers».

«Nous avons montré au ministère, simplement par le nombre de participants, que la question des services aux enfants doués est là pour rester, que c'est un mouvement irréversible», dit M. Georges Ouellet, psychologue au sein de l'équipe responsable à la CÉCM du développement des services aux doués.

Irréversible en effet. Au cours des deux dernières années, près d'une quarantaine d'expériences ont vu le jour aux quatre coins de la province.

À la CÉCM, où le débat se poursuit déjà depuis cinq ans, sept écoles offrent déjà des programmes particuliers aux enfants doués. Une douzaine songeraient à en mettre en

place dès septembre prochain.

Les organisateurs du colloque prévoient que ces deux jours de réflexion et d'information agissent comme un véritable catalyseur, renvoyant dans tous les coins de la province des «agents multiplicateurs».

«Nous sommes évidemment encore loin du milieu anglophone, qui travaille là-dessus depuis 10 ou 15 ans et peut facilement adapter ce qui se fait aux États-Unis. Mais je dirai que nous sommes parmi les chefs de file de la francophonie», soutient Mme Marcienne Lévesque, l'une des organisatrices.

Cours primaire sans degré, cours du samedi, classes d'été, tutorat individuel, mentorat par des retraités de la communauté... le sous-ministre de l'Éducation, M. André Rousseau, a laissé grandes ouvertes les portes de l'expérimentation dans son exposé aux congressistes.

Les organisateurs du colloque se réjouissent d'ailleurs que le ministère de l'Éducation ait indiqué en fin de semaine son intention de laisser les expériences suivre leur cours sans tenter d'imposer «par le haut» des modèles uniques.

Même s'il rappelle qu'il ne favorisera pas la création de «ghettos» d'enfants doués, le ministère se dit prêt à soutenir les recherches du milieu et invite même à une telle phase exploratoire.

En dépit de ce consensus, il reste encore, selon M. Ouellet, énormément de «déblayage» à faire pour définir le type de services et même identifier «qui sont les doués».

Deux tendances majeures se dessinent en effet au sein des tenants des services spécialisés aux enfants doués: les partisans de la «ségrégation» et ceux de «l'intégration».

Même si les partisans de l'intégration semblent plus nombreux — le MEQ s'est déjà placé dans ce camp et la CÉCM s'apprête à émettre un document d'orientation en ce sens — bon nombre d'initiatives déjà réalisées sont de types «ségrégationnistes».

Ainsi on retrouve des classes spéciales dans les écoles primaires Christ-Roi (nord de Montréal) et Ste-Clotilde, et à l'école secondaire Sophie-Barat.

Dans d'autres établissements secondaires — Benjamin de Montigny et Charles Lemoine — les élèves doués sont regroupés pour des activités hors de leurs heures de classe habituelles.

Le concept même de la «douance» — néologisme désormais consacré dans le milieu — est encore en flottement dans le milieu québécois.

Entre les 3 % de «surdoués» et les 20 % de «talentueux», qui sont les doués? La douance n'est-elle qu'affaire de capacité intellectuelle?

De là, selon le ministère de l'Éducation, qui favorise le concept d'une douance «globale, embrassant tout le potentiel humain» la nécessité de poursuivre la période d'expérimentation pour en «venir à un meilleur consensus».

Le MEQ s'engage à assurer des services spéciaux pour les «doués»

(C. B.) Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) accordera un appui financier et professionnel à «la mesure de ses moyens» aux intervenants du milieu scolaire qui souhaitent mettre en place des services spéciaux aux enfants doués et talentueux ou faire de la recherche dans ce domaine.

C'est ce qu'a indiqué en fin de semaine à Montréal le sous-ministre de l'Éducation, M. André Rousseau, alors qu'il s'adressait à quelque 750 personnes réunies dans le cadre du premier colloque provincial sur la douance.

Pour les organisateurs du colloque, cet engagement du ministère constitue un «pas majeur» dans le dossier de la douance au Québec, dossier qui a longtemps selon eux été bloqué par les valeurs traditionnelles québécoises et un certain nombre de mythes entourant la douance.

Le sous-ministre Rousseau a indiqué que le MEQ reconnaît dé-

sormais d'une façon «non équivoque» la présence à l'école d'enfants aux capacités exceptionnelles et la quasi inexistence de services adaptés à leurs besoins.

Il a convié tous les intervenants du milieu scolaire à s'engager dans une «phase exploratoire» au cours de laquelle toute latitude sera laissée aux milieux scolaires dans le choix des moyens et des modèles d'intervention.

Le ministère considère en effet qu'il serait prématuré de mettre en place des services, tant que le milieu ne sera pas entendu sur des orientations fermes et sur un certain nombre de modèles d'organisation.

Au cours de cette phase, le MEQ agira comme instrument de coordination, de support et de transmission de l'information.

Il ne fait toutefois pas de doute, a indiqué le sous-ministre, que le MEQ s'oriente graduellement vers le développement de services.

Pour ce faire, le ministère indique trois grande voies de développement: repérer les élèves doués, privilégier l'enrichissement au sein du cadre scolaire régulier et miser sur les ressources humaines (scolaires et communautaires) existantes.

Une loi programme respecte, selon M. Rousseau, les grandes orientations de l'école québécoise: respect des besoins différents des élèves et droit pour chacun de bénéficier d'une éducation favorisant l'épanouissement de sa personnalité.

Le ministère refuse toutefois de voir recréer des «ghettos» du même type que ceux qui ont déjà existé pour les élèves en difficulté d'apprentissage.

L'important, a indiqué le sous-ministre, c'est d'éviter aux jeunes doués la «frustration d'un automobiliste coincé dans un embouteillage» tout en faisant de lui un individu capable de respecter la différence et de vivre en société.

Les négociations reprennent à la CTCUM

ANGÈLE DAGENAI

Comme prévu, le week-end a été tout-à-fait calme du côté des négociations entre la Fraternité des 4000 chauffeurs d'autobus en grève depuis jeudi matin et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

Ce calme olympien offrait un contraste saisissant avec la circulation particulièrement dense de la journée de samedi où automobilistes, bicyclettes, «pouces» et véhicules en stationnement se disputaient la largeur de la chaussée aux quatre coins de la ville. Les grandes artères de la

métropole ont connu une circulation très dense jusqu'à tard dans la nuit. Hier par contre, le temps pluvieux d'automne a encouragé les promeneurs du dimanche à refaire tranquillement chez eux leurs forces et la tolérance de leur système nerveux pour affronter la semaine qui commence. Le service de police de la CTCUM n'avait pas compilé hier le nombre «records» d'accidents qui ont dû inévitablement accompagner cet achalandage hors de l'ordinaire des rues de la métropole.

Les négociations doivent reprendre aujourd'hui entre les chauffeurs et la Commission de transport. La

CTCUM indiquait vendredi qu'elle espérait que des négociations intensives puissent faire avancer le contentieux d'une trentaine de clauses restant encore à régler entre les parties. Les chauffeurs ont indiqué que la réduction de la semaine de 42 heures et demie (à 37 heures et demi) et de la disponibilité de 13 heures (à 12 heures) par jour exigée d'eux, leur tient particulièrement à coeur. La CTCUM n'est pas prête par ailleurs à offrir aux chauffeurs des augmentations salariales plus importantes que celles qu'ont acceptées les employés de bureau et d'entretien cette année, soit 3,6% en 1984 et le coût de la vie en 1985 et 1986.

Les services essentiels doivent reprendre aujourd'hui, les deux parties ayant clairement indiqué leur intention de respecter à la lettre les engagements qu'ils ont pris devant le Conseil des services essentiels avant le déclenchement du conflit. Rappelons que les périodes où un service de métro complet est offert aux usagers sont de 6 h 30 à 9 h 30 le matin, de 15 h 10 à 18 h 15 et de 23 h à 1 h de la nuit. Les autobus fonctionneront par ailleurs de 6 h 15 à 9 h 15, de 15 h 30 à 18 h 30 et de 23 h 15 à 1 h 15 sur tous les circuits mis à part les 21 cir-

cuits mineurs annulés qui ont fait l'objet de différents messages publicitaires dans les journaux de la semaine dernière et du week-end. Les journaux d'hier donnaient également le détail des premiers et derniers départs pour chacune des 57 stations de métro.

La CTCUM souhaite que la panne d'électricité qui a perturbé sérieusement le service de métro entre les stations Lionel-Groulx et du Collège vendredi à l'heure de 17 h ne se reproduise pas cette semaine. Cette panne d'électricité sur les disjoncteurs de 25,000 volts du poste d'alimentation Snowdon de la CTCUM a forcé l'évacuation de tous les passagers à la station Lionel-Groulx. Une réparation temporaire a permis aux trains de redémarrer à 17 h 50 à la fin de la période de service de fin d'après-midi.

La Station radiophonique CKAC/75 offre par ailleurs depuis le début de la grève du transport en commun à Montréal un service «Urgence-Transport» visant à faciliter le co-voiturage entre ceux qui désirent offrir leur voiture à de telles fins et ceux qui veulent en profiter. Le numéro à composer pour ce service est le 790-0231.

La CSN accepterait la proposition de Clair

(PC) — Le Comité de coordination des négociations du secteur public de la CSN a proposé à ses membres d'accepter la réouverture des décrets et la révision du régime de négociations.

C'est ce qu'a révélé samedi en conférence de presse la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, en réponse à une proposition du président du Conseil du trésor Michel Clair datée du 9 octobre dernier.

Mme Simard a toutefois ajouté que la CSN refusait de rencontrer M. Clair avant d'avoir consulté toutes les instances fédératives impliquées.

Environ 600 délégués de la Fédération des affaires sociales se réuniront dans une dizaine de jours à Québec pour discuter de la proposition du Comité de coordination. Le Conseil fédéral de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec fera de même le 27 octobre.

Les deux autres instances impliquées, la Fédération des employés du secteur public et la Fédération des professionnels salariés et cadres du Québec ont déjà adopté la position du Comité.

«C'est justement ce fonctionnement démocratique qui assure des

bases solides aux orientations et aux décisions qui sont prises», a-t-elle déclaré, défendant ce processus de consultation.

N'attendez plus: c'est le moment d'investir dans un Réa

Vous pouvez réduire sensiblement votre impôt provincial en achetant des actions d'entreprises québécoises admissibles dans le cadre d'un régime d'épargne-actions.

Mais si vous voulez profiter au maximum des avantages qu'offre ce régime, il faut y penser dès maintenant. À cette époque de l'année, vous bénéficiez d'un meilleur choix de titres de qualité et évitez l'affluence de dernière minute.

Pour connaître en détail les caractéristiques et les modalités du régime sur le plan fiscal, procurez-vous le Guide du régime d'épargne-actions offert gratuitement dans toutes les succursales de la Fiducie du Québec.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placement.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

Directement de Rome
Un repas complet à votre choix



Bébé Saumon frais
ou
Escalope de veau
«Piccata al limone»
9,95\$

Table d'hôte Italienne
(repas complet) également offerte
à partir de **9,95\$**

Une nouvelle aventure chez Fellinis
APPORTEZ VOTRE VIN

INVESTISSEZ
AVEC MESURE:
ANNONCEZ
DANS
LE DEVOIR

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ 32\$ (13 semaines) ☐ 62\$ (26 semaines) ☐ 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre cheque
ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne
au DEVOIR

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La campagne américaine

L'art de Geraldine

LISE BISSONNETTE

AMHERST (Massachusetts) — Sur le bout des orteils, en se tordant le cou pour trouver un angle entre les têtes et les bêtes perchés sur les épaules de leurs parents, on pensait apercevoir un petit point, gris et blanc, surmonté de cheveux blonds. Quand on se joint à 20,000 personnes pour rencontrer Geraldine, on se contente du possible. D'ailleurs il suffisait, pour baigner dans le contentement général, de savoir que du petit point originait la voix solide et parfaitement amplifiée qui se riait si magnifiquement de l'intellect des Reagan-Bush.

C'était samedi matin, sous un soleil miraculeux qui avait permis aux premiers arrivés, trois heures plus tôt, de transformer en fête champêtre l'événement du passage de la candidate à la vice-présidence américaine, Geraldine Ferraro, sur le campus du State University of Massachusetts, à Amherst. Vers 10h30, toute vie s'était arrêtée dans l'immense université, de la bibliothèque à la cafétéria. Même les savants du American Council of Quebec Studies, qui nous disséquaient aimablement, avaient révisé l'horaire de leur conférence. Geraldine venait.

Qu'à cela ne tienne, les démocrates sont de la même école que les péquistes, et ont tout leur temps pour les discours. Écolo, féministe, pacifiste, le campus avait une ration inépuisable de jeunes orateurs dans la force de l'âge de l'hyperbole. « Un nuage de désespoir s'abat sur nous en permanence », se plaignait le président du Caucus tiers-monde. Pire encore, venait en écho sa collègue d'un club démocrate, « Ronald Reagan veut détruire l'enseignement supérieur dans ce pays afin de créer une classe de non-instruits pour fabriquer des bombes dans ses usines ».

Oubliez ce que vous avez vu à la télévision, cette femme un peu trop préoccupée par ses notes, attendant trop visiblement le bon moment pour s'indigner, agacée par la comédie imposée. En ral-lye, elle maîtrise le temps, l'espace, et les attentes de son monde.

Tout y passe : l'appui au mouvement du gel nucléaire, l'écrasant budget de la défense, les dangers de la guerre de l'espace, le soutien républicain à des régimes répressifs, le nouveau Vietnam qui menace en Amérique centrale, l'imbricatio américaine au

Moyen-Orient.

Le discours démocrate le plus prévisible, le plus orthodoxe, le plus ordinaire, en somme. Mais ce qui le fait porter, c'est son talent pour l'image qui frappe, la formule qui ramasse. Elle est la championne des « one liners », ceux qu'elle ne peut se permettre à la télévision, mais sans lesquels il n'y a pas de véritable orateur, dans la tradition américaine. Ils en mangent, et elle leur laisse toutes les pauses pour le faire.

Sur l'irrationnel de l'establishment militaire : « On me dit qu'au printemps, pour célébrer avant les examens, vous avez l'habitude de construire de petits canots en ciment et de faire un concours de flotte. J'ai une nouvelle pour vous : le Pentagone va les acheter \$7 millions chacun. »

Sur la passivité de Reagan dans les négociations pour le désarmement : « L'administration actuelle dépense, pour ses travaux sur le désarmement, un cinquième seulement du budget alloué aux fanfares militaires. J'aime bien les fanfares, mais... »

Sur la course aux armements : « Le président veut porter la course aux armements jusque dans l'espace ; nous vous disons simplement que nous voulons l'arrêter sur la terre. »

Sur les droits de la personne dans des pays à régime répressif : « Si vous aviez pu entendre George Bush, récemment, féliciter le président Marcos pour son adhésion aux valeurs démocratiques... »

Elle ne fait pas de sermon, laisse porter chaque phrase, et sa démonstration s'additionne morceau par morceau, sans lien didactique. Cela fait un peu peinture à numéros mais les rétoriques complexes n'ont jamais mis de feu dans les grands rassemblements. Elle cabotine aussi, ne perdant jamais une occasion de flatter un groupe qui aime bien gloser sur l'intellect limité de Ronald Reagan.

Tout cela en vingt minutes. Elle termine en leur rappelant d'aller voter. Les parterres se vident au son de la fanfare en marche. Ils ramassent leurs bébés, leurs bicyclettes, leurs livres, totalement calmés. Ils savent que, sauf miracle, c'est perdu d'avance. Mais ils sont d'une génération qui a plus de curiosité que d'émotion politique. Ils sont contents d'avoir été là, d'avoir participé, si peu soit-il, à cette grande première américaine qu'elle mène si bien, Geraldine.

Une vive émotion s'empare de la Pologne

Un prêtre pro-Solidarité est kidnappé par des inconnus

VARSOVIE (AFP) — Le prix Nobel de la paix Lech Walesa a affirmé hier matin à Varsovie que lui et ses partisans mettraient tout en oeuvre pour obtenir la libération du Père Jerzy Popieluszko, enlevé vendredi soir par des inconnus près de Torun, dans le nord de la Pologne.

L'enlèvement de ce prêtre de 37 ans, très connu en Pologne pour son engagement en faveur du syndicat dissous Solidarité, a suscité une vive émotion dans le pays, après son annonce laconique samedi soir par la télévision polonaise. M. Walesa, qui se trouvait à une centaine de kilomètres de Varsovie, est venu spécialement dimanche avec sa famille dans la capitale pour se joindre aux milliers de fidèles venus assister à la messe dans l'église Saint-Stanislas, la paroisse du Père Popieluszko, au monastère des acières de Varsovie (Huta Warszawa).

À la fin de la messe, célébrée dans une atmosphère de grande gravité, M. Walesa a affirmé que cet enlèvement était « la suite de la violation des accords de Gdansk d'août 1980 ». « Nous ne nous laisserons pas intimider et nous trouverons les moyens d'obtenir la libération du Père Popieluszko », a-t-il ajouté, en soulignant « la terrible responsabilité que prendrait celui qui touchera à un seul cheveu » de l'ecclésiastique.

L'ancien président de Solidarité a toutefois appelé les fidèles à garder leur calme et à ne pas céder à l'émotion.

De son côté, Seweryn Jaworski, l'ancien responsable de Solidarité à Huta Warszawa, a demandé au début de la messe que des veillées de prières soient organisées sans discontinuer à Saint-Stanislas.

Aucun élément nouveau n'est intervenu dans l'enquête depuis l'annonce faite par la télévision, selon laquelle le Père Popieluszko a été enlevé par des inconnus, dont un habillé en milicien, qui avaient arrêté sa voiture vendredi soir dans un village



Le Père Jerzy Popieluszko

proche de Torun en prétextant un contrôle d'ivresse au volant.

Le chauffeur du Père Popieluszko, Waldemar Chrostowski, qui avait réussi à échapper aux ravisseurs en sautant de leur voiture en marche, a été admis à l'hôpital militaire de Torun, où des ouvriers des aciéries de Varsovie devaient tenter de lui rendre visite dimanche. M. Chrostowski a été entendu par le parquet de Torun, mais aucun détail n'a filtré de ces auditions.

Les ravisseurs du prêtre ne s'étaient toujours pas manifestés hier matin. Dans les milieux de l'opposition, on se garde pour l'instant d'accuser qui que ce soit, tout en soulignant que chacun connaît les ennemis du Père Popieluszko. L'abbé,

Golfe : lourdes pertes irakiennes

TÉHÉRAN (AFP) — Les troupes irakiennes ont eu un millier de tués et blessés au cours d'une contre-attaque infructueuse hier matin sur le front central, dans la région de Meimak, à une centaine de kilomètres à l'est de Bagdad, indique

un communiqué du poste de commandement régional cité par la télévision iranienne.

Trente chars et 20 transports de troupes blindés ont été détruits dimanche, soit autant que depuis le déclenchement des combats dans

la nuit de mercredi à jeudi, suivant ce communiqué. Un hélicoptère aurait également été abattu.

Au total, depuis quatre jours, les troupes irakiennes ont eu 3,600 tués ou blessés, selon Téheran.

Quatre pays exigent des modifications au plan de Contadora

TEGUCIGALPA (Honduras) (d'après AFP, Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères de quatre pays d'Amérique centrale ont souhaité samedi que le plan de paix du groupe de Contadora prévoie un dispositif de vérification et de contrôle.

Réunis depuis vendredi à l'initiative du Honduras, les ministres des Affaires étrangères du Costa-Rica, du Guatemala, du Honduras et du Salvador — le Nicaragua a refusé de participer à la rencontre — ont souligné au cours d'une conférence de presse que ce dispositif de vérification devraient avoir « une autorité suffisante » pour que les accords soient appliqués de façon efficace.

Ces organismes auraient notamment pour mission de vérifier la réduction de l'armement, des effectifs des armées

et du nombre des conseillers militaires, ainsi que l'arrêt du trafic illégal d'armes. Ils auraient également la tâche de contrôler l'utilisation des territoires des pays de la région comme bases offensives contre des pays voisins.

Selon le ministre salvadorien des Affaires étrangères, Jorge Tenorio, le plan de paix serait « une déclaration lyrique et ne permettrait pas d'avancer vers la paix » sans un dispositif de ce genre.

Dans un communiqué conjoint, les ministres ont réaffirmé « l'importance fondamentale » que revêt la participation des pays d'Amérique centrale dans la négociation et la rédaction définitive du texte du plan de paix du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama, Venezuela) pour que les cinq pays d'Amérique centrale concernés puissent « concili-

er leurs points de vue ».

Ils ont déploré l'absence du Nicaragua et ont émis l'espoir que celui-ci se joigne à leurs efforts pour « l'établissement de conditions de sécurité et de bonne entente dans le respect mutuel de chaque pays ».

Le plan du groupe de Contadora prévoit notamment le désarmement, la fin des manœuvres militaires et le retrait des conseillers mi-

litaires étrangers de la région.

Après avoir donné leur aval au plan de paix, plusieurs pays centra-américains ont émis des réserves quant à la possibilité de vérifier le respect de ces clauses.

C'est également le point de vue du département d'État qui estime que le projet de paix est trop favorable au Nicaragua. Le gouvernement de Managua a accepté le plan, ajoutant qu'il reviendrait

toutefois sur sa décision si le projet subissait des modifications majeures.

Le texte de l'initiative de paix envisage la fermeture des bases militaires et centres d'entraînement étrangers dans un délai de six mois et n'accorde que trente

jours aux pays de la région pour fournir des informations sur les conseillers militaires ou « les éléments étrangers participant à des acti-

vités militaires ».

Le projet de traité a recueilli le soutien du Canada et de douze pays d'Europe occidentale.

Pour Washington, le Front sandiniste de libération nationale (au pouvoir à Managua) est le principal responsable de l'agitation dans la région et toute solution aux conflits d'Amérique centrale sera très difficile tant que l'actuel gouvernement du Nicaragua restera en place.

régulièrement vilipendé par la presse officielle, a été poursuivi pour « abus de sacerdoce à des fins politiques » jusqu'à l'amnistie de juillet dernier et, selon ses propres déclarations, il recevait de « nombreuses lettres de menaces ».

L'épiscopat a été prévenu relativement tardivement de l'enlèvement samedi en début de soirée, et le cardinal-primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, qui se trouvait à Slupsk (extrême nord) avec ses plus proches collaborateurs, ne l'a appris lui-même qu'après l'annonce télévisée. Hier matin, mgr Glemp devait célébrer une messe à Kolobrzeg, puis

se rendre à Szczecin (nord) d'où il aurait dû gagner Berlin-Est. Il y est attendu à partir du 22 octobre à l'invitation de Mgr Meissner, évêque de Berlin. On ignore encore si Mgr Glemp a l'intention de reporter sa visite en raison des récents événements.

L'enlèvement d'un ecclésiastique n'a pas de précédent connu en Pologne. En revanche, en 1956, le fils de Boleslaw Piasecki, alors président de Pax (association catholique pro-gouvernementale), avait été victime d'un enlèvement non revendiqué. Il n'a jamais été retrouvé.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Résultats									
Prochain Gros Lot 100,000.00\$									
Date 19-10-84	10	12	15	18	29	32	no complémentaire	21	
6/6	4								MISE-TOT
5/6+	3								4 20 31 34
5/6	204								Gagnants 476
4/6	6 372								Lot \$105.80
Ventes totales 2 028,014.00\$									
Date 19-10-84 470003 50 000\$									
70003	5 000\$	003	50\$						
0003	250\$	03	5\$						
Provincial 3672843 500 000\$									
Date 19-10-84	2843	100\$							
672843	50 000\$	843	25\$						
72843	1 000\$	43	10\$						
La Quotidienne Semaine du 15-10-84									
3	L 720	M 531	M 035	J 617	V 975	S 123			
4	1100	7338	4830	4790	7552	7278			
Lotto Prochain Gros Lot 1,400,000.00\$									
Date 20-10-84	5	10	11	28	41	44	no complémentaire	19	
6/6	1								
5/6+	5								
5/6	172								
4/6	12,035								
3/6	226,226								
Ventes totales 12,888,686.00\$									
Rencontre des Champions VALLEYFIELD 28 octobre									
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.									

COURS DE LANGUES

FRANÇAISE et ANGLAISE

La session débute la semaine du 5 novembre

Tous les niveaux ET RÉDACTION ADMINISTRATIVE

Test de classement gratuit:

les 23, 25, 30 et 31 octobre — de 12h00 à 2h00, de 4h30 à 7h00

(de 9 à 15 participants par groupe)

ESPAGNOL, GREC, ITALIEN, PORTUGAIS, ALLEMAND

7 semaines — 42 hrs — \$140.

7 semaines — 84 hrs — \$280.

Jour, soir ou fin de semaine

Tarifs spéciaux applicables au 3e âge et aux bénéficiaires de l'Assurance-chômage.

Veuillez communiquer avec nous pour vous renseigner sur nos programmes d'ordinateurs.

Inscription: du 22 octobre au 1er novembre.

Renseignements: 849-8393

postes 713, 719 ou 740.

Centre d'éducation

permanente

1450 rue Stanley

Montréal, Qué.

H3A 2W8

Près de la sortie du Métro Stanley

YMCA
Centre ville

Fondé en 1851

L'autre télévision Radio Québec

Quatre agents de la CIA périssent dans un accident d'avion au Salvador

WASHINGTON (AFP) — Quatre civils américains appartenant à la CIA sont morts vendredi au Salvador dans un accident d'avion dû au mauvais temps, a indiqué vendredi soir le porte-parole du département d'État, Brian Carlson.

Auparavant, le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes, qui avait révélé cette information, avait souligné que le gouvernement américain reconnaissait la nationalité des victimes mais qu'il ne disait pas pour autant qu'il s'agissait d'agents de la CIA ou d'employés du gouvernement.

Un haut fonctionnaire de l'agence fédérale de renseignements avait pour sa part admis connaître l'identité des victimes mais avait dit ne pas être prêt à donner leurs noms ni à dire s'ils travaillaient effectivement pour les services de renseignement américains.

Selon M. Speakes, la mission des occupants de l'appareil consistait à avertir le gouvernement salvadorien des offensives menées par la guérilla et à repérer les livraisons d'armes et de munitions effectuées par le Nicaragua aux guérilleros salvadoriens.

L'appareil à bord duquel se trouvaient les quatre agents de la CIA était équipé d'appareils photographiques permettant d'opérer la nuit, a précisé M. Speakes.

Le porte-parole du président Ronald Reagan a ajouté qu'au moment de l'accident, l'avion suivait un autre appareil soupçonné de transporter des armes à destination de la guérilla salvadorienne.

Selon M. Speakes, cette opération était effectuée conformément aux procédures américaines qui stipulent notamment que le Congrès en soit tenu informé. De telles missions sont en cours depuis près de deux

mois, a-t-il ajouté.

L'accident est intervenu un jour après le déclenchement par l'armée salvadorienne d'une offensive importante contre la guérilla. Un haut fonctionnaire de la CIA a cependant indiqué que le vol n'était pas relié à l'opération militaire lancée par le gouvernement salvadorien.

À San Salvador vendredi soir, un haut fonctionnaire de l'ambassade américaine a déclaré que les familles ont été informées de la mort des quatre victimes, sans toutefois révéler leur identité.

Le seul Américain officiellement déclaré tué au Salvador en relation

avec la guerre qui s'y déroule depuis 5 ans est le commandant (lieutenant-commander) Albert Schaufelberger, adjoint au responsable des conseillers américains exerçant dans ce pays. Il a été tué le 25 mai 1983 dans la capitale.

Le gouvernement américain déclare fournir au Salvador une aide financière et technique destinée à aider le régime de M. Napoleon Duarte à lutter contre les insurgés. Il accuse par ailleurs le régime sandiniste du Nicaragua de fournir des armes aux rebelles salvadoriens mais Managua dément formellement ces accusations.

Kaboul condamne Abouchar à 18 ans de prison

PARIS (AFP) — L'énormité de la peine infligée en Afghanistan au journaliste français Jacques Abouchar et sa disproportion avec l'accusation retenue contre lui — franchissement illégal de la frontière afghane — ont scandalisé l'opinion française et déclenché de vives réactions des milieux politiques, diplomatiques et syndicaux ainsi que des médias.

À la démesure de ce verdict — 18 ans de prison — s'ajoute également le fait que le procès de l'envoyé spécial de la chaîne de télévision Antenne 2, capturé le 17 septembre par les forces soviéto-afghanes, et maintenu au secret depuis lors, s'est déroulé à la sauvette, sans que les avocats français choisis par sa famille aient pu se rendre à Kaboul et hors de la présence d'un représentant de l'ambassade de France.

Prononcée à l'issue d'une parodie de procès, selon la direction d'Antenne 2, d'une caricature de justice selon l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, cette condamnation qualifiée de provocation, scandaleuse et révoltante, a été quasi-unanimement interprétée comme une mesure d'intimidation destinée à dissuader les journalistes occidentaux de continuer à informer le monde sur la situation en Afghanistan.

Le gouvernement français a aussitôt fait faire par son chargé

d'affaires à Kaboul, Roland Barbraux, une démarche auprès des autorités de Kaboul pour demander la libération et le retour immédiat de Jacques Abouchar en France.

Le ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, a fait convoquer le chargé d'affaires d'Afghanistan à Paris, Abdullah Keshitmand, qui doit être reçu par le secrétaire général du Quai d'Orsay, Francis Guttman.

Il a d'autre part rencontré hier matin, a-t-on appris au ministère, l'ambassadeur d'URSS en France, Youli Vorontsov. Cet entretien était prévu de longue date.

Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français a également indiqué être intervenu auprès du gouvernement afghan.

À Kaboul, M. Barbraux a pu voir M. Abouchar hier et s'entretenir avec lui.

Le ministère français des Relations extérieures a appris que le journaliste, auquel M. Barbraux a fait part des démarches entreprises en France pour obtenir sa libération, lui a paru en bonne santé, précise-t-on.

C'est la première fois depuis l'arrestation de M. Abouchar le 17 septembre que ce droit de visite est accordé, au lendemain de la condamnation du journaliste.

LE MONDE EN BREF

Action directe revendique deux attentats

PARIS (Reuter) — Le groupe clandestin Action directe a revendiqué deux attentats à la bombe commis pendant la nuit de samedi à dimanche dans la région parisienne. Les deux explosions étaient dirigées contre des sociétés travaillant pour le ministère de la Défense. La première a fait deux blessés et des dégâts matériels très importants dans un immeuble de Montrouge, dans le sud de Paris, qui abrite le siège de la société Messier-Hispano-Bugatti, spécialisée dans les trains d'atterrissage d'avions. Le deuxième attentat a eu lieu hier matin. Il était dirigé contre les locaux de la société Marcel Dassault, à Saint-Cloud. L'explosion a fait des dégâts matériels. Action directe l'a revendiquée par téléphone auprès d'une agence de presse. Il s'agit du septième attentat perpétré par le groupe depuis le début de l'année.

Le Brésil extradite Firmenich

BUENOS AIRES (Reuter) — Mario Firmenich, chef du groupe clandestin argentin Montoneros, a été extradité du Brésil vers l'Argentine où il doit être jugé pour meurtre, tentative de meurtre, enlèvement et extorsion de fonds, a annoncé l'agence de presse semi-officielle Telam. L'opération de transfert a eu lieu dans le plus grand secret pour protéger M. Firmenich d'une éventuelle attaque de l'extrême-droite argentine qui a promis de l'exécuter dès qu'il mettrait le pied sur le sol argentin, précise Telam. Les Montoneros, l'aile militante du mouvement péroniste, ont été, pendant des années, le principal groupe de résistance armée à la dictature militaire argentine. À son arrivée au pouvoir en décembre 1983, le président Raul Alfonsín avait déclaré qu'il était nécessaire de juger tous ceux, militaires ou guérilleros, « qui ont semé la terreur, la souffrance et la mort dans la société argentine ».

Chalutier espagnol mitraillé

BARCELONE (AFP) — Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Fernando Moran, a déclaré samedi soir à Barcelone qu'il n'était pas en possession des données pouvant déterminer d'éventuelles actions diplomatiques après le mitraillage d'un chalutier espagnol par la marine irlandaise. Au cours d'une conférence de presse à l'issue du quatrième séminaire ministériel franco-espagnol, M. Moran, interrogé sur l'incident, a déclaré que les Espagnols devaient, comme les autres, accepter les conventions internationales. Le gouvernement espagnol protège ses ressortissants, a ajouté M. Moran, mais dans le même temps, il a l'obligation de respecter et de faire respecter les règlements internationaux. Le ministre français des Affaires européennes, Roland Dumas, a pour sa part estimé que l'incident ne portera nullement atteinte aux bonnes relations entre la CEE et l'Espagne mais qu'il permet de toucher du doigt combien est délicat le problème de la pêche.

Tchad : la réconciliation Habré-Oueddei s'annonce difficile

BRAZZAVILLE (Congo) (AFP) — Le Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) tchadien a finalement annoncé hier qu'il participerait aujourd'hui à la réunion préparatoire de réconciliation de Brazzaville, ouverte officiellement samedi, après avoir refusé d'assister à la première séance de travail hier matin.

Le GUNT du dirigeant Goukouni Oueddei exigeait, comme préa-

lable à la tenue de la réunion, que celle-ci se déroule sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en présence d'un émissaire de l'organisation panafricaine. Il réclamait en outre que seules sa délégation et celle de N'Djamena — cette dernière n'étant à ses yeux qu'une tendance — y soient représentées.

Dimanche, le chef de la délégation du GUNT, Adoum Yacoub, a affirmé qu'il serait pré-

sent aujourd'hui à la reprise des travaux, les autorités congolaises lui ayant affirmé, a-t-il dit, qu'elles bénéficiaient d'un mandat du président en exercice de l'OUA, le chef de l'Etat éthiopien, Mengistu Haile Mariam, pour organiser la réunion.

En outre, faisant état d'une correspondance écrite du secrétaire général de l'OUA au Congo, le représentant de M. Oueddei a ajouté que l'OUA sera physi-

quement présente à une éventuelle réunion tchadienne au sommet.

L'incertitude persistait toutefois dimanche sur l'avenir de la rencontre, un représentant du gouvernement de N'Djamena ayant fait aussitôt savoir qu'il n'avait jamais été question que la réunion soit placée sous les auspices de l'OUA, et que sa délégation allait étudier la situation ainsi nouvellement créée.

À propos de l'exigence

du GUNT de limiter la discussion à ses représentants et à ceux de N'Djamena, M. Yacoub a simplement déclaré : « Chaque problème trouvera sa solution en temps opportun. »

Par ailleurs, Thiam Tidjan, qui représente la fraction du Conseil démocratique et révolutionnaire (CDR), qui a récemment pris ses distances avec M. Oueddei, a expliqué qu'il n'avait pas voulu prendre part hier à une réunion où tous les participants n'étaient pas représentés. Il a souligné que la « contradiction principale » se situait entre N'Djamena et ses opposants, et que les contradictions entre son groupe et le GUNT étaient secondaires.

Le GUNT n'est plus rien après les scissions et les dissensions qu'il a connues, estimait, au cours d'une conversation de couloirs, un délégué de N'Djamena, qui n'excluait pas qu'un arrangement puisse être trouvé entre le gouvernement du président tchadien Hissène Habré et d'autres opposants.

Un représentant du GUNT affirmait pour sa part que le Hissène Habré d'aujourd'hui — sans l'opération « Manta » (le nom de code du retrait des troupes franco-libyennes du Tchad) — n'était plus le Hissène Habré d'hier, ajoutant que M. Habré avait été sérieusement affaibli par les récents combats dans le sud.

UNIVERSITÉ LAVAL

Admission d'hiver

Depuis ses origines, l'Université Laval n'a jamais cessé d'évoluer.

Aujourd'hui, forte de ses 132 ans d'existence, elle contribue à l'avancement de la société québécoise par le biais de 16 centres de recherche, de 12 facultés et de 9 écoles.

Environ 30 000 personnes choisissent chaque année de poursuivre des études et des recherches dans le cadre de l'un ou l'autre de ses quelque 315 programmes de certificat, de diplôme, de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat.

Vous voudriez être de ce nombre? Renseignez-vous dès maintenant sur les possibilités d'études offertes au trimestre d'hiver.



Dates limites de demande d'admission:

- Programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles: 1^{er} NOVEMBRE
- Étudiants libres: 20 NOVEMBRE

Renseignements et demandes d'admission:

Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant (2440)
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

LE PROGRÈS
NOTRE
FORCÉE



Variétés
Michel Jasmin

Votre rêve d'une
super émission
de variétés
je le vivrai avec vous
ce soir à 20h30

Michel Jasmin

Une émission commanditée par

Hôtel du Parc

MONTRÉAL
17
câble 8

SPÉCIAL VOYAGES

Chez-nous les meilleurs prix
Pas de carte de membre requise.

Avion seulement à partir:

Porto Rico,	299\$	Cancun, Acapulco,	
Santo Domin		Ixtapa, Puerto	
		Vallarta	360\$
Floride	159\$	Californie	330\$

Séjours de 3, 4, 6 semaines, frais additionnels

Europe — aller simple

Paris	285\$	Bruxelles, Madrid	179\$us
-------	-------	-------------------	---------

Forfaits vacances de dernière minute.

Pour toute destination, appelez (514) 282-1022

La Billetterie

2021 rue Peel Permis du Québec

Pour recevoir

LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:

Code régional:

(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Du neuf aux Événements du Neuf

MARIE LAURIER

Les Événements du Neuf ne manquent pas d'originalité et d'imagination. Pour leur 7e saison qui commence évidemment le 9 novembre, ils ont inscrit au programme une oeuvre d'une durée de trois heures et cinquante minutes qui sera donnée en deux parties à la salle Redpath de l'université McGill. Il s'agira d'une première audition au Canada de la pièce pour piano *Opus Clavicembalisticum* (1929-1930) du compositeur Kaikosru Sorabji interprété par le spécialiste de cette oeuvre Geoffrey Douglas Madge.

Cette oeuvre est en partie dédiée « à la gloire éternelle des rares hommes bénis et sanctifiés par les malédictions et imprécations de ceux dont la louange est la damnation éternelle » nous apprennent les notes explicatives de cette oeuvre de 248 pages. On souligne aussi qu'elle demeure l'oeuvre la plus imposante et la plus provocante de tout le répertoire pianistique publié à ce jour.

Le pianiste-compositeur Sorabji est né en Angleterre en 1892 et il habite présentement en Hollande. Malgré son grand âge, il continue d'enseigner le piano au Conservatoire royal de La Haye. Son premier titre de gloire est d'avoir composé les oeuvres les plus longues et les plus

Lévesque remet demain les Prix du Québec 1984

M. René Lévesque présidera demain la remise des six Prix du Québec 1984. En compagnie de M. Clément Richard et de M. Gilbert Paquette, respectivement ministre des Affaires culturelles et de la Science-Technologie, le premier ministre remettra à chacun des six lauréats une médaille d'argent ainsi qu'une bourse de \$15,000.

Les médailles qui seront remises à cette occasion sont des créations exclusives d'artistes québécois choisis à la suite d'un concours organisé par le ministère des Affaires culturelles au printemps dernier. Les cinq créateurs qui ont été sélectionnés sont Mmes Danielle Thibeault et Catherine Villeneuve ainsi que MM. Jean-Jacques Hofstetter, Louis-Jacques Suzor et Carol Grenon.

complexes de tout le répertoire musical. Sa plus longue partition pour piano dure plus de dix heures. . . Plusieurs de ses compositions comptent plus de 200 pages. . .

Quant au pianiste-compositeur-professeur de réputation internationale G.D. Madge, il s'est spécialisé dans l'interprétation des oeuvres de Sorabji et son enregistrement de l'*Opus Clavicembalisticum* lui a valu le prix du disque allemand en 1983. Sorabji en avait interdit toute exécution depuis 1930 et plus de cinquante ans plus tard, en 1982, il permettait à Madge de l'interpréter.

« Ce sera sans doute un événement dans le milieu musical montréalais que ce concert Sorabji-Madge, commente Léon Bernier, membre des Événements du Neuf. » Ce groupe fait connaître depuis déjà sept ans la musique actuelle par le biais de concerts et de rencontres de mélomanes intéressés à ce genre de musique. Les cinq concerts de la série ont lieu le 9 du mois dans des salles différentes à chaque fois, pour échapper à la routine et demeurer dans l'esprit d'innovation des membres du groupe: Lorraine Vaillancourt, John Rea, Denis Gougeon, Rémi Lapointe et Léon Bernier.

Les Événements du Neuf ont comme vocation d'exécuter et de faire connaître la musique contemporaine et actuelle. Le groupe s'acquitte de cette tâche avec enthousiasme: le dimanche précédent chacun des concerts, le public peut se familiariser avec le programme en compagnie de Robert Léonard, hôte d'un brunch au restaurant Le Tatou du boulevard Saint-Laurent.

Soulignons que Les Événements du Neuf ont pris une part active aux Journées mondiales de la musique qui ont eu lieu à Montréal et à Toronto fin septembre et début octobre. Les autres concerts de la saison 84-85 auront lieu le dimanche 9 décembre sous le thème Jazz de Stravinsky avec l'ensemble de Guy Nadon, le samedi 9 février où l'on présentera des vidéos de créateurs québécois et américains dont Laurie Anderson, Philip Glass, Claude Vivier, le samedi 9 mars il y aura concert-animation de Jeux sonores dirigé par Robert Léonard, les 9, 10 et 11 avril Pauline Vaillancourt créera une composition multiple de Myke Roy et au même programme des récitations mettront en vedette des musiques pour voix seule de George Aperghis.

★
Concerts gratuits — Ils sont nom-

breux les concerts gratuits offerts à Montréal dans des salles, des églises et les maisons de la culture. Ainsi l'Ecole préparatoire de musique de l'UQAM présentera dans la série de ses concerts intimes, le samedi 27 octobre à 14 h un récital de chant, de piano, de flûte traversière au Pavillon de musique de l'UQAM, 1600 Berni.

■ Le mardi 30 octobre, il y aura un récital de piano à 20 h à la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire de musique de Montréal, au 100 est rue Notre-Dame. Denise Panneton, Monique de Margerie et Francine Plouffe, élèves de Mme Anisia Campos présenteront des oeuvres de Bach, Chopin, Rachmaninoff, Beethoven, Bartok, Haydn, Liszt et Dutilleul.

■ Le samedi 3 novembre l'Orchestre de chambre de Concordia inaugure sa 7e saison à 20 h à la Chapelle Loyola, 7141 ouest Sherbrooke (métro Vendôme).

■ Dans le cadre de Symphonia '84, l'Orchestre symphonique de Montréal donnera deux concerts gratuits au Complexe Desjardins les samedi et dimanche, 3 et 4 novembre à 14 h.

★
Quintessence est le nom d'un ensemble de cinq musiciennes du regroupement pour jeunes artistes « Début » qui vient d'entreprendre une deuxième saison de sept concerts à la salle Pollack de la rue Sherbrooke. Il a été fondé il y a deux ans par Danielle Bourget, Marie-Line Ross, Marie Picard, Andrée Lehoux et Michèle Gagnon, toutes gagnantes de nombreux prix dont ceux du Conservatoire, du concours de l'OSM, des concours de musique du Québec et du Canada. Ces jeunes artistes se

spécialisent dans le répertoire classique pour quintette à vent.

★
Le Regroupement musique de l'UQAM fondé en 1979 compte maintenant 18 professeurs dont Gaston Rochon, un des plus fidèles collaborateurs de Gilles Vigneault depuis vingt ans. Au cours de la saison le Regroupement présentera des concerts Musiquam selon une formule originale présentant en un même spectacle professeurs et étudiants de l'Atelier d'opéra. Ce dernier offre un apprentissage de la scène lyrique ainsi qu'une expérience en interprétation et en communication.

★
Dutoit le magicien — L'article du magazine américain *Newsweek* sur l'Orchestre symphonique de Montréal, dans la dernière livraison, présente Charles Dutoit comme un magicien de la musique qui a donné à l'OSM une sonorité, une élégance et un parfum bien français. Conscient de la réputation toujours plus prestigieuse de l'orchestre, son directeur artistique confie à la rédactrice Annalyn Swan que cette excellence rend encore plus exigeant le défi des musiciens et de leur chef qui doivent demeurer à la hauteur de cette réputation.

★
Talvela est remplacé — La basse Marti Talvela, qui devait être le soliste invité à l'OSM dans la Symphonie no 13 de Shostakovitch (aux concerts galas des 23 et 24 octobre), ainsi qu'à Carnegie Hall lors du voyage de l'orchestre à New York le 27, a dû annuler sa participation pour cause de maladie. L'OSM le remplace par la basse bulgare Dimitar Petkov. M. Petkov apparaît dans le film de Werner Herzog, *Fitzcarraldo*.

RECENSEMENT 84

QUÉBEC

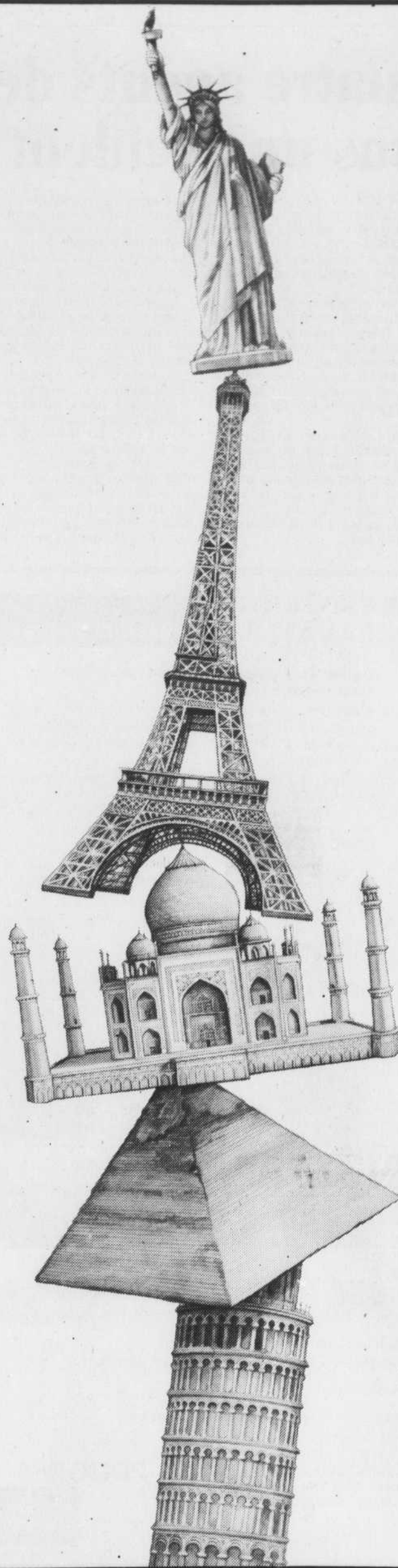
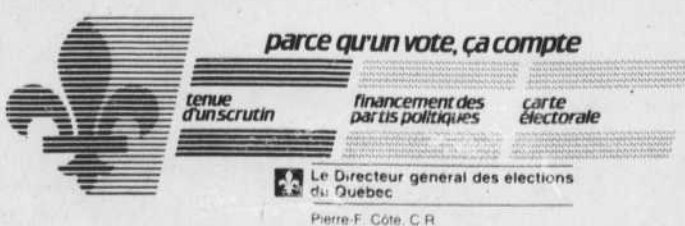
Travailleurs! Étudiants! Personnes hospitalisées!

Si vous êtes un travailleur, un étudiant ou une personne hospitalisée qui avez quitté temporairement votre domicile pour résider dans une autre localité à cause de votre travail, vos études ou votre hospitalisation, vous devez, pour avoir droit de vote à tout scrutin provincial (qu'il s'agisse d'une élection générale, partielle ou d'un référendum), être inscrit sur la liste électorale de la section de vote de votre domicile permanent ou sur la liste électorale de la section de vote de votre résidence temporaire.

Cette inscription doit se faire au moment de la révision des listes électorales, du 22 au 27 octobre. Vous n'avez qu'à vous rendre au bureau de dépôt le plus près de votre résidence temporaire (certains sont accessibles aux personnes handicapées) ou chez votre réviseur rural.

Du 22 au
27 octobre,
c'est la révision.
Voyez-y!

Pour plus de renseignements,
composez SANS FRAIS:
1-800-463-4378.



TOUS LES ÉVÉNEMENTS DU MONDE, MOINS DE 40¢* PAR JOUR!

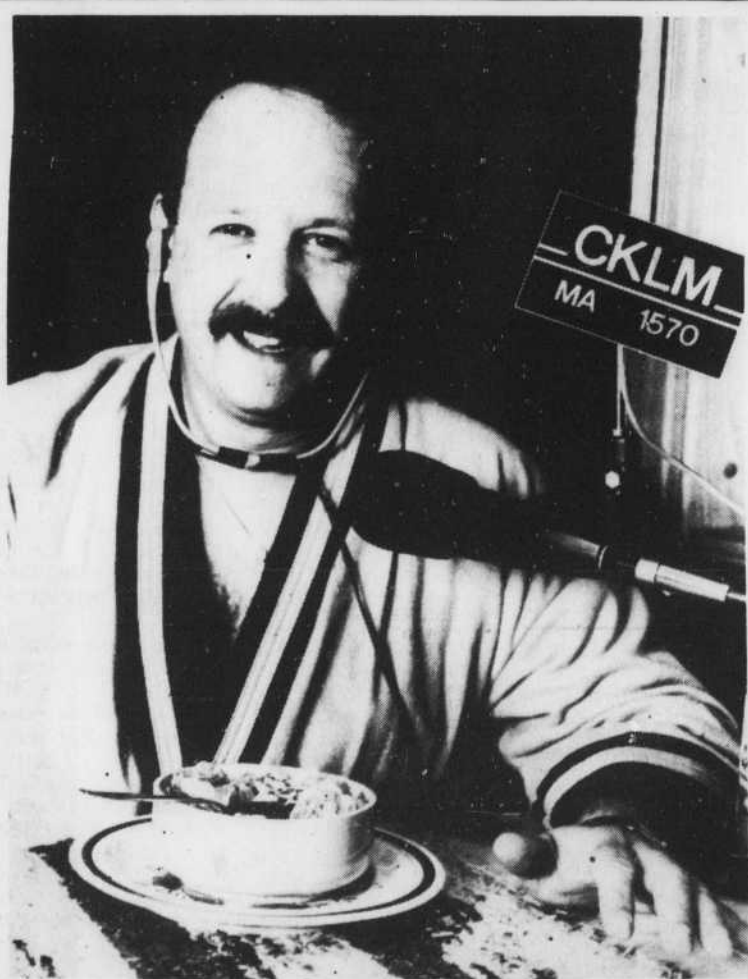
Seul le câble vous offre le plus grand choix d'émissions et une réception d'une qualité incomparable. De la télé américaine à la chaîne française; des réseaux nationaux aux canaux spécialisés en film, sport ou musique; des émissions communautaires aux grandes séries de prestige...Ne choisissez que le meilleur. Abonnez-vous sans tarder au câble.

* Taxes et frais d'installation en sus.

Cablevision Vidéotron (514) 281-9850
Télé-câble Vidéotron,
consultez votre annuaire régional.



**Le Groupe
Vidéotron**
Tout le meilleur
de la télévision



dérisez-vous!
avec
MICHEL DESROCHERS
de 6h à 9h
du lundi au vendredi

Commentaires:
Sports:
Information:
Circulation:
Météo:
Économie LM:
Éditorial:
Mise en ondes:
Recherche musicale:

Michel Desrochers
Jacques Vanasse
Pierre Gravel
Alain Labelle
Prof Lebrun
Richard Johnson
Léo Ménard
Robert Soulière
Daniel "Big Ben" Poirier

CKLM
am
1570

ARTS ET SPECTACLES

Moment'homme: des talents inconnus qui sortent de l'ombre



Jean-Rémi Arsenault

MATHIEU ALBERT

Festival de chorégraphes masculins *Moment'homme*. Premier programme: *Horse, Sans titre et Oh no* de Rodrigue Jean et Claude Godin. *Baie de chaleur* de Jean-Rémi Arsenault avec Daniel Boisclair, Hal Walton et Martine Carrière. *We never know* de Pierre-Paul Savoie avec Jeff Hall. Second programme: *Mes notes à moi* de Michael Montanaro avec Jennifer Dressler, Alain Thompson et Alain Gaumont. *Wildcats* de Gregory Loudon avec Tony Sara Pinas. *Stalking, Voices from golden stones, Fascination* et *Shakedown* de Christopher Gillis. À Tangente de jeudi à dimanche.

Lors du second volet du Festival de chorégraphes masculins *Moment'homme* qui se tenait à Tangente le week-end dernier, six danseurs-chorégraphes répartis à travers deux programmes différents se sont relayés sous la bannière de l'art d'avant-garde. Cette fin de semaine chargée a comme premier mérite d'avoir sorti de l'ombre une foule de talents inconnus.

Premier en piste, le duo formé par Rodrigue Jean et Claude Godin nous amène sans détour dans les replis secrets de leur univers. Univers profond et âpre où se croisent tendresse, mélancolie et violence. Avec eux, on redécouvre les vertus oubliées du langage du cœur. Mais à travers un langage nouveau, dépourvu de ses trémolos habituels et du faibla d'une mise en scène complexe. Après seulement quelques minutes on se prend à s'émouvoir devant ce dialogue des corps déroulés sur le ton de la confiance. Et par une magie inexplicable, nous comprenons que si une image vaut mille mots, le geste, le leur, en vaut bien dix mille. Les trois courtes pièces présentées se révèlent absolument remarquables.

Jean-Rémi Arsenault, lui, ne l'entend pas de cette oreille. Il préfère s'entourer d'un fatras d'objets, qui à l'usage lui seront parfaitement inutiles. Prisonnier de sa cage, le jeune fauve a beau se débattre, torturer son corps à travers des phrases exigeantes, peine perdue, aucun barreau ne fléchit. Ses excès de mise en scène ont raison de sa fougue. Sa gestuelle diluée dans cet encombrement ne rend pas justice au talent qui, indéniablement, l'habite.

Pour l'originalité, voyez du côté de



Christopher Gillis

Pierre-Paul Savoie et de Jeff Hall. À la manière un peu gauche de Laurel et Hardy ou de Mutt et Jeff, le tandem érige ce pas de deux comme une partie de farces et attrapes. Simplicité, charme et drôlerie se nouent chez ces danseurs-cascadeurs qui tiennent la foule en haleine comme dans un «thriller». Si l'oeuvre dans ses détails demeure un peu brouillon, Savoie, qui en est l'auteur, montre un talent certain pour l'invention. Il s'agitrait pour lui, de laisser mourir.

Second programme. Une constatation: Christopher Gillis, à l'instar de sa célèbre soeur Margie, attire les foules. Nous étions près de 140 «fans» agglutinés sur les gradins samedi soir, à résister contre la chaleur pour voir à l'oeuvre le danseur surdoué, attaché à la Paul Taylor Dance Company de N.Y.

Seul en scène, Gillis apprivoise patiemment l'espace. Comme un félin. À travers des agilités surprenantes, son corps trace un réseau de lignes coulantes, fluides, finement ciselées. Chaque frémissement de muscles est minutieusement contrôlé, pas un frisson ne vient agiter son épiderme sans préalablement être passé au crible de sa sensibilité. Gillis connaît son corps comme le fond de sa poche.

Des quatre chorégraphies présentées, la pièce *Stalking* se démarque: génial mélange de sensualité et d'inspiration.

Pour les feux d'artifice, il faut regarder la petite bande de danseurs enfiévrés que dirige Michael Montanaro. Sous la main de ce jeune chorégraphe, le geste devient un jeu de formes insuflées, une sorte de géométrie réglée avec une précision métonomique. Seule faiblesse: les images vidéos et diapositives parviennent mal à former un tout homogène.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA

Aimer au-delà de la mort?

FRANCINE LAURENDEAU

Il n'est pas facile de rendre compte d'une manifestation qui se déroule dans six lieux différents. Dépourvue du don d'unicité, je m'en suis donc tenue ces jours derniers aux trois salles de cinémas La Cité où, clairement le jour, le public s'est fait plus nombreux en soirée.

J'ai très hâte de revoir *L'Amour à mort*, film étrange et envoûtant d'Alain Resnais, écrit par Jean Gruault et interprété par Sabine Azéma, Pierre Arditi, Fanny Ardant et André Dussolier. Peut-on aimer par delà la mort? Et, surtout, que se passe-t-il après la mort? Comme personne n'est jamais revenu pour nous le dire, ces questions fondamentales nous hanteront toujours. Déclaré cliniquement mort, un homme revient à la vie mais la vie ne sera plus que celle qui l'aime. Ponctué de trous noirs habillés par l'inquiétante et belle musique de Hans-Werner Henze, ce film singulier ira sans concessions au bout de son obsession.

Deux bons documentaires ce week-end. *Zarico* (de la chanson «Les haricots sont pas salés»), du cinéaste québécois André Gladu, nous fait connaître les créoles de Louisiane à travers leur musique trop longtemps méconnue parce que jugée trop noire par les blancs et trop française par les noirs américains. Un document sobre et classique qui évite les poncifs du genre pour atteindre un moment de véritable émotion quand une jeune poète militante, Debbie Clifton, nous dit son *Quadrille à maman* mais, équivalent créole (toutes proportions gardées) du *Speak White* de Michèle Lalonde.

Little People, de Jan Krawitz et Thomas Ott, à l'occasion du congrès annuel des «Little People of America», se met à l'écoute des nains, de leurs problèmes et de leurs revendications. Quelques étonnants extraits d'archives viennent enrichir les témoignages courageux et souvent pathétiques de ces hommes, femmes et enfants au corps déformé dont on a eu la cruauté de faire des objets de cirque.

Nous revenons à la fiction avec *The Man without Memory*, du Suisse allemand Kurt Gloor, en compétition officielle au dernier Festival de Berlin. La police ramasse sur la route un homme hagar, sans papiers, que rien ni personne n'arrivera à faire

Une scène de la *Présence réelle* de Raul Ruiz.

parler. A-t-il subi un choc? Est-ce un simulateur qui fuirait ainsi la justice après avoir commis un crime? Ou serait-ce plutôt, comme le suggère l'assistante sociale de la clinique psychiatrique où il est finalement interné, un homme qui a choisi le silence et l'oubli pour échapper à une psychose? Un film qui se laisse voir avec intérêt mais dont la facture conventionnelle ne justifie pas sa présence dans un festival de «nouveau» cinéma. (La Cité, aujourd'hui, 18 h 10)

Les films de Lothar Lambert, cinéaste allemand (RFA), traduisent tous la même fascination pour les amours insolites, les sexualités déviantes et particulièrement les travestis. Dans *Drama in Blond*, un timide employé de banque ose peu à peu réaliser ses fantasmes jusqu'à devenir la vedette d'une boîte de travestis. Cela nous vaut quelques jolis numéros de travestis. Jamais vraiment audacieux et encore moins pervers, c'est un film bon enfant, assez réjouissant dans l'ensemble. (La Cité, jeudi, 18 h 10). Du même réalisateur et dans les mêmes eaux, *Paso Doble* (La Cité, mardi, 18 h 10) et *Fraulein Berlin* (La Cité, vendredi, 22 h 15 et dimanche 14 h 10).

Tous les films de Paul Ruiz, cinéaste chilien réfugié en France, même les plus brouillons et les moins réussis, ont quelque chose qui part captiver l'intérêt. Le dernier que j'avais vu, *Bénédicte*, était un exercice stylistique en noir et blanc sur la pièce de Racine. J'ai retrouvé dans *La Présence réelle* cette prédilection pour Racine (une des protagonistes travaille *Iphigénie*) et pour

le théâtre en général. Tourné pendant le Festival d'Avignon, c'est un divertissement plus qu'une réflexion sur le jeu des apparences, sur le pouvoir de l'imagination, sur le paradoxe du comédien. (La Cité, vendredi, 18 h 10)

Enfin, parmi les films à venir, un excellent premier long métrage québécois, *Jacques et Novembre*, de Jean Beaudry et François Bouvier. Un homme de 30 ans va mourir. Avec un ami, il décide de faire une sorte de bilan cinématographique de sa vie. Un film dense, rigoureusement structuré et fort bien tourné malgré un budget plus que modeste (Cinémathèque, vendredi, 18 h, La Cité, dimanche, 22 h 10). Il ne faudrait pas rater non plus *Les Favoris de la lune*, film français du réalisateur géorgien Otar Iosseliani, Prix spécial du jury au dernier Festival de Venise (mardi, La Cité, 20 h 10). (Comme on annonce déjà des changements au programme, il serait prudent de vérifier l'horaire en téléphonant au 281-0181)

Mort de Pierre Kast

PARIS (AFP) — Le cinéaste français Pierre Kast est mort samedi alors qu'il était rapatrié d'Italie en France par avion sanitaire.

Pierre Kast, 63 ans, tournait à Rome le film *L'herbe rouge*, d'après le roman de Boris Vian, lorsqu'il est tombé malade.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — «L'étoffe des héros» 7 h 30.
ASTRE II: — «Le crime d'Ovide Plouffe» 9 h 30 — «L'été meurtrier» 7 h 10.
ASTRE III: — «Ghostbusters» 6 h 05, 9 h 40 — «Où sont les mecs?» 8 h.
ASTRE IV: — «Il était une fois en Amérique» 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — «Le bal» 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
BERRI II: — «Femme de personne» 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
BERRI III: «Le jour S» 1 h 10, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 50.
BERRI IV: — «La guerre des tuques» 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
BERRI V: — «Greystoke: la légende de Tarzan, Seigneur des singes» 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — «Places in the heart» 12 h, 2 h 45, 4 h 35, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 50.
BONAVENTURE II: — «Wild life» 12 h 30, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
BROSSARD I: (465-5906) — «Greystoke, la légende de Tarzan, Seigneur des singes» 7 h, 9 h 20.

red: 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — «Le bal» 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — «Muppets take Manhattan» 12 h 30, 3 h 30, 5 h 30 — «Bachelor party» 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — «Country» 1 h 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VIII: — «Country» 1 h 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — «Romancing the stone» 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉMA MONTREAL I: (521-7870) — «Le crime d'Ovide Plouffe» 1 h 10, 3 h 15, 5 h 35, 9 h.
CINÉMA MONTREAL II: — «Le soldat» 12 h 10, 3 h 55, 7 h 40.
CINÉMA MONTREAL III: — «L'été meurtrier» 12 h 55, 5 h 10, 9 h 25 — «Tchao pan-tan» 3 h 25, 7 h 40.
CINÉPLEX III: — «The big chill» 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: — «Woman in

red: 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — «Le bal» 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — «Muppets take Manhattan» 12 h 30, 3 h 30, 5 h 30 — «Bachelor party» 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — «Country» 1 h 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VIII: — «Country» 1 h 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — «Romancing the stone» 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉMA MONTREAL I: (521-7870) — «Le crime d'Ovide Plouffe» 1 h 10, 3 h 15, 5 h 35, 9 h.
CINÉMA MONTREAL II: — «Le soldat» 12 h 10, 3 h 55, 7 h 40.
CINÉMA MONTREAL III: — «L'été meurtrier» 12 h 55, 5 h 10, 9 h 25 — «Tchao pan-tan» 3 h 25, 7 h 40.
CINÉPLEX III: — «The big chill» 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: — «Woman in

5 h 35, 7 h 25, 9 h 15.
GREENFIELD I: (671-6129) — «Indiana Jones et le temple maudit» 7 h 15, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — «La jeune Lady Chatterley» 7 h 15, 9 h 35.
GREENFIELD 3: — «Teachers» 7 h 05, 9 h.
IMPERIAL: (288-7102) — «The little drummer girl» 12 h, 2 h 40, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — «Greystoke, la légende de Tarzan, Seigneur des singes» 7 h 05, 9 h 20.
KENT II: — «Teachers» 7 h 05, 9 h 20.
KENT III: — «Irreconcilable differences» 7 h 10, 9 h 15.
LA CITÉ I: (844-2829) — Festival international du nouveau cinéma.
LA CITÉ II: — Festival international du nouveau cinéma.
LA CITÉ III: — Festival international du nouveau cinéma.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — «Rusty James» 7 h —

«Pas fou comme on le pense» 7 h 15 — «L'événement du siècle» 9 h — «La femme flambee» 9 h 30, (19 au 25 oct).
LAVAL I: (688-7777) — «Indiana Jones et le temple maudit» 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — «Canicule» 6 h, 7 h 50, 9 h 45.
LAVAL III: — «Pinot simple filic» 12 h 40, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
LAVAL IV: — «Palace en dérive» 7 h 05, 9 h 10.
LAVAL V: — «Il était une fois en Amérique» 7 h 40.
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — «Moscou à New York» 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL-ODEON II: — «Splash» 7 h 10, 9 h 10.
LOEW'S I: (861-7437) — «Teachers» 12 h 30, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
LOEW'S II: — «Irreconcilable differences» 12 h 30, 2 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 35.

10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25.
PALACE IV: — «Tightrope» 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
PALACE V: — «The Karaté kid» 1 h 30, 4 h 40, 6 h 30, 9 h 10.
PALACE VI: — «Purple rain» 12 h 30, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — «Le meilleur» 9 h 10 — «Krull» 7 h.
PARADIS II: — «Gremlins» 9 h 10, 12 h 30, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
PARADIS III: — «Académie de police» 9 h 10 — «L'assaut» 7 h 15.
PARADIS IV: (866-6991) — «Me-tropolis» 12 h 30, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PARADIS V: — «The evil that men do» 12 h 40, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
PARADIS VI: — «Pinot simple filic» 12 h 40, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
PARADIS VII: — «Un amour de swan» 1 h 10, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25.
PARADIS VIII: — «Il était une fois en Amérique» 2 h 8 h.
PARADIS IX: — «La femme publique» 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40.
PARADIS X: (678-7451) — «La guerre des tuques» 7 h 30, 9 h 30.
PLACE LONGUEUIL II: — «Moscou à New York» 7 h, 9 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-6991) — «Indiana Jones et le temple maudit» 7 h, 9 h 10.
VERSAILES I: — «Pinot simple filic» 12 h 40, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
VERSAILES II: — «Canicule» 7 h 15, 9 h 15.
VERSAILES III: — «La guerre des tuques» 7 h 30, 9 h 30.
VERSAILES IV: (353-7880) — «Indiana Jones et le temple maudit» 7 h, 9 h 10.
VERSAILES V: — «Pinot simple filic» 12 h 40, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30.
VERSAILES VI: — «Canicule» 7 h 15, 9 h 15.
VERSAILES VII: (388-5577) — «La guerre des tuques» 7 h 30, 9 h 30.
WESTMONT SQUARE: (931-2477) — «Careful he might hear you» 7 h 10, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — «Choose me» 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

SUR SCÈNE

LE BLU NOTE: 40 est St-Paul (842-5126) — Denny Christanson et son Big Band, 22 oct. à 22 h 30.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262) — Les Femmes et l'amour, de Sacha Guitry, collage s'appuyant sur cinq de ses pièces, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc. jeu. ven. 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h 30.
CAFÉ-CONCERT LA CHANCONNE: 342 est Ontario (843-8620) — Concert de Younessa Cissoko, 22 oct. 21 h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — En attendant Godot, de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct., lun. au sam. 20 h 30.
CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mtl (843-4165) — «Caméléonne» avec Jasmine Dubé, dans un one-woman-show, du 22 au 26 oct. 20 h 30, 27 oct. 19 h et 22 h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — «Pierrot Fourmi chante Brel», du 12 sept. au 11 nov. à 20 h, du mar. au dim.
LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524) — Jean Sylvestre et Mousse, auteurs-compositeurs-interprètes, Ryno Deschênes et Claude Vézina, pianistes, 22 oct. 21 h 30.
CÉPÉ MAISONNEUVE: Jardin intérieur, 3800 est Sherbrooke (682-1114) — «Handke: la chevauchée sur le lac de Constance», m. en s. Michel Vais, jusqu'au 29 oct. du ven. au mar. 20 h.
CLUB SODA: 5240 ave. du Parc (770-7848) — Showcase 1984 Budweiser, 22 oct. 21 h.
COLLÈGE LIONEL GROULX: 100 rue Duquet, Ste-Thérèse (430-3120 poste 203) — L'Opéra Théâtre du Collège Lionel Groulx présente «Un mois à la campagne», d'Ivan Tourgeniev, m. en s. Raymond Cloutier, du 20 au 24 oct., lun. mar. 20 h 30, mer. 13 h.
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTREAL: 100 est rue Notre-Dame (873-4283) — Premier exercice pédagogique de la classe troisième. Antipasti al dente, m. en s. Paul Buissonneau, du 22 au 27 oct. à 20 h. (Prise de réservation).
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hôtel Régence Hyatt, 777 Université (879-1370) — «Clic»

pièce et m. en s. François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mer. au dim.
L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinette — «Transit», théâtre musical, production de l'Eskabel et de l'Atelier lyrique du Rhin, m. en s. Pierre Barrat, du 3 au 28 oct.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191) — «Le rail» — Conception et m. en s. Gilles Maheu, du 25 oct. au 24 nov. du lun. au sam. 21 h.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA MONTREAL: Films et vidéos sont présentés aux endroits suivants: Cinémas La Cité, 3575 ave. du Parc (844-9470) — Cinéma québécois, 335 est Boul. Maisonneuve (842-9763) — Cinéma Outremont, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Cinéma Parallèle, 3662 Boul. St-Laurent (843-6001) — Office National du Film, 200 ouest Boul. Dorchester (253-5893) — Spectrum, 318 ouest rue Ste-Catherine (861-5851) — Vous pouvez également prendre les renseignements au bureau du Festival au 281-0181, le festival a lieu du 18 au 28 oct.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) — Le Bateau Ivre: Jam Session, 22 oct., 3 spectacles, soir à compter de 21 h 30.
GROUPE LA VEILLE: 550 Atwater (933-8146) — «Le miracle de la rose» de Jean Genest, m. en s. Gabriel Arcand, du 18 oct. au 3 nov. du mar. au dim. 21 h.
HOTEL REINE ELISABETH: Salle Arthur, 900 ouest Boul. Dorchester (861-3511 poste 2227) — «Splendours et triomphes universels de la musique avec Janusz Wojny et Magdalena Kowalska», du 11 oct. au 18 nov., mer. au sam. 21 h 30, dim. 20 h.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano dim. 16 h, 21 h, lun. au ven. 19 h 00 à 22 h 00.
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Ouvert chaque jour à compter de 16 h du lun. au

TELEVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.22 Télé Arts
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma
«Le tatoué» fr. it. 68 avec Louis de Funès, Jean Gabin et Dominique Davray
16.00 Le schtroumpfs
16.30 Quincy
18.00 Ce soir
18.28 Les nouvelles du sport
18.33 Avez de recherche
19.00 Power et sai
20.00 La bonne aventure
20.30 La vie promise
21.00 Télé-Lundi: Kennedy 5e partie
22.00 Le Téléjournal
22.27 La météo
23.04 Les nouvelles du sport
23.16 Télé Arts
23.25 «La taulpe» avec Alec Guinness, Beryl Reid et Michael Jayston
16.00 Le dix vous informe
16.15 Cinq-Cinq
«Le chevalier des sables» amér. 65 avec Richard Burton, Elizabeth Taylor et Eva Marie Saint
17.00 Drôle de monde
18.00 La bande animée
18.30 Les satelliportées
19.00 Le théâtre en direct
19.30 Le 18 heures
19.30 Olympe
19.30 Les Moineaux et les Pinson
20.30 La croisière s'amuse
20.30 Entre chien et loup
21.00 Maroc'roll
21.00 Ynissine
21.30 Les Nouvelles TVA
23.25 Le 10 vous informe

13.00 All my children
14.00 Dallas
15.00 Coronation street
15.30 All in the family
16.00 Do it for yourself
16.30 Elephant show
16.59 Newswatch 6
17.00 Video hits
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Country report
19.30 Too close for comfort
20.00 Hangin' in
20.30 Danger Bay
21.00 Kate and Allie
21.30 Newhart
22.00 The national
22.25 The Journal
23.00 Newswatch
23.20 Newswatch headlines and the national update
23.27 Barney Miller
00.00 CBC Late Night
«The fighting 69th» 1940 avec James Cagney et Pat O'Brien
12 CFCF
12.00 The Flintstones
12.30 Pulse
13.00 The Don Harron show
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Soap
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Family feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Live it up
20.30 Bizarre
21.00 CTV Monday Night Special
«Some kind of hero» 1982 avec Richard Pryor, Margot Kidder et Ronny Cox
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
«Robin and Marian» 1975 avec Sean Connery, Audrey Hepburn et Robert Shaw
02.10 Solid Gold
03.10 The fall guy

Alice & Gortende, Natche & Rennie et ce chère Ernest
De Jovette Marchessault
Mise en scène: Michelle Rossignol
Avec
• Michel Garneau • Louise Marleau
• Monique Mercure • Patricia Nolin
• Julie Vincent
Décor et éclairages: Louise Lemieux
Costumes: Mardith Caron
Musique: Joel Bienvenue
24 oct. au 18 nov.
ATELIER CONTINU 1200 est, rue Laurier 270-1178

ELYSÉE 1 (35 MILTON 842-6053)
MEILLEUR FILM
FESTIVAL DE MONTREAL '84
ELYSÉE: (V.O. s.t. française) Sem. 6.45, 9.20
P.V. MARIE (V.O. s.Langlais) 1.00, 3.40, 7.00, 9.35.
PLACE VILLE-MARIE (CINEMA-1 866-0689)
MEILLEURE ACTRICE
FESTIVAL DE VENISE
SEM. 7.05, 9.05
ELYSÉE 2 (35 MILTON 842-6053)
PRIX DU JURY
FESTIVAL DE MONTREAL '84
12.40, 2.55, 5.10, 7.25 & 9.40.
LE PARISIEN 5 (480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL)
UN AMOUR DE SWANN (LE PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL)
1.00, 3.05, 5.15, 7.15 & 9.25.
LE NOUVEAU SUPER-HÉROS DU RIRE! (LE PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL)
PARISIEN: 1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 14.50, Sem. 6.00, 7.45, VER-SAILLES: Sem. 6.10, 7.45.
LAVAL & VER-SAILLES: Jovette un peu d'Amour
LAVAL 3 (CENTRE LAVAL 688-7778 PLACE VERSAILES 353-7880 RADISSON)
PARISIEN: 1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 14.50, Sem. 6.00, 7.45, VER-SAILLES: Sem. 6.10, 7.45.

LA MORALE DE M. LASALLE

QUAND le premier ministre, M. Brian Mulroney, a formé son premier cabinet, l'indulgence générale lui a permis de caser M. Roch LaSalle aux Travaux publics. Tout le monde avait compris que la compétence n'avait rien à y voir, et qu'il s'agissait uniquement de récompenser le seul «bleu» à avoir tenu le fort conservateur au Québec, depuis près d'une décennie. On croyait aussi que M. LaSalle, qui n'est pas né de la dernière pluie électorale, en était lui-même conscient, et qu'il aurait l'élégance de ne pas trop se mêler de gouverner. C'était trop demander à ce tenant de la vieille école. Il aura voulu être le premier à faire redescendre le gouvernement Mulroney du piédestal où il prétend professer dignité, prudence, et équilibre.

Sitôt nommé aux Travaux publics, M. LaSalle avait pourtant eu la bonne idée de déclarer un moratoire sur les activités de trois filiales de la Société immobilière du Canada (SIC): la SIC-Mirabel, la SIC-Vieux-Port de Montréal, et la SIC-Vieux-Port de Québec. Dans ce dernier cas, on s'en souvient, LE DEVOIR avait dévoilé en août, dans une série d'articles dont personne n'a jamais contesté la vérité, le système de favoritisme politique qui présidait à toutes ses activités. Nous allons faire enquête, de dire alors solennellement M. LaSalle, largement approuvé. On comprend aujourd'hui, par les déclarations qu'il vient de faire au réseau TVA, qu'il a commandé une enquête interne au ministère même qui avait couvert les activités de cette société depuis sa création en 1981. Non seulement n'y a-t-il rien trouvé, ce qui n'a rien de surprenant dans les circonstances, mais il offre le miel et l'encens aux patrons du Vieux-Port avec le zèle d'une amitié aussi soudaine que susceptible à son tour d'enquête.

Car le seul problème que consent aujourd'hui à voir le député de Joliette dans ce dossier pourtant chargé, c'est que, dans l'adjudication des contrats, peu de conservateurs ont été invités à soumettre des offres de service. Pour le reste, dit-il, les contrats ont été offerts au plus bas soumissionnaire. Ces «bas soumissionnaires» le seraient-ils restés si d'autres que des libéraux avaient été rejoints pour travailler au Vieux-Port? Les questions de M. LaSalle ne sauraient aller plus loin que sa morale qui, comme on le sait et comme il l'a assez dit, consiste en politique à réclamer l'équité dans l'alternance partisane de l'assiette au beurre.

Rappelons donc les questions principales, et beaucoup plus graves, que soulevaient les révélations sur la gestion du projet du Vieux-Port.

1) Les administrateurs du Vieux-Port de Québec ont modifié le plan directeur d'aménagement de ce site, dont ils ont petit à petit diminué la vocation récréative et accru la vocation immobilière, créant ainsi les conditions de contrats plus lucratifs.

2) Le coût prévu du projet était de \$40 millions. Il atteignait pourtant \$115 millions l'été dernier et ce n'était pas terminé. M. LaSalle parle d'un dépassement de \$4 millions sur un budget de \$100 millions. Non seulement ne sait-on où il prend pareils chiffres, mais ce n'est pas parce que ses prédécesseurs libéraux ont dégaîné des crédits à volonté pour leurs amis qu'on doit s'interdire désormais d'examiner les raisons du gaspillage.

3) Ce triplement des coûts s'est produit sans le moindre contrôle parlementaire puisque le Vérificateur général du Canada attendait toujours, l'été dernier, les rapports financiers de la Société du Vieux-Port de Québec. M. LaSalle, semble-t-il, s'en passe sans problème.

4) Les administrateurs du Vieux-Port de Québec ont donné des contrats à des libéraux, certes, mais là n'est pas le plus scandaleux. Plusieurs d'entre eux se sont placés en conflit d'intérêts quand leurs propres firmes ont obtenu de plantureuses commandes. M. LaSalle, faut-il comprendre, est donc d'accord avec cette pratique, et son silence suppose une bénédiction gouvernementale dont on doit se féliciter à Québec.

5) M. LaSalle se lave les mains des dérogations aux procédures d'embauche pour les emplois d'été sur le site, qui ont permis à la plupart des administrateurs de favoriser leurs enfants et des membres de leur famille. Cela relève d'un autre ministère, dit-il. Il est évident qu'une enquête autre qu'interne s'y serait intéressée.

6) LE DEVOIR a posé d'autres questions sur des avantages personnels consentis aux administrateurs du Vieux-Port, des voyages en famille et des dépenses plutôt somptuaires. Elles sont restées sans réponse.

En somme, pourvu que le conseil d'administration du Vieux-Port de Québec fasse amende et se tourne désormais vers des fournisseurs conservateurs, pourvu aussi que ceux-ci apprennent l'adresse de la caisse électorale conservatrice, M. LaSalle va laisser en paix tout ce beau monde.

Ce n'est pas seulement la Société du Vieux-Port de Québec qu'on vient ici d'absoudre, en quelques phrases aussi ridicules qu'irresponsables. C'est toute la structure du système de patronage que les libéraux avaient mis en place au Québec, à partir de ce modèle qui utilise un tiers, société, corporation, groupe complaisant, pour lui refiler l'administration de fonds publics d'une façon qui échappe au contrôle. Il faut donc comprendre, si le cabinet se range du côté du ministre, ce qui paraît incroyable, que ce système est là pour rester.

Ce qu'on espérait aussi de M. LaSalle, si tant est qu'on osait en attendre quelque chose, c'est qu'il s'interroge sérieusement sur l'utilité des SIC, dont le travail pourrait relever directement du ministère des Travaux publics. Les SIC sont en effet typiques de ces sociétés de la Couronne qui n'ont aucune raison d'être sauf celle du patronage, comme le laissait si clairement entendre le vérificateur général dans son rapport de 1982.

Devant l'incompétence satisfaite qu'éprouve aujourd'hui le ministre, M. Mulroney n'a pas cinquante-six options. Ou il se dit d'accord avec l'alternance du favoritisme — après tout, il a déjà pensé de la même façon —, ou il explique à son ministre, tranquillement mais fermement, que le bon peuple n'a rien à faire de ses opinions, et qu'il attend toujours une enquête. Ou, plus simplement, il renvoie M. LaSalle à des fonctions plus innocentes, car il vaut toujours mieux corriger l'erreur de fond, en l'occurrence ici celle de l'avoir nommé. Mais si le premier ministre ne bouge pas, il signalera lui-même, un peu plus tôt que prévu, que la vie continue. Comme avant.

— LISE BISSONNETTE

Chacun son heure

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

NOVEMBRE approche... Avant que je l'oublie: «A tous, bon anniversaire!»

Quand deux personnes se parlent et qu'une troisième s'introduit dans la conversation, elle arrive comme une parenthèse.

«Quelle heure avez-vous?»
— 2 h 15.
— Rien que ça?
— Que voulez-vous? C'est la seule que j'ai.

J'ai entendu celle-ci: «Il n'y a plus d'espace vital dans les cimetières.»

La télé devait tuer le cinéma. C'est l'inverse qui se produit. De plus en plus on entend dire: «À la télévision, je ne regarde que le cinéma.»

Il se commet tant de choses laides que d'un jour à l'autre, la beauté prend de plus en plus de relief.

Quand j'entends dire par ce démographe: «Dans 115 ans, en l'an 2100, nous serons 50 milliards d'habitants», je réponds: «Nous serons personne, zéro. Ce seront d'autres, pas nous, qui feront les 50 milliards.»

«Un homme averti, dit-on, en vaut deux.» Cela dépend... Averti contre qui, contre quoi? Il lui faudrait parfois en valoir mille.

Penser aux autres, c'est un peu

s'éloigner de soi. Et il est essentiel de le faire, car on SE devient fréquemment insupportable.

C'est malheureux de le constater: les gens qui ont souvent, comme on dit, une bonne nature, n'ont aucun esprit.

On peut apprendre à parler à un perroquet, à danser à un ours et, à une belette, à se taper sur les cuisses... C'est vous dire combien ces animaux-là sont stupides!

On ne le voit pas assez: c'est la recherche inquiète de la sécurité d'argent qui gâche de plus en plus la sérénité de l'âme de mes contemporains.

On parle d'économie d'une façon outrancière, indécente. On dirait que les nouvelles générations ne sont pourvues de mains que pour «toucher» de l'argent, «toucher» des dividendes, «toucher» des profits. Triste siècle à poignées de mainmise et à doigts crochus, perclus d'avidité.

Il faut hurler avec les loups, me fait remarquer un charmant et doux camarade. «Facile de hurler, lui dis-je, nous sommes tous des loups.» Ne nous prenons pas pour d'autres, et surtout pour ce que nous pourrions être: des hommes.

Comme c'est un grand timide et qu'il dit ne pas se connaître, quand il s'aperçoit, il fait un détour pour ne pas se croiser.

Cet habile individu se croit fin comme une mouche, et il l'est. Mais attendez! Un jour, il rencontrera son Waterloo, sa toile d'araignée.

Aujourd'hui, être évolué, c'est être évalué. Nous sommes les oubliés d'une civilisation d'occasion, rouges accessoires de l'électroni-

que, qui n'a pas besoin de nous pour penser, car c'est elle maintenant qui nous pense.

La peur va plus loin que le courage, et elle court plus vite. Elle ne transporte pas les montagnes, elle les enjambe.

Le courage est le désespoir de notre instinct de conservation.

Les gens ont désappris à rire. Ce n'est pas au théâtre qu'ils le réapprendront, c'est dans la vie, celle du quotidien, du plus plat au plus tragique.

C'est pure perte que de vouloir comprendre après coup, c'est avant qu'il faut savoir. C'est dans cette direction que l'on est porté.

L'argent est Dieu, on le sait. On va à la banque avant d'aller à l'église, où l'on prie avant tout pour le salut de sa place, ici-bas.

La terre n'est pas seulement une vallée de larmes; elle est aussi une montagne d'absurdités, ce qui est moins larmoyant, mais pas très désolant.

La liberté ne va pas sans responsabilités. Mais elle oblige à tellement de responsabilités que sa liberté s'en trouve amputée.

Pour un couple marié, il est possible de vivre ensemble, à condition que ce soit chacun son tour.

La preuve que les animaux sont moins cruels que les hommes: ils n'ont jamais organisé de parties de chasse à l'homme.

Le parrain de la pègre fit venir son fils de 16 ans, lui imposa les mains et lui dit: «Maintenant, mon fils, va, tu es en âge de voler de tes propres mains.»

LETTRES AU DEVOIR

■ Et vive l'automne!

Lettre adressée à M. Albert Brie.

JE SUIS HEUREUSE de ne pas partager votre perception sur l'automne (LE DEVOIR du 12 octobre).

Il se peut que je sois de ceux qui goûtent les vertus de la mélancolie et je conçois le bonheur de jouir d'un confort douillet au coin du feu quand il fait un temps de chien battu dehors, comme vous dites, mais je n'ai pas de cheminée et ne suis pas d'humeur mélancolique depuis que l'été a cédé le pas. Peut-être cet hiver, pendant les Fêtes, me rattrapera-t-elle comme cela m'est arrivé quelquefois dans le passé.

Depuis de nombreuses années, je craignais le mois de septembre pour les mêmes raisons que vous (la fin de l'été, des vacances et du beau temps, la chute des feuilles, le froid et surtout la perspective d'un autre interminable hiver). J'ai voulu, cette année, accepter mieux le climat de mon pays qu'après tout je n'échangerais pour aucun autre.

Dans de telles dispositions, j'étais ouverte à tout. J'ai fréquenté des bibliothèques, une maison de la culture et des cinémas. Je me suis replongée dans l'œuvre de Marcel Proust et j'ai découvert la vraie nature de Gabrielle Roy à travers son autobiographie, au chaud dans des lainages doux et réconfortants. Je me suis permis le luxe de quelques sorties au restaurant avec mon mari et des camarades de travail, planifié notre petit jardin pour le printemps, planté des bulbes (je vois déjà l'or des jonquilles et, les yeux fermés, je hume le parfum suave des jacinthes). Des cinéraires argentées dressées autour du pommier nain pourpre encerclent des pensées qui n'ont jamais été aussi épanouies. Les rayons obliques ensoleillés pénètrent dans ma cuisine où les dernières tomates, vertes de froid, alignées sur le rebord de la fenêtre, mûrissent. Quand j'irai fermer les volets de notre chalet familial dans les Laurentides, j'écouterai le chant des oiseaux sédentaires, laisserai des arachides aux écureuils, marcherai dans les sentiers aérés et redécouvrirai la proximité des maisons. Les Grands Explorateurs m'attendent au théâtre Arlequin pour me faire voyager dans l'étrange Sahara des Peuls. Jean-Luc Grondin me parlera de ses oiseaux à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal où j'aurai le plaisir de rencontrer le peintre et de revoir ses magnifiques tableaux en attendant la deuxième Salon national des galeries d'art au Palais des congrès.

Je n'écoute plus beaucoup les politiciens, du moins le plus superficiellement possible, juste ce qu'il faut pour ne pas perdre tout à fait de vue ce qui m'apparaît une triste réalité depuis plusieurs saisons déjà. Ce que vous appelez des surprises de leur part n'en sont plus pour moi. Le nouveau me fait penser à l'ancien, même pas apprêté. Les incidents de parcours ne me distraient plus. Je préfère d'autres évasions occa-

sionnelles, lorsqu'elles se présentent, comme la visite du pape, par exemple. Au moins, je ne conserve aucune illusion.

L'automne est-il si mal situé que vous le dites? La nature me semble sage, pourtant. Après les plaisirs propres à l'été, elle nous annonce doucement l'avenir. On a alors le temps de s'acclimater, de se blinder contre les mauvais jours et, graduellement, les moins craindre. Quelle catastrophe s'il fallait voir tout disparaître avant même d'avoir recueilli le fruit mûr! Vous avez oublié une fête automnale qui accorde à plusieurs une fin de semaine prolongée: l'Action de grâces.

Qui sont les plus mélancoliques? Ceux qui regrettent le passé ou ceux qui s'accrochent au mieux de ce qui se présente? L'automne peut être non pas un visiteur désagréable, mais une compagne apaisante ou stimulante, à moins qu'il ne soit les deux à la fois selon la disposition de chacun.

Malgré la supposée loi de l'automne qui interdirait les distractions, j'ai bien l'intention de traverser ses trois mois sans camisole d'austérité. Je détournerai la tête (pour me réchauffer) sans craindre aucunement d'être changée en statue de glace, comme la femme de Loth. Mais, à votre place, je ferais attention...

— CLAIRE HUNEAULT
Montréal, 13 octobre.

■ Une école qui prépare à la vie

Lettre adressée à M. Yves Bérubé, ministre de l'Éducation.

LA FÉDÉRATION des unions de familles est du nombre des organismes pionniers qui ont contribué à divers projets de contenu pour un cours d'économie familiale, et revendiqué son instauration en milieu scolaire. À l'instar d'autres groupes québécois, elle s'inquiète actuellement d'une remise en question de ce cours, en fait obligatoire et ce, depuis une année seulement.

C'est la volonté d'accroître l'enseignement scientifique qui le remet en question. Il ne faudrait surtout pas croire que la Fédération ne reconnait pas l'importance et l'ampleur du virage scientifique. Il y a là un conflit de droits entre un enseignement scientifique et un enseignement qui prépare à la vie. Ce serait peut-être plus crédible si on changeait l'appellation du cours d'«économie familiale» pour celle de «cours de sciences familiales». Encore faut-il reconnaître à l'école la mission de préparer garçons et filles à leur réalité quotidienne de demain.

La Fédération est convaincue qu'un cours qui vise à familiariser les jeunes aux questions ayant trait à l'alimentation, au vêtement, au logement, au budget et à la consommation est nécessaire à leur formation. Ce cours doit demeurer obligatoire. Il ne peut être facultatif alors que ce qu'il véhicule n'a rien de facultatif dans la vie de tous les jours.

Si, comme société, nous croyons en l'importance d'acquiescer, entre autres, de nouvelles habitudes alimentaires pour améliorer la santé, de devenir des consommateurs avertis, de rendre non sexistes les tâches domestiques, nous devons trouver des applications concrètes à de tels objectifs; le cours d'économie fa-

miliaire nous en donne l'occasion.

Réunie en conseil d'administration le 29 septembre dernier, la Fédération réitère le maintien du cours obligatoire d'économie familiale. Parallèlement à ce cours, elle souhaite une démarche complémentaire pour faire soutenir son application dans la famille. À cette fin, les parents devraient être invités à y collaborer. La volonté populaire d'accroître la participation des parents à l'école ne doit-elle pas passer par de tels secteurs d'activités?

— JACQUES LIZÉE
secrétaire général,
Fédération des unions
de familles.

Montréal, 2 octobre.

■ Le droit de travailler

Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec.

JE VOUS ÉCRIS pour vous demander un conseil et pour que vous tâchiez de comprendre mon désespoir.

Depuis deux ans, j'ai travaillé en plusieurs endroits comme menuisier, mais uniquement en Ontario parce que, paraît-il, au Québec je n'ai pas le droit de travailler!

Présentement, je suis prestataire de l'assurance-chômage, comble de stupidité. Je suis heureux de vous dire que je peux vous nommer au moins trois entrepreneurs québécois qui sont prêts et disposés à m'engager dès aujourd'hui à titre d'apprenti menuisier (puisque l'État me considère incompetent), et je peux en trouver d'autres. Mais il y a un hic: les entrepreneurs sont limités dans le nombre d'apprentis menuisiers par je ne sais quel règlement de l'Office de la construction. Si l'un des entrepreneurs m'avait engagé quand même, il aurait pu être passible de milliers de dollars d'amende! Imaginez: un employeur qui paie une amende pour avoir voulu engager un jeune ouvrier de 25 ans en pleine santé! On m'a même dit que je devrais payer \$500 d'amende si je travaillais! Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire? Est-ce un «crime» de travailler dans la province de Québec?

Monsieur le premier ministre, j'ai reçu de vous une copie de la Charte des droits et libertés de la personne. Qu'entendez-vous par les articles 17 et 19 de votre charte? Que dois-je faire avec ce texte qui a l'air si officiel (il porte votre signature): l'accrocher à mon mur, ou le jeter à la poubelle avec le junk-mail? Sur votre papier, il est écrit que la charte aura préséance sur toute loi québécoise!

Je suis Québécois d'origine et j'ai toujours demeuré au Québec. Je ne comprends pas que la seule façon de gagner ma vie serait de m'exiler dans une autre province... Dans le cas où je déciderais de ne pas m'exiler, j'aurais peut-être, un jour, à accepter les maigres prestations d'aide sociale, et dans ce cas j'aurais le choix: être travailler et être condamné, ou être criminel et être condamné. Conséquence pour conséquence, j'opterais probablement pour ce qui me ferait le mieux gagner ma vie... Législateurs, ne faites pas de moi un criminel!

— HENRI HÉTU
Hull, 11 octobre.

Un naufrage prévisible

EN DÉPOSANT à l'Assemblée nationale le rapport de la Commission d'enquête sur Madelinepêche et Pêcheurs unis du Québec (PUQ), le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a qualifié l'événement de «marquant au double point de vue du droit des affaires et de la protection des individus».

Il ne fait pas de doute que le juge André Marceau et les commissaires, MM. André Gauvin et Claude Beauchamp, ont accompli, avec des moyens modestes, une enquête remarquable. Ils ont réussi à ne pas éblouir inutilement la réputation des personnes impliquées dans la déconfiture de la grande fédération coopérative.

La commission a aussi mis à nu le comportement d'une banque et d'une firme de comptables, qu'elle blâme avec courage et raison, car s'il fallait que la gestion des faillites emprunte aux abus longuement décrits au rapport, le détournement commode du bien d'autrui, non la loi et l'intégrité, deviendrait la norme dans le monde des affaires.

Étant donné la position de force et les privilèges que la loi donne aux banques, et aussi le rôle tout à fait névralgique de vérificateur et de tuteur administratif souvent confié aux firmes de comptables, on ne saurait trop insister sur le resserrement des normes d'éthique et le strict respect de la loi.

La Banque nationale du Canada se tait, et la maison Raymond, Chabot, Martin, Paré médite le rapport d'enquête. Ces institutions privées, d'intérêt public, devront s'expliquer plus franchement si elles veulent garder la confiance et le respect de la communauté. On croyait que la BNC avait eu sa leçon après l'enquête de la CECO sur certaines activités douteuses à la Banque Provinciale, et que la firme RCMP avait appris à éviter les conflits d'intérêts à l'Office de la construction du Québec.

Apparemment, il faudra insister, et plus vigoureusement que ne le fait Québec, pour que le rapport Marceau ait des suites, notamment au ministère de la Justice, et n'aille pas moisir sur les tablettes, comme trop

de documents d'importance embarrassante! Mais on comprend M. Jean Garon de ne pas trop insister sur le passé, lamentable, de la faillite de PUQ. Le rôle de son gouvernement n'y est pas brillant non plus.

La Commission d'enquête n'avait pas le mandat d'examiner le comportement de Québec ni le rôle joué par le ministère de M. Garon ou celui de l'Industrie et du Commerce. Les commissaires néanmoins signalent que les tergiversations du Conseil du Trésor et les querelles avec Ottawa ont causé leur part du malheur.

Il saute aux yeux en effet que si Québec a su tirer son épingle du jeu au moment où la partie commençait à tourner au désastre, par contre les ministères en cause ont bien mal évalué la situation quand ils ont plongé dans un sauvetage des pêches aux Îles-de-la-Madeleine et endossé à grands frais une solution qui avait toutes les chances de couler à pic.

Ainsi, Québec a racheté les biens d'une entreprise qu'il eût sans doute mieux valu laisser fermer: l'État n'est pas obligé de verser des millions de dollars à une compagnie pour tenter de rescaper une industrie.

Québec en confiant Madelinepêche à PUQ fit aussi appel à un groupe qui avait d'autres projets, n'aimait guère l'association, se plaçait en conflit d'intérêts corporatif et, au surplus, n'était pas bien administré.

Le gouvernement blâme la banque et les comptables qui ont arraché le grément du bâtiment avant qu'il ne coule. Mais on doit aussi blâmer les politiciens qui se sont lancés au large sans plus d'étude du marché ni des «pêcheurs» avec qui on embarquait.

M. Garon était bien pressé de se lancer dans cette entreprise mixte, où les capitaux de l'État allaient se joindre à l'expertise d'une grande société. Or, en promettant de combler les déficits avec des subventions, il encourageait la mauvaise gestion et le manque d'imagination et de dynamisme. En se rendant, avec la Société de développement industriel (SDI), actionnaire minoritaire sans grand pouvoir sur les opérations,

Québec s'assurait de ne pouvoir redresser la barre.

Quand la bisbille éclata entre son ministère et la direction de PUQ, et que les agitateurs fédéraux s'en mêlèrent — ajoutant quelques millions au gaspillage des deniers publics — M. Garon passa du capitalisme d'État à la social-démocratie. Il ne jurait plus que par les coopératives de la base. Il fallait faire tomber les gestionnaires coupables d'avoir détourné une coopérative de son sens.

Le rapport Marceau cite des documents qui sont éloquentes à cet égard et instructifs pour l'avenir. Il est inconcevable qu'un ministre — provincial ou fédéral — dicte à une société, coopérative ou pas, en santé ou non, des conditions radicales et unilatérales, sous prétexte de préserver l'intérêt public.

Il y a là un sévère avertissement au mouvement Desjardins et aux autres entreprises: à moins de vouloir se faire imposer un avenir, voire un règlement de comptes à coup d'enquêtes publiques, on devra songer à deux fois avant de s'associer avec l'État.

Les «partenaires» risquent de subir le gros du blâme pour des échecs qui s'expliquent également par des lacunes dans l'expertise gouvernementale et des retards dans la contribution de l'État.

Mais Québec ne mérite pas le gros du blâme. Le mouvement coopératif est humilié qu'un de ses dirigeants, M. Guy Bernier, ait été stigmatisé par la commission Marceau. Le régime de retraite de faveur dont parle le rapport n'est rien, cependant, à côté de l'autopsie de l'entreprise coopérative.

Car la grande question que soulève l'enquête sur le naufrage de PUQ porte sur la formule coopérative et sur le détournement qui risque d'en être fait, pas seulement dans les pêcheries, par les gestionnaires professionnels à l'emploi de Desjardins. Le mouvement coopératif devra hâter des révisions déchirantes s'il ne veut pas subir d'autres déconfitures aussi démolissantes.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger: 225\$ par année; 6 mois 115\$; 3 mois: 60\$. Édition du samedi 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.

Courrier de deuxième classe: Enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La diplomatie canadienne : comment engager la révision

POLITIQUE INTERNATIONALE

PAUL PAINCHAUD

LA SITUATION du Canada a ceci de particulier qu'elle permet aux Canadiens de débattre périodiquement des changements à apporter à l'orientation de la politique étrangère du pays sans que rien, substantiellement, ne soit changé. C'est qu'en effet les contraintes géopolitiques et les structures du système international limitent considérablement les marges de manœuvre de la diplomatie canadienne. C'est, d'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles les questions de politique étrangère sont rarement l'objet de controverse en période électorale.

Avec l'arrivée des conservateurs au pouvoir, on nous annonce pourtant un autre débat dont l'objectif serait la révision de la politique internationale canadienne. On peut

donc, d'ores et déjà, s'interroger sur ce que devrait être ce débat, et surtout sur ce qu'il ne devrait pas être.

Le gouvernement, en effet, doit éviter de refaire l'exercice naïf et nullement fécond dans lequel le régime Trudeau s'est engagé au début des années '70 et qui a conduit à ce faux livre blanc qu'on a appelé « Politique étrangère au service des Canadiens ». Ce document, rapelons-le, prétendait assier les relations extérieures du Canada sur un certain nombre de principes de base d'où découleraient, dans un bel ordre logique, les décisions du gouvernement en matière internationale. C'était la méthode déductive appliquée à la gestion diplomatique.

Cette démarche était utopique

pour deux raisons. Tout d'abord, la politique étrangère ne se prête pas à de grandes constructions abstraites. Non seulement la situation internationale ne cesse-t-elle d'évoluer, ce qui risque de mettre en cause les postulats retenus, mais dans la pratique, les gouvernements sont souvent amenés à faire des compromis contredisant les choix morales et politiques qui, supposément, fondent leur diplomatie.

La politique étrangère du régime Trudeau est truffée de contradictions de cette nature. La dernière en date est évidemment l'initiative de paix de l'ancien premier ministre, qui s'accommodait mal avec la décision d'autoriser les essais du missile *Cruise* en territoire canadien. Les deux politiques, prises isolément, sont parfaitement défendables. Mais, vues à la lumière d'une cohérence déductive, elles se contredisent. Il n'y a pourtant là rien d'anormal. Il est dans la nature de la diplomatie d'être contradictoire parce que le jeu international, qui est un jeu de puissance, y contraint tous les gouvernements. Mais c'est aussi une des raisons

pour lesquelles les grandes planifications désincarnées sont de peu d'utilité dans ce domaine des affaires publiques.

On donnera un autre exemple du caractère artificiel de cette démarche déductive. Le document « Politique étrangère au service des Canadiens » faisait du « maintien de l'harmonie du milieu naturel » l'une des six grandes orientations qui devaient conduire à des choix précis sur la scène internationale. Or qu'en fut-il en réalité ? Le ministère des Affaires extérieures, dans sa planification stratégique, n'a jamais considéré les problèmes de l'environnement comme l'une des priorités internationales du Canada. Tout au plus s'agissait-il d'un programme à maintenir. On peut discuter de ce choix, et il n'est pas nécessairement à condamner. Les options stratégiques sont toujours relatives et matière à débat. Mais il est bien sûr qu'il y avait là une incohérence qui discréditait la démarche initiale du gouvernement.

Mais il y a une autre raison pour laquelle la démarche du gouvernement Trudeau était utopique : c'est la nature même des objectifs

qui devaient servir à orienter la politique étrangère canadienne. On trouve là, en effet, une accumulation de platitudes, de lieux communs et de naïveté qui ont dû faire sourire passablement de chanceleries, et qui interdisaient, à toutes fins utiles, que ces principes servent de guide à l'action pratique du gouvernement.

Affirmer, par exemple, que « le Canada maintiendra en toute sécurité son indépendance politique », ou que « le Canada et tous les Canadiens jouiront d'une prospérité générale et croissante », ne constitue qu'un rappel banal de la raison d'être même de l'État. De la même façon, quand le document fédéral déclare pompeusement que « la politique étrangère la plus appropriée dans l'avenir en sera une qui appuie et prolonge des politiques intérieures capables de résoudre les grands problèmes nationaux », on s'enforce dans la puérilité intellectuelle tellement il va de soi que telle est, en effet, la fonction de toute politique étrangère.

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que l'approche dé-

ductive utilisée par le gouvernement Trudeau devrait être écartée par le nouveau ministre des Affaires extérieures. Au lieu de s'enfermer dans une spéculation globalisante et prétentieuse, et d'essayer de réinventer la roue, le gouvernement conservateur pourra proposer aux Canadiens une démarche qui colle à deux questions essentielles : quels sont les intérêts précis du Canada, et quels sont les problèmes, dans la conjoncture actuelle, qui doivent être inscrits prioritairement à l'agenda de la politique étrangère canadienne ? Ensuite, quels moyens, quels instruments seront privilégiés ? De cette façon, la diplomatie canadienne ne cherchera pas à tout faire, mais elle aura une direction précise autour de laquelle les Canadiens pourront se mobiliser.

Par conséquent, s'il doit y avoir une nouvelle doctrine de politique étrangère, elle devrait émaner de préoccupations concrètes, identifiées dans le temps, ressenties comme importantes par un large public. À partir de là, le débat pourra s'engager.

QUINZE JOURS AU JAPON

II — « S'il est un grand dessein propre au Japon contemporain, c'est bien celui d'être un modèle pour le monde... »

LÉON DION

LE JAPON paraît très confiant d'avoir acquis une nouvelle légitimité et il ne fait pas mystère de son ambition de devenir bientôt la première super-puissance mondiale au plan économique. Aux yeux du monde, le Japon apparaît comme l'une des sociétés les plus stables et en meilleure santé.

Il n'en est pas moins vrai que de graves problèmes confrontent le Japon, que le pays n'est pas sans faiblesses et que, plus que d'autres peuples, son avenir apparaît aléatoire. Les Japonais sont conscients du fait que leur succès dépend d'un incessant labeur, collectif et concerté, dans tous les domaines d'activité. Ils ont relevé le défi du pluralisme international, mais ils se savent dépendants du reste du monde bien plus que la plupart des autres nations. Les emprunts de l'étranger dans tous les domaines de la science, de la technique, de l'art, du sport et des modes courantes s'effectuent à des rythmes accélérés, parviennent-ils à effectuer les nécessaires assimilations sans y perdre leur identité ?

Les relations de travail fondées sur la déférence et la réciprocité de même que sur la loyauté envers l'entreprise persisteront-elles indéfiniment dans le cadre d'une société industrielle qui polarise et oppose les acteurs économiques ? Leur économie étant dangereusement dépendante de l'extérieur (à 80 % pour l'énergie, à plus de 50 % pour la plupart des ressources naturelles, à 20 % pour la nourriture, sans compter les céréales) et la sécurité militaire du Japon, lui qui, tout au long de son passé féodal et naguère encore, valorisait par-dessus tout les prouesses de guerre et qui, de tous côtés, est entouré d'ennemis potentiels, étant entièrement assurée par les États-Unis dont il doit, coûte que coûte, conserver l'amitié, les motifs d'incertitude qui découlent de ces conditions ne sont-ils pas trop angoissants pour ne pas engendrer l'insécurité individuelle et collective ?

Une source supplémentaire d'inquiétude se décèle au regard attentif. Le Japon est peut-être le pays le plus homogène du monde au plan ethnique, plus de 95 % de la population étant de souche japonaise. Les étrangers qui y viennent sont fondus dans le tronc commun ou repartent. La langue japonaise constitue un syncrétisme d'autres langues asiatiques mais elle présente des caractéristiques uniques qui la rendent difficilement accessible aux autres peuples, surtout occidentaux. Les Japonais ne se soucient guère du fait qu'après des années de vie au pays, de nombreux étrangers ne savent pas encore lire, écrire et souvent même pas parler leur langue. Au contraire, outre les avantages pratiques qu'ils tirent de l'apprentissage des langues étrangères, ils se font une règle de politesse de parler la langue des étrangers du moment qu'ils en maîtrisent les rudiments. Quand vous vous retrouvez seul dans un cercle de plusieurs Japonais et que tous, pour vous être agréables, même entre eux, et avec un plaisir évident, s'expriment en anglais ou en français des heures durant, il n'y a pas de quoi se sentir supérieur.

Toutefois, cette grande homogénéité ethnique et culturelle, premier principe de la sécurité collective japonaise pourrait bien être menacée. Des étrangers de plus en plus nombreux viennent au Japon — environ un million en 1978 —, 95 % d'entre eux étant asiatiques, surtout coréens. Et l'on estime que l'attrait pour le Japon va grandir rapidement et que le nombre de ceux qui cherchent à émigrer dans ce pays s'accroîtra constamment au cours des années à venir. Aussi craint-on que le Japon ne devienne de plus en plus hétérogène, qu'il n'en résulte des tensions culturelles et sociales croissantes, et que des sentiments de plus en



L'auteur en conférence durant son séjour au Japon.

plus vifs d'insécurité n'envahissent les esprits. Le professeur Tsunéo Ayabé, de l'Université de Tsukuba, bien connu pour ses travaux sur les relations entre les groupes ethniques au Japon et au Canada, à qui je demandais pourquoi il s'intéressait à semblables recherches, m'a répondu qu'elles revêtaient à ses yeux une grande importance pratique parce que le Japon, dans les décennies à venir, allait être confronté au problème de la coexistence en un même pays de groupes ethniques différents et qu'il lui importait d'enquêter sur les accommodements qui sont appliqués en Amérique du Nord afin d'être en mesure, le moment venu, de les adapter aux conditions de son pays.

Bref, à mesure que les expériences se succèdent au cours de mon séjour au Japon, une question se pose de plus en plus clairement à mon esprit : à quoi tient cette exceptionnelle aptitude du Japon à emprunter virtuellement tout de l'étranger, tout en ayant la conviction d'être en mesure de tout absorber sans laisser se perdre son « âme millénaire », pour reprendre une expression fréquemment employée, et sans trop de crainte de voir sa culture devenir hétéroclite ?

Le professeur Momoki Takemi m'a longuement expliqué l'importance pour les Japonais du concept du « centre ». Au Japon, m'a-t-elle enseigné, quand surgissent de fortes tensions, voire des contradictions, la sagesse ne consiste pas à chercher à les résoudre, à les solutionner, mais plutôt à les surmonter par la recherche d'une position centrale qui des dissout. Le centre, en effet, explique-t-elle, sans être ni l'une ni l'autre des positions extrêmes, comprend une partie de chacune d'elle et c'est ainsi qu'il est apte à les réconcilier et à en effectuer une symbiose qui dépasse en possibilités et en excellence les positions extrêmes initiales. Ainsi, l'opposition très vive entre les partisans de la peinture traditionnelle (*ni-honga*) et ceux de la peinture occidentale moderne (*yōga*) s'épanouit, sous les pinceaux des grands maîtres Fujita et Tanaka, dans l'invention d'une troisième voie pour laquelle l'adoption de la technique de la peinture occidentale contribue à rendre la peinture japonaise traditionnelle plus envolante encore que par le passé.

La constitution japonaise de 1946 offre un autre exemple du succès de la réconciliation des positions extrêmes dans la formulation d'une proposition qui agréait à tous les protagonistes. Les professeurs Fukase et Higuchi ont mis en évidence le fait que cette constitution, par ses principes fortement individualistes empruntés de l'Occident, heurte profondément la longue tradition communautaire du Japon.

Or, écrivent les auteurs, ces deux humanismes opposés convergent dans un projet grandiose — dont l'attrait est irrésistible pour toutes les factions — d'une paix internationale permanente que le Japon, par son pacifisme constitutionnel, propose au monde.

Le salut dans la visée d'universalité

Je pense que la plupart des Japonais estiment qu'un Japon fermé sur lui-même ne pourrait plus survivre et même qu'il ne serait plus digne de survivre. Ils ne témoignent plus, s'ils l'ont déjà fait, d'une admiration béate envers l'Occident. Au contraire, ils se montrent très fiers de ce qui est japonais. Toutefois, ils ne sont pas pour autant chauvins, ni ethnocentristes.

L'un des concepts les plus utilisés par les Japonais est celui de *koku-saika*. Ce concept fait référence aux multiples interactions entre le Japon et le reste du monde, sous tous les plans : économique, culturel et politique. La recherche des moyens de préserver l'identité nationale passe désormais par l'acceptation du défi de l'internationalisation — obligée du Japon. Mais leur plus grand motif de fierté, les Japonais ne le tirent pas d'abord du fait d'avoir rejoint et, à maints égards, surpassé l'Occident, mais plutôt du fait qu'ils deviennent un modèle pour l'ensemble du monde, et qu'ils réussissent ce « miracle », non pas au prix de leur « âme » ancestrale, mais, au contraire, en mettant à profit nombre de leurs anciennes traditions, et même en imprimant à celles-ci un nouvel épanouissement.

S'il y a un grand dessein propre au Japon contemporain, c'est bien celui de s'ouvrir au monde, d'être un modèle pour le monde. Et il se pourrait bien que ce soit l'antique conviction que le Japon est au centre du monde qui, inconsciemment, sous-tend ce grand objectif. C'est ainsi que, dans des circonstances tragiques, le Japon a adopté le constitutionnalisme occidental. Mais, tout en l'assimilant, il cherche à le dépasser en mettant à profit des composantes essentielles de sa culture traditionnelle, par exemple en ce qui concerne le respect de la faune, de la flore et de tout environnement naturel, de même qu'en s'ouvrant au pacifisme. De la sorte, tout en mettant son nouveau constitutionnalisme au service de la civilisation, il cherche à lui infuser un supplément d'humanisme.

Les Japonais sont très désireux de participer au *leadership* moral, culturel et économique du monde. Ils sont friands de s'associer avec les étrangers pour mener à bien toutes les entreprises imaginables. Mais leurs efforts se heurtent à un obstacle difficilement surmontable. Si les produits de l'industrie japonaise circulent partout dans le monde, si la

cuisine et les arts martiaux, que de très nombreux Japonais estiment non exportables, gagnent partout la faveur de publics de plus en plus nombreux, si même les formes d'étiquette et un style de vie à prime abord déroutants sont rapidement l'objet d'une appréciation générale très favorable, il subsiste un obstacle redoutable : celui de la langue japonaise qui est fort difficile et dont les Japonais disent même volontiers qu'elle est inaccessible aux étrangers. Jusqu'ici, en effet, les communications se sont faites surtout dans le sens du Japon : les Japonais connaissant de mieux en mieux l'anglais, tout ce qui de l'étranger est jugé valable et vite importé, traduit et assimilé. Par contre, pour le reste du monde, exception faite de produits de consommation importés du Japon, ce pays demeure une énigme, un mystère. De la sorte, le Japon, certes, se protège contre un évahissement de modes étrangers susceptibles d'être corrosives de ses propres traditions. Il n'en reste pas moins que la pleine internationalisation du Japon suppose que les com-

Québec, leur curiosité m'est apparue insatiable. Les centaines de personnes de tous rangs que j'ai rencontrées m'ont toutes parues fascinées par notre pays, sous tant d'aspects si différents du leur. Eux qui cherchent en tout la conciliation des extrêmes, ils se demandent comment nous nous en tirons avec nos froids hivers et nos chauds étés, sans bénéficier de la tiédeur d'un long printemps. Eux qui trouvent la sécurité dans l'homogénéité ethnique et culturelle, ils ne tarissent pas de questions à propos de notre fédéralisme, notre multilinguisme, notre multiculturalisme et notre bilinguisme officiel.

Pour toutes sortes de raisons tenant pour l'essentiel à la nature des informations qui leur parviennent du Canada, les Japonais ignorent à peu près tout du Québec. Mais leur intérêt s'éveille au plus haut point dès lors qu'on les informe des caractères spécifiques qui lui sont propres et qu'il cherche à préserver. Leur attention se fixe sur deux aspects particuliers de la situation québécoise : d'une part, s'agissant de la question linguistique, le fait que le français y

Sur le chemin du retour, tout en réfléchissant sur l'expérience très enrichissante que je venais de vivre, je me posais les questions suivantes : comment expliquer qu'au Japon, pays pourtant déjà si confiant dans l'excellence de son savoir-faire et dans la vigueur de son économie, se manifeste chez tous un intérêt très vif pour le Canada et le Québec, dès lors que les informations pertinentes ont été communiquées, et cela au point où de nombreuses personnes seraient désireuses de venir faire des stages dans nos entreprises, nos universités, nos hôpitaux, etc., si du moins nous aménagions des structures d'accueil adéquates ? Mais, par décevant contraste, comment comprendre cette complaisance dans l'ignorance complète du Japon qu'on constate à peu près partout au Canada, y compris dans les universités, alors que ce pays pourrait être pour nous, sinon un modèle, du moins sous tant d'aspects, une source précieuse d'enseignements, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans celui des beaux-arts, des lettres, de la science et de l'art de vivre ?

Les émotions profondes que j'ai éprouvées au Japon, cette sorte d'empathie pour des êtres et des choses pourtant à prime abord si différents que j'ai ressentie au plus profond de mon être, je crois en discerner au moins certaines raisons.

Le Japon, comme le Québec et le Canada, s'affaire à construire un avenir différent, meilleur que son passé, et cherche à se mériter la position la plus enviable possible parmi les peuples du monde. Du moins chez les élites, les interrogations qui ont cours au Japon ne sont pas étrangères aux préoccupations qui s'expriment au Québec et au Canada. Au Japon, on l'a vu, se poursuit une recherche incessante de l'identité nationale ; on s'applique à concilier la tradition et la modernité tout en cherchant, non seulement à promouvoir les composantes jugées les plus nobles de la tradition, mais encore à mettre ces dernières au service de la modernité ; on cherche à préserver le plus haut degré possible d'homogénéité ethnique et culturelle, mais on scrute également les moyens d'éviter qu'une hétérogénéisation éventuelle du Japon ne fasse poindre des sentiments d'insécurité et n'aboutisse à des tensions : par-dessus tout, c'est en faisant converger tous les efforts vers l'universel et en contribuant activement à l'édification d'une nouvelle civilisation humaine que le Japon voit les meilleures chances non seulement de sa survie mais aussi de son accession aux plus hauts rangs de l'humanité en tant que peuple porteur d'une culture spécifique.

Les Québécois qui, à propos d'eux-mêmes, se posent des questions après tout voisines de celles que soulèvent les Japonais, ne gagneraient-ils pas à accepter les offres de collaboration dans tous les domaines d'activité que ces derniers, que nous intriguons au plus haut point, nous font avec empressement dès lors qu'ils apprennent à nous connaître ? Certes, nous n'avons ni leur poids industriel, ni leur densité culturelle. Mais cette société jeune qui est la nôtre s'est bâtie sur des traditions et des valeurs qui nous sont propres. Le tort des Québécois ne fut-il pas d'avoir cru que leur accession à la modernité exigeait le sabotage de toutes ces traditions ? Pareil manque de confiance dans la valeur des racines ancestrales pour édifier une civilisation moderne est-il justifiable ? Est-il irrédémiable ? Dans cette recherche de nous-mêmes comme société originale dans le monde, rien ne nous empêche — au contraire, tout doit nous y inciter — de vouloir apprendre des Japonais comment ils sont parvenus à relever avec succès des défis analogues à ceux que nous esquivons depuis trop longtemps.

FIN



Tokyo à perte de vue.

(Photo : Monique Nuytemans)

munications se fassent dans les deux sens. Cette condition va requérir de bien meilleurs apprentissages du japonais que ce n'est le cas aujourd'hui, ou tout au moins l'éveil, chez les autres peuples, d'une curiosité suffisante envers le Japon pour qu'on se familiarise avec le savoir-faire et les arts japonais et que l'on procède à des traductions systématiques des productions littéraires et scientifiques japonaises.

Le Japon et nous

Le Japon est le second partenaire commercial du Canada, immédiatement après les États-Unis. Et pourtant, les Québécois et les Canadiens ignorent à peu près tout du Japon et ils ne semblent guère désireux d'apprendre à connaître un pays et un peuple dont ils entendent pourtant l'extraordinaire réussite économique des vingt dernières années. Seuls certains universitaires et artistes de la côte du Pacifique ont des contacts relativement suivis avec leurs collègues japonais. Pour l'ensemble, ce sont les universitaires américains, surtout ceux de la Californie, qui sont les plus présents et les plus actifs au Japon.

Quant aux Japonais, leur soif de tout connaître du reste du monde est sans limite. Ils sont partout, comme touristes bien entendu, mais aussi en tant qu'artistes, étudiants et chercheurs. S'agissant du Canada et du

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ 46 CLSC

souhaitable, a-t-il dit, de rapprocher les services des populations à desservir.

Les CSS et les CLSC devraient fonctionner en collaboration, a souligné M. Laurin. «Un cadre est accepté, il reste à l'actualiser. Je voudrais que cela aille au-delà du jugement de Salomon où on tente de couper le bébé en deux.»

Le ministre n'a pas exclu la possibilité qu'il soit nécessaire d'apporter quelques nuances: «cela est possible», a-t-il ajouté sans vouloir préciser davantage. Il a d'autre part réaffirmé que le délai qui s'écoulera entre l'adoption de la méthodologie et l'actualisation du plan de partage se conformera à l'échéancier déjà fixé, c'est-à-dire que les plans de réaffectation des ressources devront être déposés le 15 novembre. Les transferts deviendront effectifs sur le plan budgétaire le 1er avril prochain.

La Fédération des CLSC demande au MAS de prendre en charge lui-même la conduite de l'opérationnalisation du transfert, estimant que la multiplication des niveaux et des lieux de discussions se prête trop facilement à l'abus des mesures dilatoires qui note-t-elle, ont constamment empoisonné ce dossier depuis quelques années.

Les CLSC menacent de retirer totalement leur collaboration et les accords qu'ils ont déjà donnés s'il y a remise en question significative du nombre d'effectifs prévu dans les plans de réaffectation transmis aux CRSSS le 13 septembre dernier par la direction générale des services sociaux du MAS, soit 32 %. Le conseil d'administration de la Fédération de la Fédération a été mandatée par l'assemblée pour juger de ce qui est significatif ou non.

«Nous devons compléter le plus tôt possible cette opération de transferts des services sociaux... mais pas à n'importe lesquelles des conditions», a mis en garde M. Sénéchal.

◆ Truffaut

les traits d'Antoine Doinel, dans *L'amour à vingt ans* (1962), *Baisers volés* (1968), *Domicile conjugal* (1970) et *L'amour en fuite* (1978).

En 22 films, l'ex-enfant terrible de la Nouvelle vague a renouvelé une tradition française, fondée à la fois sur le romanesque, l'étude des caractères et l'observation de la vie quotidienne. Les œuvres les plus célèbres de celui que les critiques considéraient comme le maître du cinéma d'auteur: *Jules et Jim* (1961), *La nuit américaine* (1972), qui obtint à Hollywood l'Oscar du meilleur film étranger, et *Le dernier métro* (1980) qui fut couronné de douze Césars (l'équivalent français des Oscars américains).

Grand spécialiste de Hitchcock, auquel il a consacré un livre, et admirateur du cinéma américain — il joue d'ailleurs dans *Rencontre du troisième type*, de Steven Spielberg — Truffaut tourne plusieurs films tirés de polars de William Irish — *La mariée était en noir* (1967), *La sirène du Mississippi* (1969) — et de David Goodis — *Tirez sur le pianiste* (1960).

«Le cinéma perd avec François Truffaut l'un de ses grands hommes, dont on n'est pas près de voir le remplaçant», a déclaré hier le directeur de la Cinémaèque française et metteur en scène Constantin Costa-Gavras.

«C'est un week-end épouvantable pour le cinéma français, avec le décès de Pierre Kast», décédé, lui, samedi, alors qu'il était rapatrié d'Italie en France par avion sanitaire.

«Truffaut est un metteur en scène très jeune. Il aurait fait encore beaucoup d'autres films. C'est un metteur en scène irremplaçable.»

«C'était un des grands supporters de la Cinémaèque française, surtout dans ses heures les plus difficiles, en 1968. C'était un ami personnel d'Henri Langlois.»

AUJOURD'HUI

Le secteur Culture personnelle du Collège Marie-Victorin propose un programme Petite enfance aux personnes qui s'occupent d'enfants de 0 à 6 ans. Ce programme comprend cinq rencontres: on peut s'inscrire pour une activité ou pour la série. La première rencontre est réservée aux messieurs et s'intitule «L'homme et les enfants». Elle aura lieu de 19 h 30 à 22 h 30, 325-0150.

Conférence de M. Truong, à 19 h 30, salle André Michaux du Pavillon administratif du Jardin botanique. Il y parlera de réussite de culture de légumes vietnamiens au Québec. 252-1179.

«Le soutien à domicile, solution pour continuer à vivre chez soi». C'est sous ce thème que le Forum des citoyens âgés invite ses membres et les personnes intéressées à venir discuter sur les services requis par une personne âgée pour continuer à vivre dans son logement. Rendez-vous à 13 h 30 au Forum des citoyens âgés, 1800 ouest, boul. Dorchester. 937-7401.

Saul Friedlander, professeur de Sciences politiques et écrivain de réputation internationale, sera l'invité du Centre Hillel (L'Union des Étudiants Juifs de l'Université de Montréal) pour une conférence publique portant sur «Le nouveau discours sur le nazisme dans le roman et le cinéma contemporain». À 19 h 30 au Pavillon principal, entrées U-1 ou M-4 à la hauteur du 2900 Édouard Montpetit.

L'équipe petite enfance du CLSC Longueuil-Ouest organise une séance de dépistage des problèmes auditifs, visuels, de langage, ce lundi en soirée. Les parents d'enfants de 2 à 5 ans qui ont rendez-vous du développement de leur enfant sont invités à prendre un rendez-vous en téléphonant au 651-9830, poste 319.

APRÈS LA MARCHÉ POUR LA PAIX

Une poignée de militants poursuit sa vigile à Ottawa

(PC, AFP, CP) — Au lendemain de la marche pour la paix qui a attiré à Montréal plus de 10,000 manifestants, une douzaine de militants pacifistes continuaient toujours hier à Ottawa, sur une colline parlementaire balayée par le vent et la pluie, de lire les noms des 400,000 canadiens signataires d'une pétition en faveur du désarmement.

Amorcée samedi lors de l'arrivée à Ottawa des deux caravanes pour la paix — l'une partie de Terre-Neuve, l'autre de Colombie-Britannique — cette vigile doit se terminer aujourd'hui, premier jour de la semaine internationale pour le désarmement et la paix.

Les organisateurs de la Caravane doivent rencontrer au cours des prochains jours le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, de même que le chef du Parti libéral, M. John Turner et le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent. Les pétitions, recueillies dans plus de 70 villes, seront remises à différents députés fédéraux.

C'est à Montréal que la «Marche pour la paix et la vie» de samedi a rencontré le plus de succès, en dépit de la grève des transports en commun.

A Toronto, à peine 2,000 personnes ont défilé dans les rues, arborant des effigies en papier mâché de Brian Mulroney et Ronald Reagan échangeant des poignées de main au-dessus d'un missile Cruise.

À Edmonton, 400 manifestants ont hué le député d'Edmonton-Sud, M. Jim Edwards, après qu'il ait rappelé l'engagement du premier ministre conservateur d'accroître la participation du Canada à l'OTAN.

À Saskatoon et St-John (Nouveau-Brunswick), où se tenaient aussi des manifestations, le nombre des participants oscillait entre 100 et 200.

Les manifestants réclament l'arrêt des essais du missile Cruise au Canada, la proclamation du pays «zone libre d'armes nucléaires», l'utilisation des sommes consacrées aux armements pour combler les besoins sociaux et un vote libre au Parlement sur ces questions.

À Montréal, la manifestation qui s'est ébranlée peu après 13 h 30 devant le complexe Guy-Favreau, était particulièrement haute en couleur: à travers la forêt de banderoles et de ballons, des pancartes du Parti communiste voisinaient celles de l'Eglise unie et l'anglais faisait bon ménage avec le français et l'espagnol.

En tête, un char allégorique illustrait de façon non équivoque les effets dévastateurs d'une guerre nucléaire, bruits apocalyptiques et blessés inclus.

Les trois centrales syndicales québécoises, des partis politiques de toutes tendances, des associations d'étudiants, des groupes de femmes et de personnes âgées prenaient pas à la manifestation, avec la bénédiction de l'Assemblée des évêques du Québec et de l'Assemblée nationale.

Les organisateurs espéraient toutefois beaucoup plus de participants à cette marche qui l'an dernier avait attiré plus de 30,000 personnes.

Même en Allemagne Fédérale, bastion du mouvement pacifiste, la campagne pour le désarmement a attiré moins de militants que prévu pour les manifestations d'automne qui ont culminé samedi.

Les écarts entre les indications de la police et celles des organisateurs sont considérables. Les pacifistes affirment avoir attiré samedi 400,000 personnes à travers le pays alors que les services officiels, sans avancer de chiffre global, ont constaté une participation nettement plus faible.

À Hambourg, 20,000 personnes, selon la police, et 100,000, selon les pa-

cifistes, ont défilé dans le centre-ville. Vingt mille personnes ont manifesté à Stuttgart où on en attendait près de 70,000. Enfin, les protestataires étaient entre 40,000 et 50,000 à Bonn où les coordinateurs en prévoyait 200,000.

La chaîne humaine qui devait s'étendre sur 210 km entre la ville de Duisbourg, dans la Ruhr, et la base américaine de Hasselsbach dans le sud-ouest, présentait de nombreux trous de plusieurs kilomètres et n'a pas pu être bouclée.

Le mouvement pacifiste, toujours très vivant en RFA, un an après le déploiement des fusées américaines Pershing-2, n'a pas rempli son contrat pour cette journée. Sans pouvoir conclure à un essoufflement général, cet échec semble dû à l'absence d'enjeu immédiat et à des erreurs tactiques, estiment les observateurs.

À l'automne 1983, les pacifistes avaient pu rassembler jusqu'à 3 millions de personnes sur dix jours contre le déploiement prévu des Pershing-2. Cette année, les fusées américaines sont déjà là et leur déploiement est largement avancé.

Le choix en 1984 d'un double thème — contre le réarmement et contre le chômage — a pu avoir un effet dé-

mobilisateur. En outre, les manifestations pacifistes ont commencé très tôt, dès le début des manœuvres d'automne de l'OTAN, et s'achèveront le 3 novembre à Bonn par un rassemblement de solidarité avec l'Amérique centrale, à la veille des élections au Nicaragua. Trop, c'est trop, reconnaissait samedi, en privé, le comité de coordination du mouvement pacifiste.

Les organisateurs de la Caravane canadienne de la Paix estiment quant à eux que les effets de la Marche pour la paix et la vie ne seront visibles qu'à long terme: «Ça ne changera pas les choses concrètement dès demain matin», a-t-il expliqué. Selon lui la pression de l'opinion publique finira bien par faire agir les gouvernements.

La plupart des manifestants semblaient du même avis. «Cette marche va conscientiser les gens, et c'est justement l'opinion publique qui va changer les choses», a notamment commenté une participante venue du Nouveau-Brunswick, Mme Claudette Essiembre.

«On voudrait que ça désarme partout dans le monde, parce que la survie de l'humanité est en jeu», a-t-elle expliqué.

Harel: le Québec veut assurer la diversité culturelle en français

ANGÈLE DAGENAI

Dans un discours passionné devant quelque 250 représentants de diverses ethnies montréalaises, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel, a assuré son auditoire que le Québec avait comme politique bien définie d'assurer la diversité culturelle en français, c'est-à-dire de puiser dans l'héritage de tous les groupes qui composent le tissu québécois pour enrichir la culture française du Québec.

Le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, invité au même colloque de la Fédération des groupes ethniques du Québec sur «l'intégration scolaire des immigrants», a fait écho aux propos de Mme Harel en précisant que l'avenir de la nation québécoise ne pouvait plus se concevoir autrement que dans le pluralisme et le respect de la diversité.

M. Bérubé a profité de la tribune qui lui était offerte pour préciser que le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire aurait pu être un projet éducatif «national», établissant une «école d'état» comme on en trouve dans la plupart des pays du monde. Au contraire, a-t-il fait valoir, il s'agit d'un projet ouvert qui laisse toute latitude au milieu pour se doter d'écoles sur mesure, respectant les attentes et besoins des gens des différentes régions du Québec ou quartiers des grandes villes. M. Bérubé a tenu à souligner à son auditoire que les communautés culturelles pourront occuper le terrain qu'elles revendiquent depuis longtemps si elles décident de vraiment s'impliquer dans l'école québécoise.

Mme Louise Harel a souligné par ailleurs l'importance pour les écoles d'embaucher du personnel enseignant ou non-enseignant de différentes origines culturelles. Citant l'étude de la sociologue Anne Laperrière commanditée par le Conseil scolaire de l'île de Montréal sur l'intégration socio-scolaire des enfants immigrants, Mme Harel a rappelé l'importance d'amener tout le milieu scolaire à valoriser la culture d'origine des enfants immigrants.

Ignorer le vécu de l'enfant, ne jamais en parler en classe, c'est faire sentir à l'enfant que sa culture d'origine ne vaut pas la peine d'être considérée et enseignée, qu'elle ne vaut pas grand-chose, ni sa famille non plus», écrivait Mme Laperrière en décembre 1983. Les conséquences de cette négation produisent un blocage émotif qui est très peu propice à l'apprentissage scolaire et à l'intégration spcio-culturelle de l'enfant dans son nouveau milieu.

Mme Harel a invité les participants au colloque à susciter des projets au sein de leur communauté dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. «J'aimerais voir entre autres des jumelages d'écoles québécoises avec des écoles d'autres pays mais aussi des jumelages d'écoles montréalaises avec d'autres écoles de Montréal où des réalités scolaires différentes sont vécues.»

En atelier, les participants ont reconnu qu'il n'existait guère de recherche et d'instruments pédagogiques pour favoriser l'intégration des enfants immigrants à l'école québécoise. Mis à part une ouverture d'esprit et une «attitude généreuse» de la part de certains professeurs et directeurs d'école, la sensibilisation au problème de l'intégration scolaire est encore largement déficiente. On a réclamé des cours de formation, du recyclage, un centre de recherche et des manuels scolaires purgés des stéréotypes racistes et dévalorisants attribués souvent à certaines ethnies.

On a reconnu également qu'il était dérisoire de travailler à l'intégration scolaire de l'enfant sans se préoccuper de son milieu familial. «On ne transplante pas un arbre sans ses racines», a souligné un participant. Les relations parents-école sont à réinventer complètement, a-t-on également fait valoir: si les parents québécois de vieille souche trouvent souvent inadéquates, insuffisantes et

NBC et du quotidien USA Today.

Certains, dont M. Harris, estiment que les débats télévisés jouent un rôle déterminant dans la campagne. Dans le camp républicain, en revanche, on affirme que M. Reagan a déjà remporté la campagne et que les débats télévisés ne peuvent avoir un grand impact sur l'opinion. Les républicains font remarquer que la célèbre gaffe de l'ex-président Gerald Ford qui avait dit, lors du débat qui l'avait opposé à Jimmy Carter, que la Pologne n'était pas sous domination soviétique n'avait coûté que 2 points au président sortant au scrutin de novembre 1976.

Les stratèges démocrates affirment pour leur part qu'il n'est pas impossible pour un candidat présidentiel de surmonter, en quelques jours, un handicap important. Ils notent que Hubert Humphrey avait réussi à gagner 15 points en 20 jours dans la course contre Richard Nixon en 1968. (M. Nixon avait finalement remporté le scrutin avec une avance de 0,7 % du vote populaire, soit environ un demi-million de votes.)

◆ La famille

de cette belle victoire.

Dans le public, les membres de la famille Beaudoin ne réagissent pas tout de suite. Incrédulés, interloqués, ils se regardent. C'est comme si les paroles du jury numéro 9 leur avait coupé la parole.

La scène est curieuse parce que souvent, dans le passé, un des frères de la victime, Gilles, s'est montré agressif à l'endroit des accusés. En attendant le jury, Gilles semblait justement à bout de nerfs, serrant au bout d'un bras tendu la main de sa femme Yolande, qui fermait les yeux, tentant de rester calme.

Le juge n'est pas aussitôt sorti que Gilles se lève et contournant lentement la table réservée aux journalistes et il se dirige vers les accusés. «Laissez-moi passer, je veux juste leur parler», dit-il trop calmement en s'approchant à quelques pas des policiers.

Tout près, deux agents s'interposent. Son frère Réjean arrive et lui glisse doucement: «OK, c'est correct», tout en jetant un regard éploré vers les journalistes, un peu retournés par la tournure des événements.

Tout de suite, quelqu'un intime l'ordre à tout le monde de vider la salle. Les policiers ne lésinent pas. D'autant plus que le juge Ryan leur avait mentionné qu'ils étaient «libres d'intervenir» contre quiconque voudrait manifester ouvertement son opinion sur l'issue du procès. «Les jurés n'ont pas à subir les réactions de qui que ce soit», avait dit le juge avant d'interdire aux cameramen de prendre des images des 12 jurés.

La signification du verdict de samedi après-midi est claire. Les deux principaux acteurs de l'opération «surprise» imaginée par le détective Salvail ont agi de bonne foi.

Présente à toutes les étapes des procédures judiciaires contre les policiers de Sherbrooke, Mme Cécile Beaudoin, mère de la victime, n'a pas caché sa déception: «Je ne peux pas croire ce qu'il y a dans la tête des policiers, qu'ils soient si peu éduqués que cela.»

«En plus de ça, ils me disent: 'Comprenez, Madame, on a déjà un meurtre'. Ça veut dire qu'ils en ont besoin d'un, eux aussi? C'est comme si je me disais que deux policiers ont tué mes deux fils, qu'est-ce qu'il me reste à faire?» s'est-elle demandée, encastrée de ses deux fils qui l'aidaient à descendre l'escalier du Palais de justice.

Très ému, Réjean, frère de la victime, a commenté devant les caméras de la télévision: «Qu'est-ce que tu vas penser de quelqu'un qui va rentrer dans ta chambre le matin avec aucune identification et qui va avoir l'air d'un mal rasé? Tu vas penser que c'est de la légitime défense. Si eux (les policiers) sont en légitime défense, eux autres comme mon frère sont coupables?», a-t-il demandé.

Toujours sous le choc des événements du 23 décembre dernier au motel Le Chatillon, la famille Beaudoin semble partager l'opinion de Yolande: «Il n'y a pas de justice», a-t-elle dit avant de quitter le Palais de justice.

L'avocat des deux policiers n'en est pas à sa première victoire dans une cause semblable.

somme toute frustrantes, les relations qu'ils ont avec les professeurs et l'école, il faut penser que les nouveaux arrivants ont bien d'autres problèmes à régler qui ne sont pas de nature scolaire. Mis à part les difficultés linguistiques et culturelles qu'ils rencontrent dans leurs relations avec le milieu scolaire, ils s'attendent souvent à ce que l'école règle elle-même les problèmes de leur enfant. Leur désintérêt face à l'école provient en grande partie de leur méconnaissance du système québécois d'éducation.

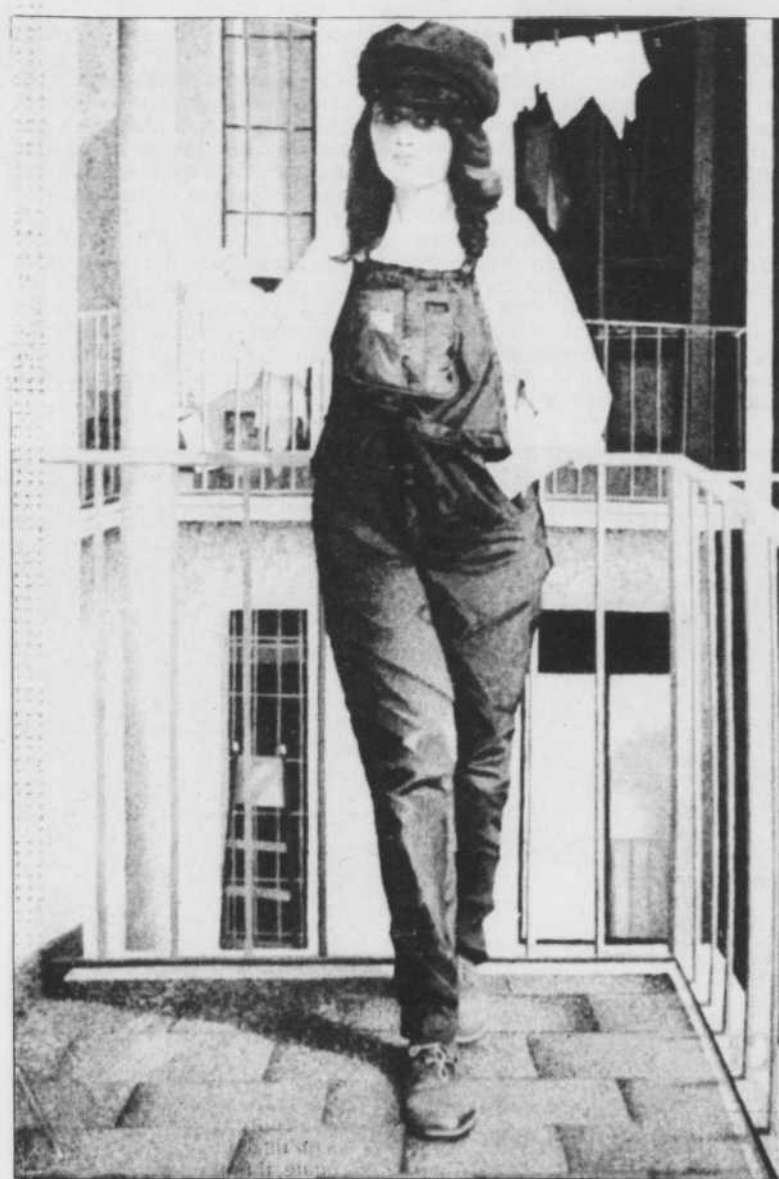
Pour aider à créer des ponts entre Québécois de vieille souche et minorités «visibles» ou «audibles», un participant a suggéré que la société Radio-Canada diffuse un téléroman populaire écrit par un collectif d'auteurs, reflétant la vie quotidienne d'un quartier ethnique de Montréal. «Les Québécois aiment se faire raconter des histoires et les dramatiques les passionnent, pourquoi ne pas aller rejoindre les parents là où ils se trouvent, c'est-à-dire devant leur appareil de télévision?», a lancé ce parent devant un auditoire enthousiaste.

22 octobre

par la PC et l'AP

- 1983: un sommet des pays des Antilles, réuni à Port-of-Spain (Trinité-Tobago) envisage des sanctions et une éventuelle action militaire contre la Grenade.
- 1982: l'assemblée générale de l'ONU demande à l'Irak et à l'Iran, en guerre depuis deux ans, de cesser immédiatement le feu et de retirer leurs troupes sur des frontières internationales reconnues.
- 1978: Jean Paul II est couronné pape.
- 1977: quarante-deux pays demandent à l'assemblée générale de l'ONU de se saisir du problème des détournements d'avions.
- 1975: Henry Kissinger, secrétaire d'État américain, achève une visite de quatre jours à Pékin, dans une atmosphère que l'on dit réservée.
- 1974: les États-Unis et l'Islande signent un nouveau bail qui permet aux Américains de continuer à utiliser des bases militaires dans l'île.
- 1973: décès du violoncelliste espagnol Pablo Casals.
- 1970: un avion, à bord duquel se trouvent deux généraux américains, s'égare au cours d'un survol de la Turquie et se pose en Arménie soviétique.
- 1968: un attentat à la bombe fait 13 morts dans un marché de Jérusalem.
- 1962: le président Kennedy ordonne un blocus aéro-naval de Cuba, après être arrivé à la conclusion que des bases de missiles soviétiques sont en cours d'installation dans l'île.
- 1956: manifestations en Hongrie en faveur d'un gouvernement démocratique.
- 1953: la France accorde l'indépendance au Laos.
- 1952: l'Iran rompt les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne à la suite d'un différend pétrolier.
- 1906: décès du peintre français Paul Cézanne.
- 1883: soirée inaugurale du Metropolitan Opera, à New York.
- 1873: les empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche-Hongrie forment une alliance.
- 1862: la garnison d'Athènes se soulève, obligeant le roi Otto Ier à abdiquer.
- 1725: décès du compositeur italien Alessandro Scarlatti.
- 1721: Pierre le grand prend le titre de tsar de toutes les Russes.
- 1492: le roi d'Angleterre Henri VII met le siège devant Boulogne.

Ils sont nés un 22 octobre: le compositeur et pianiste hongrois Franz Liszt (1811); le compositeur anglais Benjamin Britten (1913); Bao Dai, ex-empereur d'Annam (1913); l'actrice américaine Joan Fontaine (1917); l'actrice française Catherine Deneuve (1943).



Marché de l'art

La crise frappe encore plus durement à Turin qu'à Montréal, Toronto et Vancouver

JEAN CHARTIER

« Le marché de l'art traverse aussi une période difficile en Italie. Pour les grands maîtres, tout va bien, il n'y a pas de crise. Mais les artistes jeunes se trouvent souvent en difficulté, ceci dépendant évidemment du type de peinture, et c'est attribuable au fait que le pouvoir d'achat de « la classe moyenne italienne » a baissé de 25 % depuis la récession. On pourrait même dire qu'en Italie, il y a une crise du marché de l'art depuis 1974; tout au moins, assurément, on peut dire que le marché de l'art est moins dynamique qu'il ne l'était auparavant ».

M. Enrico Allosio est le directeur de la galerie Ideogramma à Turin, le deuxième plus important marché d'oeuvres d'art en Italie, tout de suite après Milan. M. Allosio est le seul conservateur de galerie de l'extérieur du Canada qui soit venu présenter les artistes de sa galerie et leurs oeuvres au 2e salon des galeries d'art de Montréal, salon qui veut devenir un événement international avant que Toronto et ou Vancouver ne prenne la place.

M. Allosio estime qu'il y a une « clarification » dans le marché de l'art, présentement. Sa galerie d'art contemporain à Turin expose notamment des oeuvres de ce qu'il qualifie de « trans-avant-garde italienne ».

Mme Donatella Merlo est une de ces artistes. Elle est venue à Montréal présenter ses oeuvres avec deux

autres artistes turinois.

Mme. Merlo utilise notamment le pointillisme dans ses tableaux. Ses collègues turinois considèrent sa peinture comme étant remplie de références à la vie italienne; néanmoins, disent-ils, c'est d'un univers qui puisse le rapprocher du monde de la peinture de certains peintres réalistes montréalais. Mme Merlo est une artiste active depuis plusieurs décennies; en outre, sa famille a été impliquée depuis plusieurs générations dans la production picturale.

Pourtant, ses oeuvres ne se vendent pas plus chères que celles des artistes montréalais ayant peints depuis 10 ou 15 ans et obtenu quelque renommée du milieu. Par exemple, Ainsi, le tableau évoqué ci-contre, et qui n'est évidemment pas en noir et blanc, était offert à Montréal au prix de \$ 2850, ce qui est légèrement inférieur au prix réclamé à Turin. Mme Merlo vit de son art mais celui-ci n'est pas excessivement généreux pour elle. Voilà.

M. Vanni Penone est un sculpteur fort réputé, originaire de Mondovì, tout près de Turin. Sa réputation est considérable en Italie et pourtant, il enseigne aux Beaux-Arts de Turin pour gagner sa vie. Il a présenté à Montréal une oeuvre colossale intitulée « Homme » dans l'intention de percer le marché nord-américain. Il a mis un an à réaliser cette sculpture en bois de trois mètres de hauteur. L'oeuvre sculptée en un an a été of-

ferte à \$ 20,000.

M. Penone a une production nombreuse et variée; il vend souvent ses oeuvres à des collectionneurs privés italiens. Cette oeuvre-ci a été vendue à l'industriel italien Pielli de Biella. M. Penone cisèle aussi le marbre, la pierre, le bronze et la terre cuite. Il est le frère du célèbre sculpteur d'art moderne Giuseppe Vanni. Il explique se rattacher davantage à la tradition que son frère. Si on compare le prix de ses oeuvres à celui des artistes traditionnalistes canadiens, on s'aperçoit que leur prix est inférieur.

En effet, M. Penone offrait au salon des galeries d'art une autre sculpture en bois d'environ un mètre de hauteur nommée « Nymphé » au prix de \$ 2600. « C'est une sculpture moderne tridimensionnelle, explique-t-il, s'inspirant de ce que les Espagnols ont fait, une sculpture polychrome qui se réfère aussi aux oeuvres de Pompéi ».

M. Penone n'a fait la connaissance que d'un seul sculpteur à Montréal. Les rencontres d'artistes n'ont pas été fort nombreuses. Toutefois, plusieurs galeries montréalaises se préparent à se jumeler à des galeries étrangères pour la promotion d'artistes.

Ainsi la galerie Graff et la galerie Michel Tétrault sont notamment allés à la foire de Bâle cette année. Les directeurs de ces galeries se proposent d'y signer des contrats d'échange d'oeuvres de leurs artistes contre des oeuvres d'artistes étran-

gers l'an prochain. Mme Madeleine Forcier, la directrice de la galerie Graff, se propose en outre de mener une offensive du côté de Chicago. « Il nous faut trouver de nouveaux débouchés pour l'art contemporain montréalais, dit-elle. Il nous faut procéder à un déblocage. Ça se fera en partie par les échanges internationaux ».

Même les artistes turinois fortement inspirés du traditionnalisme et du portraitisme ne vivent pas grassement de leur art. Ainsi, M. Gabriele Girardi est un peintre qui dit évoquer une inspiration classique dans ses tableaux, à savoir la culture méditerranéenne ancienne et il filtre celle-ci par l'utilisation de couleurs à la française.

Pourtant, ses tableaux ne lui rapportent au total que 20 millions de livres par année. C'est dire que sa peinture « classique et à la française » ne lui rapporte guère plus que la peinture contemporaine aux jeunes peintres montréalais. Nous reviendrons sur ceux-ci demain.

M. Girardi enseigne lui aussi à Turin, surtout pour se garder en contact avec les idées nouvelles de la jeunesse et les autres créateurs, dit-il. Néanmoins, bien qu'il s'inspire parfois de thèmes religieux, ses tableaux se vendent rarement plus de \$ 4000 ou \$ 5000. Les prix des tableaux des peintres actifs dits traditionnalistes en Italie sont donc nettement inférieurs à ce qu'on trouve au Canada.

Transcontinental, Biotech Électronique, Goodfellow et Ciment St-Laurent seront bientôt admissibles au R&EA

REAction

PAUL DURIVAGE

Tel que prévu, les nouvelles émissions de titres admissibles au Régime d'épargne-actions (R&EA) du Québec affluent avec l'approche de la fin d'année fiscale. Quatre compagnies viennent en effet de mettre en branle le processus qui leur permettra de recueillir les millions que les contribuables sont de plus en plus disposés à soustraire au fisc.

Trois de ces compagnies se qualifient comme corporations en développement et offrent un coupon fiscal équivalent à 150 % de leur coût d'achat pour l'usager. Seule Ciment St-Laurent Inc. fait exception compte tenu de l'ampleur de son bilan, et propose une déduction de 75 % aux fins du R&EA.

Une des émissions les plus en vue présentement est celle du Groupe Transcontinental GTC Ltée. L'entreprise vise à recueillir environ \$10 millions en capital frais.

Le Groupe Transcontinental est l'une des principales entreprises d'imprimerie et d'édition au Québec. Les principales divisions sont les Publications Les Affaires Inc., Imprimerie Trans-Continentale Inc., Composition Contact Inc., les Éditions Transmo Inc., Livre-Loisirs Ltée, et les Messageries Publi-Maison Ltée.

La division la plus en vue du public est sans doute Publications Les Affaires. Celle-ci, dirigée par M. Claude Beauchamp, édite le Journal Les Affaires qui a un tirage de 57,000 copies, le magazine mensuel Affaires, la Revue Commerce acquise en juillet 1982, l'hebdomadaire Québec Construction et le mensuel spécialisé Informatique et Bureautique. Plus d'une cinquantaine de personnes gravitent autour de ces publications.

La fiche technique de GTC est impressionnante. Le bénéfice net affiché en effet un taux de croissance annuel composé de 43,2 % pour les cinq dernières années. Les ventes se sont par ailleurs accrues à un rythme de 48,3 % par année.

La dernière compilation du Journal Les Affaires, plaçait le Groupe Transcontinental au 102e rang parmi toutes les entreprises du Québec pour son actif et au 147e rang pour ses 468 employés au Québec.

L'entreprise a d'ailleurs passé de

justesse le test Parizeau pour se qualifier à titre de corporation en développement. L'actif total de l'entreprise atteignait en effet \$43 millions au 25 août 1984. Par contre, l'avoir des actionnaires était sensiblement inférieur à \$10 millions, soit \$9,3 millions, ce qui ouvre droit à la déduction maximum.

Le prix de l'action serait entre \$8 et \$9 selon les conditions du marché. Le produit de l'émission servira principalement au remboursement d'une partie de la dette à long terme de l'entreprise. Nous reviendrons sur cette émission à l'occasion d'un commentaire plus élaboré la semaine prochaine.

L'entreprise Goodfellow Inc. vise quant à elle à recueillir \$5,25 millions de capitaux frais.

L'entreprise de Ville St-Laurent fondée en 1972 oeuvre principalement dans la transformation et la distribution de produits en bois. Le bois d'oeuvre blanchi et brut, les revêtements de plancher préfinis et non finis ainsi que les panneaux de bois à base de placages et d'agglomérés figurent parmi ces produits.

On la retrouve également dans la distribution et le courtage de produits en bois autres que les siens. À ce titre, elle achète de pleins wagons de bois finis qu'elle distribue par sa propre flotte de camions en chargeant complet ou partiel, à ses clients de l'est du Canada.

Pour l'exercice financier terminé le 31 août dernier, l'entreprise a réalisé un bénéfice de \$1,6 million sur des ventes de \$105,9 millions. De fait, seul l'exercice 1981-1982 s'est soldé par un déficit, bien qu'encore léger, au cours des cinq dernières années. Son actif était de \$30,7 millions au 31 août dernier, dont 72 % de la contrepartie est constitué de dettes à long terme.

Biotech Electronique Ltd est la seule des trois entreprises à se qualifier de corporation en développement, a en avoir vraiment le profil.

L'entreprise de Dorval n'a qu'un actif total de \$9,8 millions. Le poste du passif exigible s'est accru démesurément compte tenu de l'essor qu'a pris l'entreprise en quelques années seulement. Le produit de l'émission de \$5 à \$7 millions d'actions ordinaires servira justement à en réduire l'importance afin de supporter

la poursuite de l'expansion des affaires.

Biotech offre une couleur haute-technologie mais avec de bonnes bases commerciales. Elle oeuvre depuis sept ans dans la fabrication et la distribution de produits électroniques spécialisés. Elle offre ainsi des conditionneurs et purificateurs d'air, des ioniseurs, des humidificateurs, des chauffeuses et des équipements à contrôle statique.

Tel que mentionné, le chiffre d'affaires est en forte progression. Il a presque doublé au cours du dernier exercice, par rapport au précédent, pour atteindre \$10,9 millions. Les prévisions de ventes sont de \$32,5 millions pour l'exercice en cours. Déjà \$6,2 millions ont été amassés au terme des trois premiers mois comptabilisés.

Il en va de même du bénéfice. Celui-ci s'est inscrit à \$513,000 au 31 mai 1984, comparativement à \$200,000 un an plus tôt.

Pour sa part, Ciment St-Laurent Inc. revient sur le marché avec l'émission d'actions subalternes de classe A pour un montant d'environ \$10 millions. Ce produit servira à rembourser partiellement le financement à relais obtenu dans le cadre de l'acquisition de la cimenterie à Catskill, dans l'État de New York.

La cimenterie a réalisé un bénéfice net de \$5,3 millions pour les huit premiers mois de l'année en cours grâce principalement à un accroissement des ventes de ciment et à une augmentation des prix de vente nets aux États-Unis.

Les résultats de l'entreprise sont toutefois très instables en raison de la nature cyclique de cette industrie. Le bilan fait par ailleurs état d'un niveau d'endettement particulièrement élevé.

Ciment St-Laurent a d'ailleurs suspendu son dividende trimestriel en octobre 1981. Elle devait toutefois le rétablir en juillet dernier, sur une base de 10 cents par action, possiblement en prévision de l'émission en cours.

Cette compagnie a néanmoins l'avantage d'être déjà inscrite à la cote boursière où sa valeur est établie. Mieux encore, on la retrouve à la fois aux Bourses de Montréal et Toronto, ce qui en augmente la visibilité.

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R&EA.Q.

Date du prospectus	Émetteur	Déduction	Montant	Prix par action	Prix au 15-10-84	Prix au 21-10-84	Var.
30-12-82	Imasco Ltée	REAQ 100%	114 000 000 \$	28% \$	40% \$	41% \$	+%
07-12-82	U.A.P. Inc.	REAQ 100%	5 170 000 \$	22 \$	31 \$	31 \$	—
07-12-82	* Cascades Inc.	REAQ 100%	5 000 000 \$	2,50\$(1)	9% \$	9% \$	—
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	REAQ 100%	1 250 000 \$	6% \$	6% \$	6% \$	—
22-03-83	Dufresnoy, société d'exploration minière Inc.	REAQ 100%	690 000 \$	60	38	38	—
08-06-83	Quebecor Inc.	REAQ 100%	13 000 000 \$	13 \$(1)	20% \$	20% \$	—
16-06-83	Mines Dumagami Inc.	REAQ 100%	19 053 470 \$	7% \$	6% \$	6% \$	—
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	REAQ 100%	7 100 000 \$	450	9% \$	10% \$	+1%
08-07-83	Sensormatic Canada Ltée	REAQ 150%	2 475 000 \$	8% \$	270	270	—
27-07-83	Les Mines d'Or Klens Ltée	REAQ 100%	25 000 000 \$	25 \$	22% \$	22% \$	—
31-08-83	* Ressources Algébelle Inc.	REAQ 150%	10 000 000 \$	12 \$	6% \$	6% \$	+%
14-09-83	Donohue Inc.	REAQ 100%	42 537 000 \$	20% \$	16% \$	17% \$	+%
14-09-83	* Pro-Optic Inc.	REAQ 150%	2 003 000 \$	200	230	230	—
01-11-83	Banque d'Épargne	REAQ 100%	22 200 000 \$	18,50 \$	17% \$	17% \$	—
08-11-83	* La Société minière Louvem Inc. pr. conv.	REAQ 150%	6 000 000 \$	450(2)	430	410	-20
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	REAQ 100%	5 000 000 \$	5 \$	98	100	+2
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	REAQ 100%	15 500 000 \$	7% \$	7% \$	7% \$	+%
08-12-83	* Les Communications par Satellite Canadien Inc.	REAQ 150%	20 000 000 \$	5 \$	385	415	+30
08-12-83	* Les Magasins Château du Canada Ltée	REAQ 150%	10 125 000 \$	11% \$	14% \$	14% \$	—
08-12-83	Comterm Inc.	REAQ 150%	28 462 500 \$	8% \$	150	126	-24
08-12-83	Les Explorations Muscocho Limitée pr. conv.	REAQ 150%	4 000 000 \$	8 \$	10% \$	10% \$	—
12-12-83	* Tembec Inc.	REAQ 100%	10 050 000 \$	5 \$(2)	375	385	+10
16-12-83	* Amusecor Inc.	REAQ 150%	2 400 000 \$	200	115	105	-10
22-12-83	* Guardian Trustco Inc. pr. conv. B	REAQ 150%	8 000 000 \$	10 \$	8% \$	8% \$	—
22-03-84	Montreal Trustco	REAQ 75%	27 500 000 \$	12,50 \$	10% \$	10% \$	+%
22-03-84	* CB Pak Inc.	REAQ 75%	2 700 000 \$	12% \$	12% \$	12% \$	+%
27-03-84	* Morgan Trustco Inc.	REAQ 100%	6 000 000 \$	6 \$	380	385	+5
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	REAQ 150%	3 000 000 \$	300	270	280	-10
09-04-84	* Aligro	REAQ 150%	3 500 000 \$	5 \$	6% \$	6% \$	—
25-05-84	* Canam Manac Inc. A	REAQ 100%	9 500 000 \$	9,50 \$	9% \$	9% \$	—
06-06-84	Papiers peints Bercley Inc. pr. conv.	REAQ 150%	4 000 000 \$	4,00 \$	430	435	+5
07-10-84	* Circo Craft Inc.	REAQ 150%	23 100 000	8,25 \$	7% \$	7% \$	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date illicite	Émetteur	Réduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au 20-07-84	Prix au 27-07-84	Var.
15-12-84	Alcan	REAQ 75%	2 000 \$	1,56 \$	35% \$	38 \$	+2%
24-10-84	Banque de Montréal	REAQ 75%	5 000 \$	1,96 \$	23% \$	24% \$	+%
24-10-84	Banque Royale	REAQ 75%	7 500 \$	2,00 \$	28% \$	29 \$	+%
15-11-84	Entreprises Bell Canada	REAQ 75%	20 000 \$(3)	2,18 \$	33% \$	34% \$	+1
20-11-84	Dominion Textile	REAQ 100%	4 000 \$	0,72 \$	14% \$	15 \$	+%
14-12-84	Domtar	REAQ 75%	4 000 \$	1,40 \$	32% \$	33% \$	+1%

(1) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.

(2) Bon de souscription inclus.

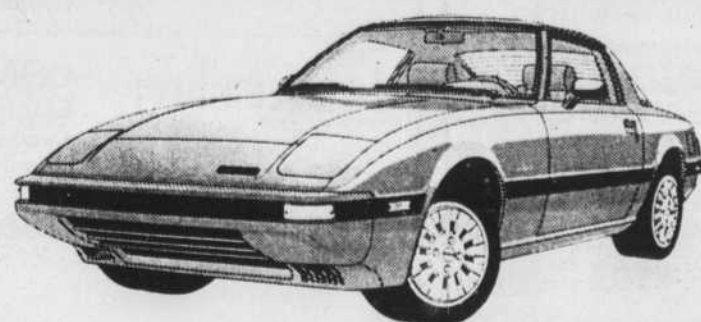
(3) Par exercice

* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.

Compilation par LE DEVOIR

PRIX 30^E
ANNIVERSAIRE

1954-1984



MAZDA RX-7

Venez nous voir avant d'acheter

mazda

Nous avons la RX-7 qui convient à votre budget, "la voir c'est l'aimer". Modèles disponibles RX-7 "S" / "GS" / "GSL" et la sensationnelle nouvelle GSL-SE, 0-100 km en 8 secondes.

Profitez de notre expérience pour un service après-vente personnalisé et impeccable.

LIVRAISON IMMÉDIATE

A. Quérin
automobiles ltée



4219, BOUL. LÉVESQUE OUEST
CHOMEDEY, LAVAL

688-4787

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le marché des voitures de luxe explose littéralement

L'AUTOMOBILE

Lors du dernier congrès organisé par notre confrère Automotive News à Détroit, John Grettenberger, directeur général de la compagnie Cadillac, filiale de General Motors, déclarait que le marché de la voiture de luxe était en train d'exploser en Amérique du nord. Ce secteur du marché est passé de 6,7 à 10,9 % entre 1965 et 1984, et à l'intérieur de ce segment les importées ont progressé de 5,7 à 19 % dans le même temps. Ces chiffres ne pouvaient pas laisser indifférents les responsables des compagnies américaines. Jusqu'à présent, ce marché était facile à cerner. Il était servi par quelques constructeurs qui offraient un nombre li-

mité de modèles de conception très classique, vaste, confortable, tenant bien la route sur... les boulevards.

Le client, dans ce temps-là, était loyal, fidèle, âgé le plus souvent avec un revenu confortable et c'était en grande majorité une personne de sexe masculin. Aujourd'hui, tout est changé et les clients de voitures de luxe sont divisés en plusieurs groupes.

Il y a ce qu'on appelle la « Classe de Luxe Mondiale » qui comprend au sommet Rolls Royce bien sûr, Mercedes et les sportives comme Jaguar, BMW, les « exotiques », Ferrari, Lamborghini, Maserati, Aston Martin. Le second groupe pourrait s'appeler « Luxe Traditionnel », et comprendrait : Cadillac, Lincoln et certains modèles des gammes Buick (Riviera), Oldsmobile (98 Regency)

Mercedes (300) et peut-être Chrysler avec sa Fifth Avenue.

Il y a ensuite un groupe de « Luxe Accessible » avec les BMW 318i?? Audi 4000 et 5000 S, les Nissan Maxima, Toyota Cressida, Volvo 760, Peugeot 505 et la Cadillac Cimarron. Dans ce panorama, les ventes ont atteint en 1984 près de 1.436.000 unités, soit 13,8 % des ventes totales d'automobiles en Amérique du nord.

En terme de démographie, on peut dire qu'un acheteur sur 50 fait partie de la classe de « Luxe Traditionnel ». C'est la plupart du temps un dirigeant de PME ou un cadre dans les ventes. La classe dite « Mondiale » comme la classe « Accessible » sont dominées par les constructeurs étrangers. Leurs clients sont plus jeunes, hautement éduqués, cadres

supérieurs, dirigeants. Ceux de la classe « Mondiale » recherchent surtout un statut un prestige, un investissement.

Les véhicules importés sont encore le choix de ceux qui recherchent une connotation sportive. Mais Maserati est perçu comme un véhicule de grand luxe qui recrute ses clients dans des milieux où les gens ne recherchent pas forcément les hautes performances. Il en va de même pour Ferrari, Porsche, Jaguar et Mercedes. Le nombre de propriétaire immobilier augmentera de 15 % pour atteindre 99 millions d'ici à 1990. Avec des revenus moyens de

\$40.000, cette classe va générer 12 millions de clients d'ici à 1990. D'ici là, ceux qui gagnent \$50.000 augmenteront de 6,4 millions. Une telle affluence dans ce secteur en pleine expansion va donner une belle opportunité aux constructeurs, particulièrement aux Américains.

Les gens gagnant plus de \$65.000 seront majoritairement situés entre 35 et 44 ans. Ils sont pour la plupart orientés vers la technique. Ils regarderont leur voiture en terme de qualité, de performance, de valeur, de sécurité, en primant son aspect fonctionnel. La classe dite « Mondiale » augmentera elle de 68 % et celle dite

« Accessible » de près de 60 % d'ici 1990.

Le segment des modèles luxueux va continuer à évoluer en se morcelant à plaisir et se spécialisant à outrance. C'est une des raisons pour laquelle Cadillac a demandé à Pinin Farina de dessiner le futur modèle sport-luxe baptisé « Callista » qui sera introduit en 87. D'ici là, l'Eldorado et la Seville seront renouvelées l'année prochaine alors que cette année déjà la Cimarron présentera des changements significatifs, dictés par les nouveaux impératifs de cet important secteur du marché automobile.

Nouveauté

La Mercedes 300 familiale



Après le sedan quatre portes que nous vous présentions en exclusivité nord-américaine la semaine dernière, c'est au tour de la version familiale de cette voiture qui sera commercialisée en 1986. Ces automobiles seront d'ailleurs exposées au Salon de Francfort ce mois-ci.



Le marché des voitures de luxe est en pleine expansion et les années à venir portent de belles promesses pour les constructeurs du monde entier. On voit ici la dernière des usines Ferrari, la Testa Rossa qui a été dessinée par Pinin-Farina.

CARNET DE ROUTE

DANIEL HÉRAUD

(collaboration spéciale)

La Sprint sera la plus petite Chevrolet de l'année 85



Depuis que General Motors fréquente assidûment les constructeurs japonais, quelques chose a changé au royaume de Détroit. La petite Sprint a été mise au point avec Suzuki qui la fabrique au Japon

pour GM. Cette nouvelle venue ne manque pas de charme. Son prix tout d'abord un des plus bas qui soit, puis son allure sympathique avec sa ressemblance avec l'ancienne Toyota Starlet sortie en 1980.

La Sprint est une traction avant équipée d'un petit moteur à trois cylindres de 995 cc donnant 46,5 cv, sur lequel l'antipollution est assurée par un convertisseur catalytique. Le moteur lui-même ne pèse que 67 kg. Pour l'instant, la seule transmission disponible est manuelle à 5 vitesses, l'automatique fera son apparition courant 85. Bien que simple dans sa présentation, le modèle de base est cependant bien équipé (pneus

radiaux, dossiers de sièges inclinables, moquette, vide-poches, allume-cigarettes, etc.), ce qui est une première chez GM.

La conduite est plaisante car le moteur est vif, le comportement routier sûr, le freinage et la direction fidèles. Des enfants seront à l'aise sur la banquette arrière qu'il faudra condamner pour obtenir un volume de bagage décent. Pas cher, bon et beau... qui dit mieux ?

AVANTAGES
• Présentation sympathique
• Conduite agréable
• Performances économiques
• Construction soignée
• Mécanique très accessible
INCONVÉNIENTS
• Habitabilité ar?? et coffre limités
• Suspensions sèches (pneus)
• Niveau sonore élevé (pneus)
• Faible inertie du moteur
• Sensible au vent latéral

Selon la CTC, les lois anti-scabs devraient s'appliquer universellement

OTTAWA (PC) Le Congrès du travail du Canada (CTC) réclame un renforcement des lois pour protéger les travailleurs contre les patrons avides de gains. Dans un mémoire adressé à la Commission royale Macdonald, le CTC invite instamment la Commission, qui présentera son rapport au nouveau gouvernement conservateur l'année prochaine, à recommander une série de mesures de réforme, entre autres :

— L'employeur ne devrait pas avoir le droit de s'opposer à la syndicalisation vu que les tra-

vailleurs ont le droit d'être protégés sur les lieux du travail et que les syndicats sont le moyen approprié pour ce faire. — Les lois anti-briseurs de grève devraient s'appliquer universellement. — La nouvelle technologie ne devrait être introduite qu'à la suite de consultations tenues avec un agent de négociation des salaires concernés. — Le mouvement ouvrier est attaqué de nos jours tout comme le sont les droits des travailleurs, et ce fait a de l'importance pour l'avenir économique du Canada", note le document.

MISE AU POINT VOLVO: C'EST EN PLEIN LE TEMPS

Passez dès maintenant chez votre concessionnaire Volvo pour une mise au point de qualité à prix modique. Nos techniciens diplômés V.I.S.T.A.

verront à ce que votre Volvo roule en douceur. S'il y a longtemps qu'elle n'a pas été inspectée, ne tardez pas à la faire vérifier chez nous.

400, boul. Décarie, St-Laurent
748-8807
up-town automobiles ltée
du Collège
VOLVO

NE PAS MANQUER!

NOVEMBRE — DÉCEMBRE
DES SUPPLÉMENTS AU
DEVOIR

- De l'information
- Des dossiers
- Des analyses...

2 novembre: BANQUES ÉTRANGÈRES
Date de tombée: 29 octobre 1984
Contactez Michelle Alié

9 novembre: RAPPORTS ANNUELS
Date de tombée: 2 novembre 1984
Contactez Vivianne Chénier

10 novembre: VOYAGES
Date de tombée: 2 novembre 1984
Contactez Francine Côté

17 novembre: SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
Date de tombée: 9 novembre 1984
Contactez Jacqueline Avril

23 novembre: OFFICE DES PROFESSIONS
Date de tombée: 16 novembre 1984
Contactez Vivianne Chénier

26 novembre: LA SANTÉ
Date de tombée: 19 novembre 1984
Contactez Vivianne Chénier

30 novembre: ÉCONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE
Date de tombée: 23 novembre 1984
Contactez Vivianne Chénier

7 décembre: CADEAUX
Date de tombée: 30 novembre 1984
Contactez Francine Côté ou Jacqueline Avril

11 décembre: COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE
Date de tombée: 4 décembre 1984
Contactez Vivianne Chénier ou Michelle Alié

14 décembre: COMMUNICATIONS
Date de tombée: 7 décembre 1984
Contactez Vivianne Chénier

Pour information ou réservation,
composez le:

844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Une compétition féroce oblige les stations FM de format « adulte contemporain » à réajuster leur tir

DANIEL LEMIEUX

On certaines gens de l'industrie de la radio, les stations FM de format « adulte contemporain » réajustent actuellement leur positionnement sur le marché, en raison d'une part, du grand nombre de stations qui diffusent un produit musical semblable, et dans le but, d'autre part, de s'ajuster aux nouveaux styles de vie et habitudes d'écoute des auditeurs.

On compte cinq stations de type « adulte contemporain » dans la région métropolitaine (CFGL, CFQR, CIEL, CIME, CITE) alors qu'à Los Angeles, par exemple, où le bassin de consommateurs est 4 fois supérieur à celui de la métropole québécoise, on retrouve une dizaine de ces stations.

« Il y a à Montréal un peu trop stations FM dans ce type de format », d'indiquer M. Jacques Lina, directeur-général de Radio CITE et vice-président du Réseau FM de Télé-média, qui ajoute qu'auparavant certains auditeurs étaient confus au niveau des contenus musicaux et ne savaient pas vraiment qu'elle station ils écoutaient. M. Lina dit craindre pour l'avenir de certaines stations de petite taille située en périphérie de Montréal.

L'état actuel du marché force ainsi les stations à s'adresser à un segment de consommateurs plus précis, à reviser certaines stratégies et à différencier leur produit. « Les stratégies des stations FM ne doivent plus se faire en fonction de l'âge, sexe ou de la langue des consommateurs mais plutôt selon leurs styles de vie », d'indiquer M. Pierre Houde, directeur du marketing à CFGL de Laval.

Ainsi, des stations concurrentes comme CITE et CFGL, qui visaient traditionnellement la même cible, nuance aujourd'hui leurs clientèles: la direction de CITE qualifie maintenant ses auditeurs d'« adultes conservateurs » alors que CFGL parle d'« adultes actifs ».

D'ailleurs, ces deux stations se sont récemment dotées de nouveaux slogans: la direction du 107,3 mise sur « Détendez-vous à Radio CITE » alors que CFGL a retenu « Mon choix... Ma façon de vivre ». Elles ont aussi laissé tomber leurs anciens sigles (le saxophone et le fameux « petit Mozart »), pour se donner une image plus « urbaine » en utilisant entre autres le profil de la ville.

De l'avis de M. Gaëtan Chabot, directeur de la programmation à CIME, les stations se devaient de reviser leur image car « les auditeurs du FM sont de plus en plus jeunes alors que les stations étaient aux prises avec une « image d'hospice à vieillards ». Aujourd'hui, elles cherchent à se donner une image plus dy-

namique, agressive et contemporaine, et ainsi mieux s'accaparer les nouveaux auditeurs qui délaissent le AM au profit du FM ».

Pour créer l'image désirée, les stations FM, à l'instar de celles du AM, ont de plus en plus recours aux personnalités connues du public. En semaine, les « vedettes » sont entre autres au menu du matin: CITE mise

teurs-vedettes. « Les animateurs donnent de la « saveur » à la station de radio », d'ajouter M. Houde.

Les auditeurs, qui depuis dix ans délaissent progressivement le AM au profit du FM, ont aujourd'hui des comportements d'écoute différents (cet été, pour la première fois dans l'histoire de la radio au Québec, les auditeurs de l'ensemble des stations

station FM de format « adulte contemporain » n'est plus que de 10-12 heures. De plus, les auditeurs ont tendance à être moins fidèles et passent d'une station à l'autre beaucoup plus facilement: « Il arrive que de jeunes auditeurs écoutent jusqu'à 7 stations FM au cours d'une même journée », d'indiquer M. Houde.

Au sujet des stations AM, plu-

sur le sérieux de Marc Laurendeau, CFGL compte sur l'humour et les imitations de Paul Houde, CIEL profite du rire particulier de Jean-Pierre Coallier alors que CIME sert à ses auditeurs de « l'information détendue » avec Pierre Therrien. D'ailleurs, dans leurs publicités les stations capitalisent sur la binette et le sourire bien connus de leurs anima-

teurs. Les auditeurs ont tendances, par exemple, à se choisir une station AM pour les services et deux stations FM pour la musique.

Si durant les années 70 il n'était par rare qu'une personne écoute la même station une vingtaine d'heures par semaine, aujourd'hui l'écoute hebdomadaire moyenne pour une

seurs leurs prédisent des jours sombres. M. Houde croit que d'ici cinq ans deux stations AM, une francophone et une anglophone, pourrait bien disparaître. Pour sa part, M. Chabot affirme qu'elles devront redéfinir leurs rôles. Il ajoute que « certaines stations vont probablement tenter d'obtenir un permis du CRTC pour diffuser sur FM ».

NOUVEAUX TITRES SUR LE MARCHÉ

Cette rubrique a pour but de renseigner le lecteur sur la disponibilité possible de nouveaux titres sur le marché financier et, conséquemment, elle ne doit pas être interprétée comme une offre publique. Les prospectus offrant ces valeurs sont disponibles auprès du chef de file de l'émission et/ou d'autres courtiers en valeurs mobilières.

Comme le but principal du prospectus provisoire est d'évaluer le marché éventuel d'une émission, il peut arriver que les titres décrits ne soient pas, par la suite, offerts au public.

Lors de la semaine se terminant le 19 octobre 1984, la Commission des valeurs mobilières du Québec a approuvé son visa aux prospectus provisoires soumis par les entreprises suivantes.

Actions éligibles au REA (75 %)

Actions à droits de vote limités

CIMENT ST-LAURENT INC.

La Société est principalement engagée dans la fabrication de ciment et de produits connexes destinés à l'industrie de la construction. Elle exerce ses activités dans l'est du Canada et dans le nord-est des États-Unis. La Société est le deuxième plus important producteur de ciment au Canada et opère quatre cimenteries dont deux au Québec, une en Ontario et celle récemment acquise à Catskill dans l'État de New York. L'acquisition de l'usine de Catskill permettra à la société d'accélérer son rayonnement en Nouvelle-Angleterre.

Les actions classe « A » sont désignées comme comportant des droits de vote limités puisqu'elles comportent un seul droit de vote par action alors que les actions classe « B » comportent trois droits de vote par action. En certaines circonstances, les actions classe « A » sont convertibles en actions classe « B ».

Preneurs fermes: Lévesque, Beaubien Inc.

Dominion Securities Pitfield Limitée.

Autres titres

Actions accréditives (166 % et 133 %)

NOUVEL D'OR EXPLORATION LTÉE

Les activités de la société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et, le cas échéant, exploiter des terrains miniers. La société possède actuellement deux terrains miniers aurifères dont l'un dans le canton de Vassan et l'autre dans le canton de Tiblemont, tous deux en Abitibi, région de Val d'Or.

Mandataire: Geoffrion, Leclerc Inc.

Le contenu de cette rubrique est compilé par Services financiers du Square Victoria à partir du Bulletin hebdomadaire des valeurs mobilières du Québec et à partir du contenu des prospectus visés.

Avez-vous 2 minutes?

C'EST LE TEMPS QUE CELA
PREND POUR FAIRE
PARAÎTRE UNE ANNONCE
DANS LES ANNONCES
CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

Selon le président de la compagnie

Il n'existe aucune raison pour que Canadair continue d'appartenir à Ottawa

MONTREAL (PC) — Le président de Canadair Gilbert Bennett a déclaré que le gouvernement fédéral n'a plus de raison de posséder la compagnie.

« Pour ce que ça vaut, je ne pense pas qu'il y ait aucune raison particulière pour que Canadair continue à être la propriété du gouvernement », a soutenu M. Bennett lors d'une cérémonie marquant le 40ème anniversaire de la compagnie, achetée par

Ottawa en 1976.

« Il y en a probablement déjà eu une, mais je ne pense pas que ce soit encore le cas. C'est un sujet sur lequel les propriétaires doivent se pencher », a-t-il affirmé.

Le seul propriétaire de Canadair est une société de la Couronne, la Corporation canadienne de développement des investissements.

M. Bennett a cependant ajouté qu'il ne pensait pas que le problème

de la propriété influence de façon critique le succès de la compagnie.

Canadair a réduit substantiellement ses coûts de production et « nous faisons de l'argent cette année », a commenté son président.

La compagnie ne recherche pas de subvention gouvernementale actuellement. « Nous essaierons d'avoir accès aux mêmes programmes gouvernementaux accessibles aux autres compagnies du domaine aéro-

spatial, mais nous ne recherchons rien de spécial », a-t-il expliqué.

Le président de la Corporation canadienne de développement des investissements Joel Bell a déclaré de son côté que maintenant que Canadair est devenue profitable, « la question fondamentale est la direction stratégique pour l'avenir ». Il n'a toutefois pas voulu révéler pendant combien de temps encore durera l'implication de la Corporation dans Canadair.



CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATÉS

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-2355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Bélair

Comptables agréés

Montréal Bureau 3100
Tour de la Bourse
1442 1188
(871-1515)

Laval Bureau 510
2 Place Laval
H7W 3S6
(668-8910)

Longueuil Bureau 200
125 Boul. Ste-Foy
J4J 1W7
(670-4270)

Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

ABRI FISCAL INVESTISSEMENT IMMOBILIER EN FLORIDE CONDOMINIUM ENTIÈREMENT PAYÉ PAR VOS IMPÔTS DÉDUCTION FISCALE PRÉVISIBLE DE 28 522 \$ * **INCROYABLE MAIS VRAI**

le TENNIS CLUB INTERNATIONAL regroupe 252 unités de condominiums de luxe avec: tennis, bain sauna, bain tourbillon et piscine.

252 appartements de construction impeccable. Chacun des appartements est doté de 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 1 cuisine ultra-moderne, 1 salle à dîner et d'un immense balcon.

Situé au centre des activités financières et technologiques d'avant-garde, TENNIS CLUB DE PALM BEACH vous permet:

- un investissement immobilier en dollars américains
- un abri fiscal canadien très intéressant
- de créer votre fonds de pension à même vos impôts
- une possibilité de financement à 100%

Si vous décidez de faire un investissement immobilier, faites-le avec une équipe de professionnels comme celle de GUY PARÉ & ASSOCIÉS.



INFORMEZ-VOUS... VENEZ
RENCONTRER UN CONSEILLER...

2960, boul. Laurier
Suite 200
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 4S1
TÉL.: 418-659-6900

425, de Maisonneuve ouest
Suite 1102
Montréal, (Québec)
H3A 3G5
TÉL.: 514-288-8500

DE L'EXTÉRIEUR SANS FRAIS
1-800-463-2818

Je désire des renseignements additionnels de la part d'un de vos conseillers:

NOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

TÉL. RÉS. BUR.

RETOURNEZ À:

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.

2960, boul. Laurier Suite 200
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 4S1



FORFAIT SÉMINAIRE

\$62.00 par personne en chambre double
\$87.00 par personne en chambre simple

Ces tarifs sont journaliers et incluent:

- Le petit déjeuner Américain
- Un dîner
- Deux pauses café
- Une salle de réunion
- Tableau de papier
- Rétroprojecteur
- Écran
- Les taxes et le service
- Souper facultatif \$18.00

Salle de réunion jusqu'à 80 personnes

Nombreux salons de commission
(1 à 18 personnes)

Matériel audio-visuel sur demande
Activités sportives / Piano bar

Tarifs sujets à modification sans préavis.

le manoir
PINOTEAU

MONT TREMBLANT, QUÉ.
POUR RÉSERVATION
(819) 425-2795
ou 1-800-567-6766

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VOTRE FORME PHYSIQUE

JO MALLÉJAC
(collaboration spéciale)

Boire, oui... mais attention

L'apport indispensable de l'eau est nécessaire en permanence pour le maintien de notre équilibre. On l'oublie trop souvent, et nous avons insisté sur ce point la semaine dernière. Mais il existe une foule d'autres boissons qui peuvent permettre de compenser la déperdition de liquide du corps humain par suite de l'élimination due à la transpiration, aux sécrétions et à la respiration.

Parmi celles-ci, il faut citer en premier lieu les *boissons dites alimentaires*, comme le lait entier ou écrémé, ou encore acidifié (yogourt), les jus de fruits et les bouillons.

Le lait, boisson agréable, consommé à raison d'un demi litre par jour, est aussi un aliment complet qui comprend des éléments caloriques des 3 groupes : glucides, protéides et lipides. Un litre de lait fournit 700 calories. Il joue un rôle incontestable dans notre équilibre alimentaire.

Les jus de pommes, de pamplemousse ou de raisin sont, de par le sucre qu'ils contiennent, des « aliments musculaires » de choix. Alors que les jus d'orange et de citron sont utilisés pour leur taux élevé de vitamine C, dont nous aurons à réparer. Car elle joue un grand rôle dans l'utilisation rationnelle des divers éléments nutritifs, tout en augmentant le rendement musculaire, et en atténuant la fatigue par amélioration du métabolisme du glycogène.

En second lieu, il faut citer les *boissons médicinales*, comme les eaux minérales et les infusions, qui détiennent des qualités digestives et diurétiques (qui forcent à uriner). Toutefois, il faut surveiller les eaux minérales à fort pourcentage gazeux (type Perrier, ou sodas divers), trop riches en gaz carbonique. De plus, elles n'ont pas les propriétés vitaminiques que certains tentent de leur attribuer, ni la teneur en minéraux. Mais elles combattent efficacement les fermentations après un effort. Sous ce rapport, les eaux québécoises : Carignan, Montclair, Verchères sont conseillées, alors que les eaux faiblement minéralisées : Evian, Labrador, St-Hilaire, Vittel sont plutôt recommandées entre les repas et avant l'effort.

Il existe aussi deux autres types de boissons, dont on devrait dire qu'elles sont autorisées en quantité limitée. Il s'agit des boissons stimulantes et des boissons alcoolisées.

Les « stimulantes » sont déconseillées à cause de la caféine ou de la thébromine qu'elles renferment. Le thé, le café, le maté doivent être absorbés en faible quantité. Il faut principalement éviter ces aliments dits « nervins » : car en grosse proportion (plus de 4 tasses par jour), ils ont une action excitante sur le système nerveux. On sait que leur absorption permet de combattre la fatigue et la somnolence, de même qu'à petite dose elle favorise une utilisation plus rationnelle du glycogène musculaire dans les efforts de longue durée. Prises avec du lait, elles sont nettement indigestes, et de nombreux troubles de digestion (regurgitation notamment), proviennent fréquemment de l'utilisation de café ou de thé au lait.

En ce qui regarde le Coca-Cola et le Seven-Up, qui entrent dans la même catégorie, disons que la formule « diet » convient nettement mieux à nos organismes.

Les *boissons alcoolisées*, à commencer par les plus couramment employées, c'est-à-dire la bière et le vin, sont agréables et tolérables aux repas à *petites doses*, (c'est-à-dire un ou deux verres).

La bière riche en éléments minéraux et vitamines, mais également en gaz carbonique, a aussi un pouvoir diurétique non-négligeable. Mais il faut l'utiliser avec discernement sans en devenir l'esclave, si on comprend bien ce que nous voulons dire. Le vin et la bière peuvent devenir rapidement dangereux de par leur concentration en alcool, soit à cause de la quantité que l'on croit pouvoir supporter. Et pour ce qui concerne les alcools dits forts, à ne prendre que très occasionnellement (et pour cause...), ils sont encore plus nocifs sous ce rapport. Nous parlons ici bien sûr des apéritifs et des digestifs.

Précision : les soi-disantes calories qu'apportent les boissons alcoolisées ne sont en aucun cas utilisables par les muscles, et ceci d'autant plus que la valeur désaltérante d'un alcool, tel qu'il soit, est inversement proportionnelle à son degré alcoolique.

En résumé, on peut s'en priver complètement, sans redouter aucune carence.

Récipiendaires du Lys d'or
Trois entreprises ont
réussi des doublés

QUEBEC (PC) — Les récipiendaires du Lys d'or pour 1984 sont maintenant connus. Devant les représentants du milieu industriel laitier réunis à Québec, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Gagnon, a présidé à la proclamation du palmarès des lauréats.

Cette année, trois entreprises ont réussi des doublés. Tout d'abord, la laiterie Mont Saint-Hilaire Ltée, de Saint-Hyacinthe, a mérité le Lys d'or dans la catégorie crème glacée à la vanille ainsi que dans celle du lait de consommation.

Pour sa part, Agri-nove, coopérative agro-alimentaire de Beauceville, dans le comté de Beauce, a également remporté deux Lys d'or, l'un dans la catégorie fromage cheddar et l'autre dans la section poudre de lait écrémé.

Les Fromages Saputo Ltée, de ville Saint-Michel, ont réussi le même exploit. Leur Provolone

leur a valu la palme dans la catégorie fromages à pâte ferme et leur Caciotta leur a procuré la même distinction dans la catégorie fromages à pâte semi-ferme.

C'est la Société Coopérative Agricole de Beauriville de Saint-Guil-laume, à Saint-Guil-laume d'Upton, dans le comté de Yamaska, qui a remporté le Lys d'or dans la catégorie beurre.

Dans la section fromage cottage, Agropur, coopérative agro-alimentaire de Granby, comté de Shefford, a mérité la première place.

Au chapitre du fromage Mozzarella, c'est la maison Les Produits Caillette inc. de Mont-Laurier, dans le comté de Labelle, qui remporte le premier prix.

Dans le groupe fromages de lait de chèvre, ce sont les produits laitiers Labrie inc. de Valcourt, comté de Shefford, qui ont remporté la victoire.

La guerre des prix se poursuit

Voulant éviter de procéder à une réduction de ses tarifs, l'OPEP diminuerait bientôt sa production

PARIS (AFP) — Bousculée par la guerre des prix du pétrole, l'OPEP va contre-attaquer en diminuant brutalement sa production pour éviter de réduire ses tarifs, selon plusieurs ministres du Pétrole de l'Organisation.

Dès lundi, certains des 13 pays membres (Arabie Saoudite, Koweït, Algérie, Libye, Venezuela, Emirats arabes unis) vont se retrouver à Genève. Ils vont étudier la thérapie de choc pour enrayer la baisse des prix (-5 à -10 p.c. selon les bruts) enregistrées ces derniers jours, a confirmé samedi l'agence officielle koweïtienne Kuna. Bien qu'il n'appartienne pas à l'OPEP, le ministre de l'Energie mexicain, M. Francisco Labastida Ochoa, a quitté Mexico pour, a-t-il dit, se joindre à ces discussions.

Celles-ci doivent notamment porter sur un plan réduisant la production de l'OPEP de 3 millions de barils-jour, une baisse de 20 p.c., qui serait entérinée par la Conférence extraordinaire de l'Organisation prévue le 29 octobre à Genève, selon l'hédomadaire Middle East Economic Survey (MEES), proche des milieux saoudiens.

Je suis persuadé que l'OPEP peut, avec les autres producteurs qui coopèrent avec nous, défendre le prix officiel (\$29 le baril d'Arabe léger), et nous allons le prouver très prochainement, a déclaré au MEES Sheikh Yamani, ministre de l'Arabie Saoudite, pays-clé de l'OPEP et premier exportateur mondial.

Il n'y a aucune raison de réduire nos prix, a renchérit samedi son homologue indonésien Dr Subroto, dans une interview au journal Sinar Arapan. Ceux qui ont abaissé leurs prix devront les relever, a prévenu le ministre koweïtien Sheikh Khalifa Al-Sabah, selon le MEES.

Si l'OPEP réussissait, elle contredirait les prévi-

sions des milieux pétroliers faites ces derniers jours après les baisses de prix décidées à Oslo, Londres et Lagos.

Avant même ces décisions, les compagnies avaient maintenu au minimum le niveau de leurs stocks (tombés au 1er octobre en volume au plus bas depuis plus de 10 ans, selon l'agence internationale de l'énergie), contribuant ainsi à la faiblesse du marché.

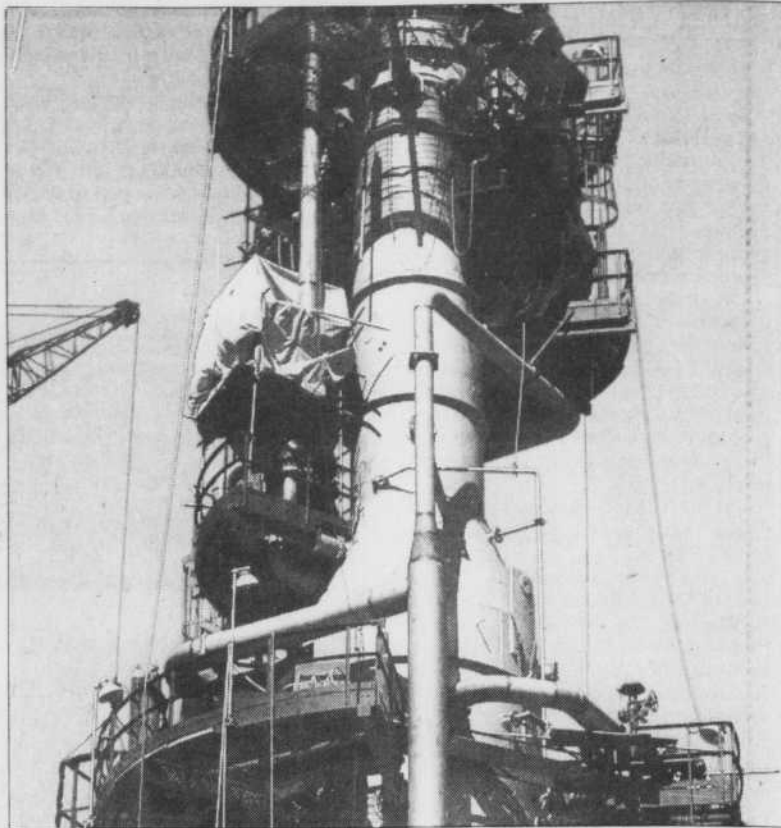
L'OPEP, qui vise en fait à ressusciter une psychose de pénurie sur le marché, devra gagner sur deux fronts.

D'abord, il faudra trouver un accord acceptable par tous. De nouveaux sacrifices seront d'autant plus difficiles que les règles alors définies ont été de plus en plus ingénieusement violées ces derniers temps.

Ensuite, il faudra convaincre le marché international que l'accord sera respecté, et qu'il sera efficace durablement.

Or, à moins de bouleversements politiques ou militaires dans le Golfe, la capacité de l'offre sera fondamentalement excédentaire par rapport à la demande pour plusieurs années, véritable épée de Damocles suspendue sur les prix du marché, comme vient de le rappeler le secrétaire à l'énergie américain M. Gerald Hodel.

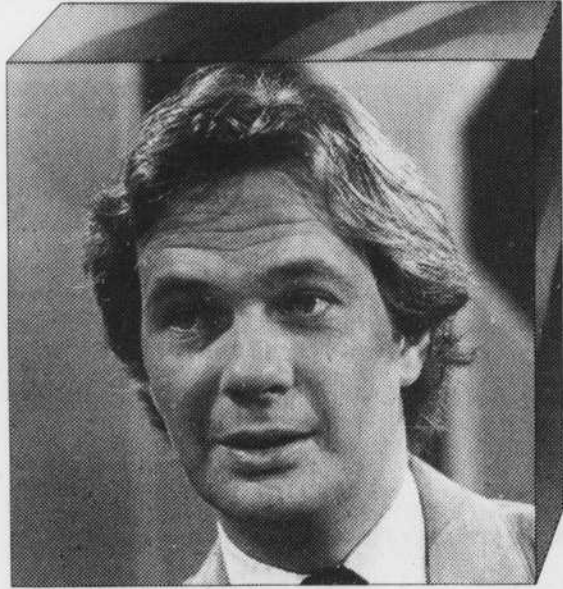
L'Arabe léger coûte en effet \$3 de plus que l'Arabe lourd dans la grille des prix OPEP, mais seulement un dollar de plus sur le marché libre depuis plusieurs mois, les bruts lourds étant plus demandés qu'autrefois. Ce sont d'ailleurs trois pays producteurs de bruts légers qui viennent de baisser leurs prix.

L'information du lundi au vendredi:
pour être au coeur des événements

Gaétan Lemay



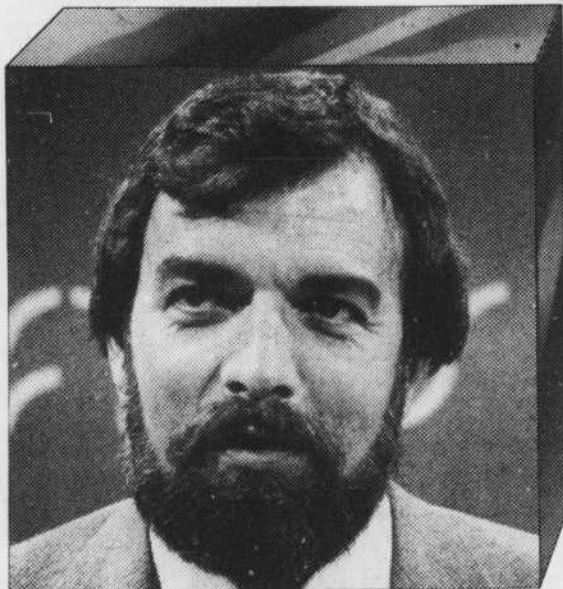
Yves Blouin



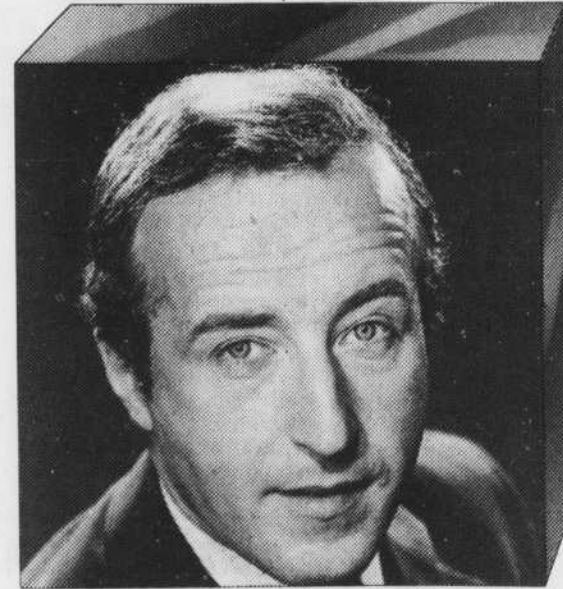
Marie-Claude Lavallée



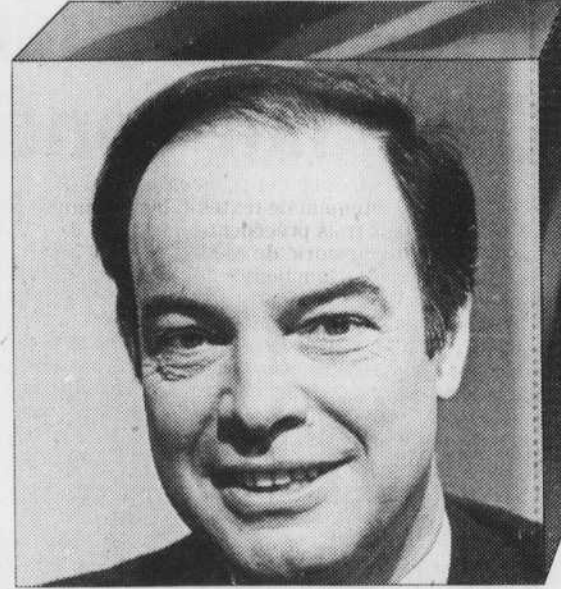
Pierre Maisonneuve



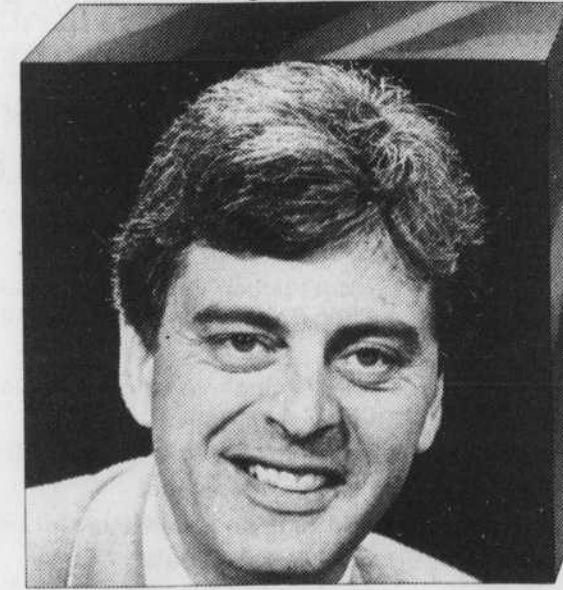
Bernard Derome



Pierre Nadeau



Simon Durivage



Première édition, à 12h00

Un bulletin complet qui résume les derniers développements survenus sur la scène internationale, nationale et régionale. Animateur: Gaétan Lemay. Les Actualités régionales suivent, avec Yves Blouin.

Ce soir, à 18h00

Un résumé des événements survenus à Montréal et dans ses environs, de même que sur les scènes nationale et internationale. Animatrice: Marie-Claude Lavallée. Retour ensuite aux Actualités régionales, avec Pierre Maisonneuve.

Le Téléjournal, à 22h00

Un résumé des nouvelles nationales et internationales, avec Bernard Derome, entouré d'un imposant réseau de journalistes en poste au Canada et dans le monde.

Le Point, à 22h27

Par le biais d'entrevues, de reportages et de débats, une analyse en profondeur de la grande actualité. Animateurs: Pierre Nadeau et Simon Durivage.



La télévision de Radio-Canada

Vous méritez ce qu'il y a de mieux

LE DEVOIR ECONOMIQUE

De plus en plus de gens s'intéressent au logiciel intégré

INFORMATIQUE

MIKE FUHRMANN
de La PRESSE CANADIENNE

Dans le domaine des ordinateurs, plus c'est gros, plus c'est puissant. C'est généralement le cas. Pas toujours, affirment toutefois les utilisateurs des plus populaires logiciels actuellement sur le marché.



Plutôt que d'acheter des programmes distincts pour divers travaux tels le traitement de textes, la tenue de fichiers comptables, la création d'une banque d'informations, etc., plusieurs propriétaires d'ordinateur préfèrent maintenant acquérir un seul logiciel pouvant réaliser toutes ces fonctions. Un tel logiciel intégré vous permet également de transporter une information précise d'une fenêtre du programme à une autre, sans recourir à une opération complexe ou à un changement de disquette.

Ainsi, les données mathématiques insérées dans un fichier comptable peuvent être repiquées instantanément pour figurer dans un rapport rédigé par la fenêtre du traitement de texte.

Le plus populaire de ces logiciels intégrés est certes le '1-2-3' de Lotus Development, qui regroupe un fichier comptable, une banque d'informations et divers graphiques.

Une nouvelle génération de logiciels intégrés encore plus puissants est actuellement en production. Chez Lotus, on intègre maintenant le traitement de textes et les communications aux trois précédentes fonctions. Le logiciel Framework, de Ashton-Tate, offre également cinq fonctions.

Certains spécialistes n'en croient pas moins qu'on accorde une trop grande importance aux logiciels intégrés. Ils estiment que les utilisateurs d'ordinateur sont souvent mieux servis en acquérant des programmes distincts.

« Dans de nombreux cas, on surestime considérablement, au niveau de la vente, les vertus des logiciels intégrés », affirme Anthony Lewin, gérant d'un magasin spécialisé de Toronto, Computer Connections.

En réduisant plusieurs fonctions en un seul programme complexe, on doit souvent sacrifier l'ampleur de certaines fonctions individuelles. Ainsi, une personne amenée à oeuvrer beaucoup au niveau du traitement de textes sera désappointée, à ce chapitre, par la puissance réduite du programme Symphony.

Les programmes de fichiers comptables tels le Visicalc, qui fut très populaire il y a encore peu, ont été littéralement éclipsés par les programmes intégrés qui permettent à l'utilisateur de présenter les données mathématiques sous forme de graphiques.

Encore là, « si vous êtes un fervent amateur de graphiques, vous ne serez pas satisfait du Lotus », de préciser M. Payne. Un logiciel de graphiques, le Keychart (\$495), de la société torontoise Softkey Software, est actuellement utilisé par les banques et même les compagnies pétrolières. Il est beaucoup plus puissant que le logiciel de Lotus.

Quant à Chuck McCurdy, président de Compuserve, un distributeur de logiciels, affirme que les possibilités de Symphony sont très grandes, mais il estime que le programme est trop complexe. « Il faut consacrer trop de temps à apprendre son fonctionnement. »

Selon lui, Symphony ne représente qu'une « solution à 90 pour cent », du fait des limites relativement faibles de certaines de ses applications.

Celui qui réclame un programme puissant pour y loger une banque d'informations serait mieux venu de se munir d'un logiciel tel le 'DBase 3' (\$950) « qui est immensément plus puissant que tout ce que vous trouverez dans un logiciel intégré. » D'autre part, celui dont les besoins sont beaucoup plus restreints pourrait préférer un programme d'emmagasinage d'informations beaucoup moins coûteux.

Selon certains spécialistes, le fin du fin des logiciels intégrés serait le 'Lisa 7-7', compatible avec l'ordinateur Lisa d'Apple.

Selon le numéro un du PC, la Chine des années 80 sera marquée par d'importantes réformes économiques

PEKIN (AFP) — Le numéro un du parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, a estimé que les dirigeants chinois actuels pouvaient et devaient « faire mieux » que leurs prédécesseurs, et que les années 80, marquées par l'adoption d'importantes réformes économiques, seront la 3e grande avancée dans l'histoire chinoise, après 1911 et 1949, a rapporté dimanche, l'Agence Chine Nouvelle.

Dans une dépêche publiée dimanche, au lendemain de l'adoption par le plenum du parti communiste chinois de ré-

formes en profondeur des structures de l'économie chinoise, l'Agence a indiqué que M. Hu avait tenu ces propos lors d'une réunion tenue entre le 12 et le 19 octobre.

Pour sa part, la presse chinoise a reproduit dimanche le document de 16.000 caractères adopté la veille par le plenum, sans y ajouter le moindre commentaire. La veille, la télévision chinoise avait fait état de l'adoption du document dont elle avait énuméré, sans le commenter non plus, les grandes têtes de chapitre.

Le leader du parti communiste chinois a aussi souligné que ces réformes n'entraîneraient, en aucune façon, un abaissement du niveau de vie du peuple chinois, mais au contraire, que celui-ci s'élèverait régulièrement, en même temps que croîtrait la production. Il a ajouté qu'après la réforme, les prix deviendraient « plus raisonnables ».

Ces déclarations, selon les observateurs, visent à rassurer une opinion publique rendue inquiète, ces jours derniers, par l'annonce pro-

chaine de grandes réformes, et craignant des hausses de prix. Selon des sources chinoises, les deux tiers de la clientèle aux guichets des banques venaient pour retirer leur argent.

D'autre part, le quotidien du soir de Pékin, le Beijing Wanbao avait publié le 18 octobre un entrefilet destiné à mettre un terme à ces rumeurs, affirmant que « le prix des oeufs ne changerait pas pour le moment ».

« Les années 80 marqueront la troisième grande avancée dans l'histoire de la Chine », a

dit M. Hu qui a expliqué que les deux précédentes étaient la révolution de 1911 qui a « renversé la monarchie féodale » et la fondation de la république populaire de Chine en 1949. Nous pouvons, et nous devons, réussir encore mieux que nos prédécesseurs », a-t-il souligné.

M. Hu a également défini les quatre buts prioritaires de l'action des dirigeants chinois pour l'année 1985 : « réformer les structures économiques, définir les orientations du 7e plan quinquennal (1986-1990), consolider le parti et re-

manier les organes dirigeants à tous les niveaux ».

Au cours d'un discours qui a duré deux heures, a précisé Chine Nouvelle, M. Hu a indiqué que le projet de document avait été révisé par le plenum « en fonction des suggestions des non-communistes ».

Dans une autre dépêche, également publiée dimanche, Chine Nouvelle a fait état de la consultation de « partis démocratiques » sur ce texte.

Parmi les modifications proposées et acceptées, Chine Nouvelle

a citée celle de M. Zhu Xuefan, vice-président du comité révolutionnaire du Kuomintang chinois, demandant une amélioration du service des postes et des télécommunications en vue de permettre à la Chine d'aborder « l'âge de l'informatique ».

M. Hu Yuzhi, vice-président de la ligue démocratique chinoise, a exigé, toujours selon Chine Nouvelle, une réforme des établissements d'enseignement, notamment techniques, pour « relever le défi de la révolution technologique mondiale ».



A gauche, le premier ministre Deng Xiaoping écoute attentivement les propos du Secrétaire du Parti Communiste chinois, M. Hu Yaobang qui annonce la liste des réformes économiques qui entreront en vigueur prochainement. Parmi celles-ci, une diminution du contrôle sur les prix et une restructuration économique de certains secteurs clés de l'activité économique chinoise.

Une vraie aubaine

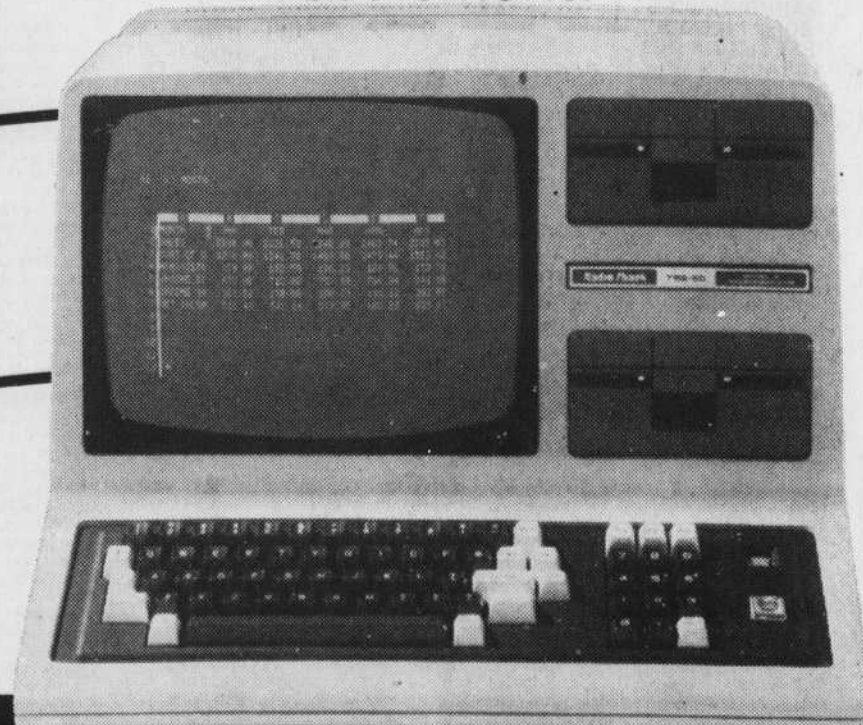
\$1499⁰⁰
~~1999.00~~

Le Modèle 4 à 2 disques maintenant offert en solde

10 JOURS
seulement!

rabais \$500
du 22 au 31 oct.

Toute une affaire! Le Modèle 4 de bureau à un prix à ne pas manquer. Tout un ordinateur! Deux unités de disque, 64 K de mémoire, écran vert 12", soutenu par un vaste choix de logiciels et le meilleur système de soutien dans son genre. En solde jusqu'au 31 oct. 1984. 26-1069



TANDY/Radio Shack
DIVISION ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

NOS ORDINATEURS C'EST DU SÉRIEUX

Le magasin Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

la fierté à une ville

montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPELS D'OFFRES

SOUSSION 8880
RECONSTRUCTION DE TROTTOIR:

Rue VICTORIA, c/c, de l'avenue du Président Kennedy à la rue Sherbrooke.

Date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences
sont contenues dans les documents
que l'on peut obtenir au
Contre un dépôt de
Sous forme de chèque visé à
l'ordre du

- le 31 octobre 1984
- Module Voirie
- 700, rue St-Antoine est
- bureau 1.440 tél.: 872-3280
- 25\$
- Directeur des Finances de la Ville de Montréal

SOUSSION: 8879
INDEX: AM-2892, RÉAMÉNAGEMENT DE LA RONDE
ÉLECTRIFICATION ET COMMUNICATION — INFRASTRUCTURES

Date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences
sont contenues dans les documents
que l'on peut obtenir au
Contre un dépôt de
Sous forme de chèque visé à
l'ordre du

- 7 novembre 1984
- Module bâtiment
- 700 rue St-Antoine est,
- bureau R.500-tél.: 872-2261
- 50 \$
- Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de 15 000 \$ doit accompagner chaque soumission

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 22 octobre 1984

Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

AVIS

COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN

La Commission du transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal tiendra une séance publique le jeudi 25 octobre 1984, à 19h30, au Grand Salon de l'Hôtel Méridien, Basilaire 1, Complexe Desjardins, Montréal.

La Commission du transport en commun recevra le président-directeur général de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal qui présentera le Plan directeur 1984-1986 de ladite Commission.

Lors de chaque séance publique, une période de questions est prévue à 19h30. Pour poser des questions, les intervenants doivent préalablement s'enregistrer. L'inscription débute à 19h15.

Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Guy Campion, assistant secrétaire - commissions, au (514) 872-6823.

Le secrétaire,
Suzanne Jalbert
Montréal, Québec
Le 22 octobre 1984

AGENDA

- Séance publique de la Commission du transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal
- Le jeudi 25 octobre 1984, à 19h30
- Grand Salon, Hôtel Méridien, Complexe Desjardins, Montréal.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heures de Montréal

TIR-84-19281 le mardi 13 novembre 1984 Institut de recherche d'Hydro-Québec Comité de Vachères	RME-84-19249 le mardi 13 novembre 1984 Région Mauricie Aménagements Rapide-Blanc et Trenche Secteur La Tuque	RLS-84-19273 le mardi 13 novembre 1984 Centrale Rapides-Farmers Comité de Gatineau
SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE MONTAGE DE LA MACHINE DU PROJET TOKAMAK DE VARENNES	SERVICES DE DÉNEIGEMENT DE ROUTES D'ACCÈS ET DES STATIONNEMENTS	FOURNITURE ET MONTAGE D'UN NOYAU ET D'UN ENROULEMENT POUR L'ALTERNATEUR DU GROUPE NO A1 (25 MVA, 6,6 kV)
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 6 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission s'entend comme étant, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 septembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Agence Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de octobre 1984, sous le numéro 3522632.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 octobre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INVESTISSEMENTS JUDYANO INC./JUDYANO INVESTMENTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de octobre 1984, sous le numéro 352338.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 octobre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GROUPO INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chamby le 11e jour de octobre 1984, sous le numéro 562979.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 octobre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LA SOCIÉTÉ DES JEANS SUPER LEE/SUPER JEANS CORPORATION LTD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de octobre 1984, sous le numéro 3523037.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que SERVICES D'ADMINISTRATION VAG INC., une compagnie incorporée en vertu de la loi sur les corporations commerciales canadiennes, et ayant son siège social en la ville de Hampstead, district de Montréal, d. mandera au ministre des institutions financières et coopératives la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la loi des corporations commerciales canadiennes.

SIGNÉ À Montréal, Québec,
ce 17e jour d'octobre 1984.
McGillon & Johnston
Procureurs de la compagnie

PRENEZ AVIS QUE GASPARD JEAN 1.006 Brebeuf, Chicoutimi, G7J 2L2, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 0-500752-101 pour la région 02 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de JEAN-YVES SAVARD, 589 des Cartes, Chicoutimi. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.

1ère parution: 22 octobre 1984
2ème parution: 23 octobre 1984

PRENEZ AVIS QUE JOCELYNE LALIBERTÉ, 374 Bord de l'Eau, St-David de Yamaska, JOC 1L0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 0-507419-001 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de RICHARD LALIBERTÉ, 4 rue Rivière David, St-David de Yamaska, JOC 1L0.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.

2030 Père Lelièvre,
suite 374, Québec, G1P 2X1
1ère parution: 22 octobre 1984
2ème parution: 23 octobre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR MUNICIPALE
DE MIRABEL

NO C-0056-84
LA VILLE DE MIRABEL ayant sa principale place d'affaires dans les limites de son territoire.

Demanderesse
— VS —
DIANE VANIER, de domicile inconnu.

Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse DIANE VANIER est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis. L'exemplaire du bref d'assignation et de la déclaration a été laissé au Greffe de la Cour Municipale de Mirabel du district de Terrebonne à son intention.

LAVAL, ce 16 octobre 1984.
LALANDE, PROVENCHEUR & ASSOCIÉS
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE

NO 500-12-114846-821
RONALD STUART DICKINSON
Requérant

— VS —
RACHEL SUSAN KUNZLI
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Rachel Susan Kunzli, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de cette publication. Une copie de la requête en modification des mesures accessoires a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à votre intention.

Montréal, ce 11 octobre 1984
CHAMPAGNE, GOSSELIN, FERLAND, ROY ET BIRON
Procureurs du requérant

PRENEZ AVIS QUE, la requérante, ST-FRANÇOIS EXPRESS INC., détentrice du permis M-30397, demande le permis spécial, 364 jours, suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON — CONTRAT — MANUFACTURIER —
De Montréal à toutes les localités situées dans un rayon de 60 kilomètres, pour le transport d'appareils ménagers électriques, pour le compte de CAMCO INC.

La requérante établit son terminus à Montréal.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC H2L 1K2.

1ère publication: 22 octobre 1984
2ème publication: 23 octobre 1984
PAQUETTE, PERRIN, ST-RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
PAR ADRIEN R. PAQUETTE
PROCUREUR

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 7 août 1981 par lequel LES INDUSTRIES CADREBEC LEE a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 11 septembre 1981 sous le numéro 3208638.

Banque de Montréal, le 18 octobre 1984.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 9 août 1984 par lequel LES INDUSTRIES CADREBEC LEE a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 11 septembre 1981 sous le numéro 3208638.

Banque de Montréal, ce 15 octobre 1984.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREDANCIERS
DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Dans l'affaire de la faillite de
MAURICE COURCHESNE

Avis est par les présentes donné que M. Maurice Courchesne, 2490 rue Castelnau, Saint-Hyacinthe, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: «DISTRIBUTION M. COURCHESNE ENR. DIVISION CHARCUTERIE», 2490 rue Castelnau, Saint-Hyacinthe, P.Q., fait cession de ses biens le 7ème jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ème jour de novembre 1984, à 9h00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS QUE MARIE CLAIRITA (alias CLAUDE IDA LESSARD, ménagère, résidant et domiciliée au 3095 rue de la Papeterie, appartement 4, cité et district de Montréal, désire dans les trente (30) jours suivant la dernière publication du présent avis, présenter une requête au Ministère de la Justice pour changer son nom en celui de CLAUDE IDA LESSARD.

Montréal, ce 12 septembre 1984
LAMARCHE FOURNIER ASSELIN
Procureurs de la requérante
4300 rue Hochelaga
2ème étage,
Montréal, Québec
H1V 1E7
Tél.: 252-8522

Avis est donné par les présentes à Whitehorse Management Limited ayant son siège social au 10232-112ème rue, Edmonton, Province de l'Alberta, que le contrat de cession en date du 1er octobre 1984 par lequel Samson Management Limited a cédé à Whitehorse Management Limited tous ses droits et intérêts aux termes d'un acte de prêt par Samson Management Limited à Whitehorse Management Limited reçu par M.A. Lamontagne, notaire, le 29 janvier 1981 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 060233, a été enregistré audit bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne sous le numéro 698114 et que la deuxième copie portant le sceau d'enregistrement de cet acte a été déposée au greffe du notaire du district de Terrebonne aux dispositions de l'article 1571 a) du Code Civil.

PEACE HILLS TRUST COMPANY,
le 16 octobre 1984.

DECES

LATENDRESSE, Frère Lucien. — A Sainte-Anne-des-Monts, le 21 octobre 1984, à l'âge de 79 ans, est décédé Frère Lucien Latendresse, missionnaire Oblat de Marie-Immaculée. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, à la résidence Notre-Dame, 460, 1ère rue, à Richelieu, où il sera exposé à compter de 19h aujourd'hui. Inhumation au cimetière de la communauté, à Richelieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA METEO



Situation générale: une dépression sur l'ouest du Québec a produit des nuages avec de la pluie passagère ou des averse sur la plupart des régions de notre province hier. Ce système de mauvais temps atteindra la Basse-Côte-Nord lundi matin. Il sera suivi d'éclaircies avec possibilité d'averses presque partout. Un autre système de basse pression atteindra le sud-ouest du Québec mardi en apportant encore des nuages et un peu de précipitation. Les températures resteront près des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Eclaircies avec possibilité d'averses. Vents modérés par moments. Max.: 15. Aperçu pour mardi: peu de changement.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 20
COUCHER: 17 h 59

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingué, réservoirs Cabonga et Gouin: nuages avec averse dispersées. Max.: 10. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Les conservateurs menacent de couper le budget de Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Les conservateurs, qui promettent d'injecter plus d'argent et de diminuer l'intervention du gouvernement dans le secteur culturel, menacent maintenant de couper les budgets et de contrôler l'orientation des dépenses d'organismes gouvernementaux à vocation artistique comme la Société Radio-Canada et le Conseil des arts du Canada.

En campagne électorale, le Parti conservateur s'engageait, s'il était porté au pouvoir, à «tenir compte de l'inflation» dans l'établissement des budgets destinés à la culture. Il jugeait en outre essentiel de «maintenir l'indépendance des agences et des conseils face aux perspectives politiques, aux théories bureaucratiques et aux priorités budgétaires».

Le ministre des Communications Marcel Masse affirme aujourd'hui que la population «sera contrariée» si Ottawa ne s'abstient pas dans ses dépenses culturelles de \$1,2 milliard par année, parce que le pays entre actuellement dans une période où tout le monde sera appelé à faire des sacrifices.

«Il n'y a aucun doute que nous faisons face à l'éventualité de coupures», estime M. Brian Anthony, directeur de la Conférence canadienne des arts, une organisation qui rassemble environ 700 organismes culturels.

Plus inquiétant encore pour l'industrie culturelle canadienne pourrait être la remise en question amorcée par M. Masse au sujet de l'autonomie relative d'elle a traditionnellement joui face aux autorités gouvernementales.

Plusieurs ministres provinciaux des Com-

munications ont soutenu auprès de M. Masse, depuis son entrée en poste, que des organismes tels que Radio-Canada, le Conseil des arts et Téléfilm Canada étaient insensibles à leurs besoins.

Sans avoir révélé les moyens par lesquels il compte y parvenir, M. Masse affirme depuis quelques temps vouloir s'assurer que l'argent destiné aux arts sera à l'avenir adéquatement utilisé.

Au cours des derniers mois du régime Trudeau, l'Opposition conservatrice n'avait pourtant donné son accord à l'adoption d'un important projet de loi sur les sociétés de la Couronne que le jour où les libéraux ont accepté d'exclure du champ de juridiction du bill Radio-Canada, le Conseil des arts, le Centre national des arts et Téléfilm Canada.

Réagissant énergiquement aux rumeurs selon lesquelles \$200 millions seront retranchés l'année prochaine au budget de \$900 millions de Radio-Canada, des dirigeants de la société gouvernementale ont estimé que de telles coupures représenteraient une menace importante à la culture canadienne.

D'autres groupes culturels sont également passés à l'attaque dans le but de rallier l'opinion publique. Le directeur de la recherche du Conseil canadien, M. Harry Chartrand, insiste sur le fait que les artistes sont, avec un revenu annuel inférieur à \$10,000, les travailleurs les plus mal rémunérés au pays, après les bénéficiaires de pensions de retraite.

Chaque coupure de \$1 million dans le domaine culturel, affirme M. Chartrand, entraînerait la disparition de 385 emplois.

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200

App./Logements

A LOUER 3 1/2 neu, non chauffé, cuisine et s.b. buanderie modernes, bien éclairé, r. de c. patio/jardin, stationnement, tranquille, plateau Mt-Royal, près métro Sherbrooke 400\$. 522-6915 29-10-84

LONGUEUIL, Bois de Chamblé, luxueux 4 1/2, tout inclus, 585 \$ Jour. 670-1100. 27-10-84

OUTREMONT, rue Davaar, 6 1/2, chauffage électrique non inclus, 495 \$, 2e étage. Jour: 481-1717. Soir: 273-0267. 24-10-84

OUTREMONT, 7 1/2, luxueux, meublé, chauffé, garage. Adultes. Occupation 20 janvier au 2 mars 1985. 225 \$/semaine. Références exigées. Soir: 273-4587. 25-10-84

OUTREMONT, «penthouse», 4 1/2, 8 1/2, modernes, chauffées, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 26-10-84

COURT TERME, meublé, superbe app. ou maison, tout inclus. 6 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194. 30-10-84

Frontière - Mont-Royal/Outremont, 4 pièces, 2 s.b. deux niveaux, garage chauffé, partage du jardin. 550\$. 342-5576. 23-10-84

TETREAUVILLE, 5 1/2 fermé, haut duplex, chauffage électrique, Couple/Autiles. Vue sur fleuve à parc, tranquille. 350\$ — 352-9677. 23-10-84

Autos à vendre

Mini Austin, 1979, parfaite condition, 45,000 km, peinture neuve, rouge, 342-9171 après 6h. 24-10-84

Bureaux à louer

BUREAU 1300 p.c., divisé en 6 pièces, près métro Berri, frais petit, 500 \$ net. 844-0770. 27-10-84

Chalets à vendre

STE-ADELE, bord du lac, magnifique maison canadienne sur pièces, près pistes de ski (voir photo revue Décorsmag Octobre 84). 92 000 \$ 283-5375, 526-6952. 27-10-84

Chalets à louer

MONTEMBLANT, 3 c.c., foyer, meublé, 4 500\$/semaine, tout compris. (514) 457-6093. 09-11-84

Chambres et pensions

Résidence de luxe pour personnes âgées autonomes, tous services inclus — 722-4211. 03-11-81

Instruments de musique

Piano Ennis, très propre, très bonne sonorité, 700\$, 684-2498. 25-10-84

Local à louer

2840 p.c., entièrement rénové, 4 pièces à l'arrière, éclairé et chauffé, près métro Frontenac, idéal pour professionnel, libre immédiatement 527-4181/82. Lundi au mercredi de 9h à 6h, jeudi et vendredi de 9h à 9h, samedi de 9h à 5h. 25-10-84

Oeuvres d'art

Tableaux: Louise Scott, Soulikias. Gravures: eaux-fortes Friedlander et Carcan, encre Bourguignon. Si intéressé: 522-8560 entre 19h et 21h. 25-10-84

Tirage épuisé Art Global, "Mon Oncle Antoine", illustré par Antoine Prévoist, prix à discuter. Soir 671-2521. 29-10-84

Offres de services

Attention! Attention! Voulez-vous rénover, réparer ou modifier. Résidentiel ou commercial. Ouvrage garanti. — 274-6700. 26-10-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

Offres d'emplois

HOMME D'AFFAIRES recherche SECRETAIRE-COMPTABLE, mature, dynamique et loyale (secrétariat général, tenue de livres, assistance au président, etc.). Expérience souhaitable en informatique pour aider à structurer nouvelle maison d'édition de livres. Faire parvenir C.V. et salaire demandé à Dossier 174, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3S6. Toute demande demeurera confidentielle. 23-10-84

Cherche optométristes temps plein ou partiel, environ Montréal, très bonnes conditions. 1-514-371-3364. 27-10-84

RELEVÉZ UN NOUVEAU DÉFI. Augmentez votre revenu en travaillant à l'étranger. Les services de professionnels, d'ouvriers qualifiés et de maîtres artisans sont activement recherchés par diverses compagnies opérant dans des pays tels l'Arabie Saoudite, le Koweït, également en Alaska et aux Territoires du Nord-Ouest. Pour vous procurer notre toute récente publication et pour savoir comment vous pouvez bénéficier de notre garantie spéciale, veuillez adresser votre nom et adresse à: WORLD WIDE OPPORTUNITIES, C.P. 727, Succursale F, Toronto, Ontario. M4Y 2N6. 10-11-84

Offres d'emplois

OCCASION DANS LES VENTES DE SCIES À CHAÎNE

Un grand fabricant multinational, qui a vendu plus de 5 millions de scies à chaîne en Amérique du Nord, est à la recherche d'un distributeur dynamique au Québec. Pour obtenir une entrevue, veuillez envoyer les renseignements voulus à:

DOSSIER 173
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, QC
H2Y 3S6
M.W. LEBLANC ASSOCIÉS

23-10-84

Femme demandée pour la cuisine et légers travaux. Possibilité de louer avec le conjoint. 738-2768. 27-10-84

Propriétés à revenus à vendre

N.D.G., très grand duplex, revenu 24 000\$, 2 garages, immense terrasse, boissier chéne, 195 000\$. — 766-0962. 27-10-84

240 pi. Bord de l'eau à Pierrefonds avec maison. Peut être divisé pour construction 200 000\$. 684-3872. 23-10-84

Société/loisirs

RENDEZ-VOUS...

Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.

282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.

23-10-84

Terrains à vendre

Paroisse Ste-Adèle, 700 pi. sur rue Municipale, 80 pi. face au lac (5% cents pi. ca.). 11 945\$, 336-7999. 12-11-84

VILLEGIATURE, bord d'un lac non pollué, 100x300, truite mouchetée, île, érablière, sentiers, plage et belvédère communautaire, centre de ski alpin (4 miles), vue panoramique, développement par architecte, plans de chalet fournis, 288-6562. 27-10-84

LES MOTS CROISÉS

Un mot vous échappe...
le petit Robert le rattrape.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Adoucissement du pourtour d'un plafond. — Troublé.
- Caractère de ce qui est instable.
- Maladie.
- Cérimonie. — Plaisir sur un arbre. — Éminence.
- Conscience. — Émigration en masse d'un peuple.
- Organe de la génération. — A moi. — Adverbe.
- Pas ailleurs. — Petit agneau.
- Otons la vie. — Dieu de l'amour.
- Personne qui vit seule, loin du monde. — Aussitôt.
- Pierre d'aigle. — Rhodium.
- Argent. — Point de l'orbite d'une planète le plus éloigné du Soleil.
- Qui fait une sélection. — Seule.

Verticalement

- Caractère de ce qui est visqueux. — Le meilleur en son genre.
- Partie de la livre. — Action d'écurer.
- Utilité. — Évidence non susceptible de démonstration.
- Syn. ancien de goitre. — Salpêtre.
- Pièce. — Vin.
- Dans la montagne, versant à l'ombre. — Magnésium. — Matière d'être.
- Cérémonial quelconque. — Solipède. — Mèche de cheveux rebelle.
- Choisir. — Genre de légumineuses. — Hafnium.
- Non exploité.
- Saison. — Point cardinal. — Parcours des yeux.
- Pronom personnel. — Loi, ordonnance. — Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une bouée.
- Consciences. — Qui nie l'existence de toute divinité.

Solution de samedi

1. SALOPET. 2. DUPE. 3. UNANIMITE. 4. RAP. 5. GAMIE. 6. ETE. 7. SEINE. 8. LOMBARD. 9. LENA. 10. EMER. 11. EPELARS. 12. VIN. 13. NOSTRAS. 14. AETTES. 15. ROSEMU. 16. TON. 17. DROISSE. 18. ION. 19. DEMISE. 20. OPPRIME. 21. ALTE. 22. NE. 23. ET. 24. ET. 25. ET. 26. ET. 27. ET. 28. ET. 29. ET. 30. ET. 31. ET. 32. ET. 33. ET. 34. ET. 35. ET. 36. ET. 37. ET. 38. ET. 39. ET. 40. ET. 41. ET. 42. ET. 43. ET. 44. ET. 45. ET. 46. ET. 47. ET. 48. ET. 49. ET. 50. ET. 51. ET. 52. ET. 53. ET. 54. ET. 55. ET. 56. ET. 57. ET. 58. ET. 59. ET. 60. ET. 61. ET. 62. ET. 63. ET. 64. ET. 65. ET. 66. ET. 67. ET. 68. ET. 69. ET. 70. ET. 71. ET. 72. ET. 73. ET. 74. ET. 75. ET. 76. ET. 77. ET. 78. ET. 79. ET. 80. ET. 81. ET. 82. ET. 83. ET. 84. ET. 85. ET. 86. ET. 87. ET. 88. ET. 89. ET. 90. ET. 91. ET. 92. ET. 93. ET. 94. ET. 95. ET. 96. ET. 97. ET. 98. ET. 99. ET. 100. ET.

Le « féminisme à maman » est-il en train de crouler?

FÉMININ PLURIEL

RENÉE ROWAN

LES jeunes femmes, les adolescentes sont-elles dans le coup quand il s'agit de condition féminine? Cette question préoccupe grandement le Conseil de la situation de la femme. On ne devient féministe que quand on a un problème.

La présidente du Conseil a proposé que la rencontre des 5 et 6 novembre, à Québec, des présidentes de tous les Conseils du statut de la femme au Canada aborde ce thème de la relève. *La Gazette des femmes*, magazine d'information du Conseil, consacrerait un numéro complet aux jeunes femmes et aux adolescentes. Cela pourrait même devenir le thème du 8 mars.

« Avons-nous les moyens de nous payer une *generation gap*? À cela, Mme Francine McKenzie répond qu'il serait impardonnable que l'action entreprise depuis le début du siècle et celle qui a marqué les vingt dernières années n'aient pas d'écho chez les jeunes. Notre visée n'était-elle pas humaniste? N'avions-nous pas entrevue une autre façon d'être femme, d'être homme? »

La présidente du Conseil rencontrait le 16 octobre, à Montréal, les représentantes de 42 organismes féminins à caractère provincial dans le but d'échanger sur les préoccupations communes aux unes et aux autres et de présenter les pistes d'actions du CSF pour les trois prochaines années.

Cette programmation triennale qui est en train de s'élaborer et qui devrait être définitive et approuvée au début de 1985 sera principalement axée sur la condition économique des femmes. L'impulsion donnée à cette dimension par les femmes regroupées et par le Conseil à l'occasion du Forum sur les questions économiques, en octobre 1983, doit non seulement être conservée, mais amplifiée, affirme Mme McKenzie.

Le Conseil, poursuit-elle, doit veiller à ce que les politiques gouvernementales tiennent compte des besoins spécifiques des deux groupes de femmes - pour la première fois de notre histoire, il y a autant de femmes au foyer que de participantes au marché de l'emploi - en particulier à ce qui a trait à leur indépendance et à leur sécurité économique.

Une autre des préoccupations du Conseil est le souci d'être entendues et celui d'être comprises. « Il importe au CSF d'être entendu du gouvernement qu'il est de notre ressort de conseiller en matière de condition féminine », rappelle la prési-

dente. Pour cela, le Conseil doit viser à gagner l'adhésion des neuf sous-ministres membres de l'organisme de façon à pouvoir repasser le flambeau de nos préoccupations.

Pour Mme McKenzie, il n'est pas vain d'en faire un objectif spécifique alors que la conjoncture actuelle infléchit naturellement l'intérêt des gouvernements vers les jeunes. « Les jeunes vivent une situation dramatique, certes, poursuit-elle. Que leurs besoins soient jugés prioritaires ne doit cependant pas amener les décideurs à tourner la page de la condition des femmes laissant ainsi croire que tout est réglé pour elles. »

Le Conseil a le souci d'être entendu par les femmes - les jeunes et les moins jeunes - mais aussi par les hommes: « il est dans le projet même du féminisme d'être compris, partagé. Les femmes ne peuvent pas prendre toute leur place si celle des hommes reste inchangée. » Cela deviendra donc une de ses priorités.

Dans le court terme, au nombre des dossiers en marche, le Conseil prépare une brochure destinée à sensibiliser les étudiantes du secondaire au choix de leur carrière et aux métiers non-traditionnels. Cette brochure fera l'objet d'efforts précis pour qu'elle soit réellement mise à la disposition des adolescentes. Rien ne sera négligé pour que les adultes (orientateurs et autres) qui interviennent auprès des jeunes filles, soient rejoints.

Le Conseil se prononcera également sur les grands dossiers de l'heure, tels que la politique familiale, la réforme de la fiscalité et la réforme des régimes de retraite qui, des trois, constitue le dossier le plus avancé et pour lequel l'avis du CSF devrait être diffusé avant les fêtes.

La décennie des femmes

Ce dossier reste, pour le Conseil comme pour le Secrétariat à la Condition féminine, la préoccupation immédiate qui monopolisera bien des énergies au cours des six prochains mois. Le CSF a dressé un bilan de la politique d'ensemble: *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*. Ce bilan constituera un instrument indispensable en vue de mesurer les acquis des femmes émanant du gouvernement au cours des cinq dernières années. Le Conseil entend également s'en inspirer pour élaborer son plan de travail des prochaines années.

L'identification des priorités se fera en concertation avec l'ensemble des femmes et avec les principaux agents économiques concernés à l'occasion d'un « sommet » dont la date sera vraisemblablement annoncée par la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Denise Leblanc-Bantey jeudi de cette semaine.

Depuis le 15 octobre une anima-



Francine McKenzie

trice de la décennie des femmes est déjà en fonction dans chacune des régions. Entre le 31 octobre et le 30 novembre, se tiendront dans chacune des régions des réunions préparatoires d'échange sur le contenu et les objectifs de cette rencontre à laquelle participeront des partenaires socio-économiques tels le monde syndical et patronal, les institutions scolaires, les associations professionnelles et les corporations, les municipalités, le monde la communication et de la recherche.

L'ensemble de ces propositions seront ensuite acheminées à une rencontre nationale des femmes qui se tiendra en février 1985 et qui réunira des représentantes des associations nationales et des déléguées de chaque région. C'est le cahier issu de cette dernière rencontre qui sera soumis à l'ensemble des partenaires socio-économiques.

La question de la sécurité économique sera au centre des discussions de ce « sommet ». Les thèmes retenus sont: les conditions de travail; l'organisation du temps de travail; l'accès à l'égalité; la rémunération et les avantages sociaux; les congés de maternité, les congés parentaux; le retrait préventif; l'accès au crédit; les jeunes filles et la formation; le partage de la richesse familiale; le partage des responsabilités; le soutien aux familles mono-parentales, aux personnes âgées, aux ADDS et aux travailleuses au foyer.

Déjà, les groupes de femmes s'inquiètent du nombre de sièges dont elles disposeront à ce sommet économique. Il y aurait 70 groupes de femmes à se partager sept sièges. Comment cela se fera-t-il? Par délégation? Selon les sujets abordés? Il y a aussi toutes les femmes non regroupées? Auront-elles un porte-parole? Autant de questions encore sans réponse.

Des élections dans 128 municipalités le 4 novembre

□ À St-Hubert, quatre partis politiques et cinq candidats à la mairie se font la lutte

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Les électeurs de 128 municipalités du Québec se rendront aux urnes le 4 novembre prochain pour y élire leurs représentants municipaux.

Les mises en candidature pour ces élections prennent fin aujourd'hui dimanche.

Il s'agit d'une année relativement tranquille au plan des élections municipales alors que le nombre d'élections tenues sera à peu près égal à celui de l'an dernier.

Il n'en sera pas de même en 1985 alors que les électeurs des trois plus populeuses villes de la province, Montréal, Laval et Québec, seront appelés aux urnes.

Dans beaucoup de petites municipalités, l'élection du maire se fait souvent sans opposition. Le dernier numéro de la revue officielle du ministère des Affaires municipales révèle que les deux-tiers des postes de maires dans les municipalités de moins de 20,000 habitants ont été ainsi comblés, selon des chiffres compilés dans 903 municipalités.

Dans les villes plus importantes, cependant, la mode est au scrutin.

Cette année, la lutte sera intéressante dans quelques grandes villes, notamment certaines situées en banlieue de Montréal et de Québec.

À Saint-Hubert, sur la rive sud de Montréal, il y a affluence au bureau du greffier de la ville pour se porter

candidat.

Cinq personnes aspirent au poste dévolu par le maire actuel Bernard Racicot et quatre partis municipaux présenteront des listes complètes de candidats pour combler les 14 sièges que compte le conseil municipal de cette ville de 60,000 habitants.

À Saint-Eustache, au nord de Montréal, deux équipes se font la lutte: le Parti municipal populaire du maire sortant Guy Bélisle et le Renouveau municipal dirigé par M. Gilbert Gardner.

Au Saguenay, deux villes importantes, La Baie et Roberval, connaîtront la fièvre électorale.

À Roberval, le maire sortant J.-Arthur Tremblay a un adversaire, M. Guy Laroche.

À La Baie, quatre candidats s'affrontent pour remplacer le maire Claude Richard.

Il s'agit de MM. Gérard-Raymond Morin, Paul Simard, Richard Lalancette et d'un ancien maire, Laurier Simard, qui est presque devenu une institution dans la région.

Dans la région de Québec, les citoyens de deux grandes villes de banlieue, Charlesbourg et Beauport, iront aux urnes.

À Charlesbourg, un combat serré opposera l'équipe du maire sortant Pierre Bernier à celle de M. Ralph Mercier dans une lutte qui, dit-on, mettrait aux prises une alliance de conservateurs fédéraux et de péquistes contre un groupe de libéraux.

À Beauport, l'ancien maire-député

des années 60, le Dr Gaston Tremblay, tente un retour sur la scène municipale mais il doit faire face à deux candidats de taille: M. Pierre Gaudreau, ex-juge à la Cour municipale et M. Jacques Langlois, un notaire candidat libéral défait à l'élection provinciale de 1981.

Parmi les villes de plus de 20,000 habitants, il y aura également élection à Val-D'Or en Abitibi et à Saint-Hyacinthe.

Enfin, il faut noter que dans six petites municipalités, les élections auront lieu le 5 novembre, le lendemain de la date officielle.

Il s'agit la plupart du temps d'élections dites « rotatives », qui ne visent à remplacer qu'une partie du conseil municipal, le mandat des autres élus n'étant pas échu.

Il s'agit des municipalités d'Andréville (Kamouraska), Rainville (Iberville), Saint-Alexis (Joliette), Saint-Ludger (Beauce), Shipton (Richmond) et Saint-Sylvestre (Lotbinière).

Par ailleurs, une loi spéciale régit la tenue des élections dans les sept villes où la population dépasse les 20,000 habitants.

Cette loi transpose au niveau municipal les règles de financement électoral qui existent au niveau provincial. Toutes les dépenses électorales des candidats de ces sept villes doivent à cet égard avoir été comptabilisées depuis le 14 octobre dernier.

Avis du Conseil supérieur de l'Éducation

Il faut allonger la formation des enseignants

QUÉBEC (d'après PC) — Le ministère de l'Éducation doit allonger la période de formation des enseignants du primaire et du secondaire et abolir l'actuel système de probation des professeurs, recommande le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis au ministre de l'Éducation remis à la mi-octobre au ministère de l'Éducation et rendu public ces jours derniers.

Une quinzaine d'années après l'abolition des écoles normales, le ministère a décidé de revoir les principaux aspects de la formation de base des enseignants du primaire et du secondaire. Il procède donc à une consultation, qui doit finalement mener à une refonte du règlement sur les brevets d'enseignement et à la définition d'une politique d'ensemble sur la formation des enseignants du primaire et du secondaire.

Le Conseil supérieur émet plusieurs recommandations touchant à la fois le recyclage et la formation initiale des nouveaux enseignants. Il est nécessaire, estime-t-il, de « changer radicalement les conditions d'accès à la profession ».

Il propose ainsi d'abolir l'actuel système selon lequel un enseignant reçoit presque automatiquement sa permanence après deux ans de probation en enseignement. Il suggère plutôt que cette période fasse partie intégrante de la formation initiale de l'enseignant et que la durée des stages pratiques soit accrue durant les cours universitaires. La durée totale de la formation des enseignants devrait être prolongée jusqu'à 4 ans, pense le Conseil.

Le Conseil suggère aussi de considérer les activités de perfectionnement et de recyclage comme faisant partie intégrante de la tâche de l'enseignant. Cette période n'entraînerait pour le professeur ni perte ni augmentation de salaire.

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS VIEILLES IDÉES!

ON NE PENSE À BIEN VIVRE, ON VIEILLIT BIEN SANS Y PENSER.

SOCIÉTÉ FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC

1 PERSONNE SUR 6 A BESOIN DE CENTRAIDE

Personnes âgées ou handicapées, familles ou jeunes en difficulté, 1 personne sur 6 a besoin de Centraide. Aidez nos 170 organismes bénéficiaires de la région métropolitaine. Donnez.

Centraide Montréal orchestre vos dons. Accompagnez-nous!

ANDRÉ GAGNON

Centraide 493, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 1B6

SPORTS

Canadien 4, North Stars 2 Brillant retour de Shutt

DANIEL CAZA

(PC) — Inspiré par la tenue des vétérans Steve Shutt et Guy Lafleur, le Canadien a fourni une autre superbe performance, samedi soir, au Forum. Le Canadien l'a emporté 4-2 aux dépens des North Stars du Minnesota.

Shutt a contribué avec ses deux premiers buts de la saison. Lafleur, lui, y est allé d'une passe et d'efforts qui ont forcé Lemaire à l'employer 17 fois.

Pour une troisième fois en quatre parties locales, les hommes de Jacques Lemaire ont tenu leurs adversaires à moins de 20 tirs au but. Doug Soetaert a en effet eu besoin de repousser seulement 11 rondelles. En deux matches, le gardien acquis des Jets de Winnipeg a fait face à seulement 29 tirs. Ça doit lui faire changement de Winnipeg.

« Quand une équipe parvient à tenir l'adversaire à moins de 15 lancers, c'est exceptionnel, a commenté le pilote. Notre repli défensif a été excellent.

« Mais le plus important, a noté Lemaire, ce sont des matches du genre, à domicile, qui nous donnent confiance lorsque nous jouons à l'étranger. »

De son côté, le Canadien a effectué 34 lancers en direction de Mike Sands.

Les 16,653 spectateurs ont scandé « Guy, Guy, Guy » lorsque Lafleur a effectué sa première présence sur la patinoire et le trio que Lafleur formait, avec John Chabot et Shutt, a marqué les deux premiers buts du Tricolore. Les encouragements du public à l'égard de Lafleur n'ont pas cessé de la rencontre.

Lafleur n'a pas participé au premier des deux buts de Shutt. Cette réussite a été le fruit du travail de Chabot dans le coin de la patinoire et d'un bel effort individuel de l'ailier gauche qui n'avait pas joué lors des deux derniers matches.

Le Démon Blond a par contre or-

chestré le deuxième filet de Shutt, réussi pendant une supériorité numérique. Lafleur s'est servi du filet comme écran pour décocher une passe précise à son coéquipier posté dans l'enclave. Sands n'a eu aucune chance de se défendre.

Ce but donnait les devants 2-1 au Canadien. Brian Lawton avait bénéficié de la générosité de Larry Robinson pour ouvrir le pointage dans la deuxième minute de jeu.

Dennis Maruk a égalé le compte 2-2, à mi-chemin de la première période, avec la complicité de Mark Napier, qui amassait ainsi sa deuxième passe de la soirée.

Le Tricolore est rentré au vestiaire avec une priorité d'un but, grâce au premier filet de la saison de Mark Hunter, réussi une fois de plus en avantage numérique. Pierre Mondou a obtenu une mention d'assistance sur ce but. Il s'agissait du 400e point de sa carrière.

« Cette passe ne signifie qu'une chose pour moi, a mentionné Mondou. C'est signe que je deviens vieux. »

Le Canadien a poursuivi sa très nette domination au deuxième tiers, en totalisant 15 tirs contre seulement quatre pour ses rivaux. Malgré tout, un seul de ces lancers est parvenu à déjouer Sands. Chris Nilan a alors concrétisé à la suite d'une mêlée indescriptible devant le filet des North Stars.

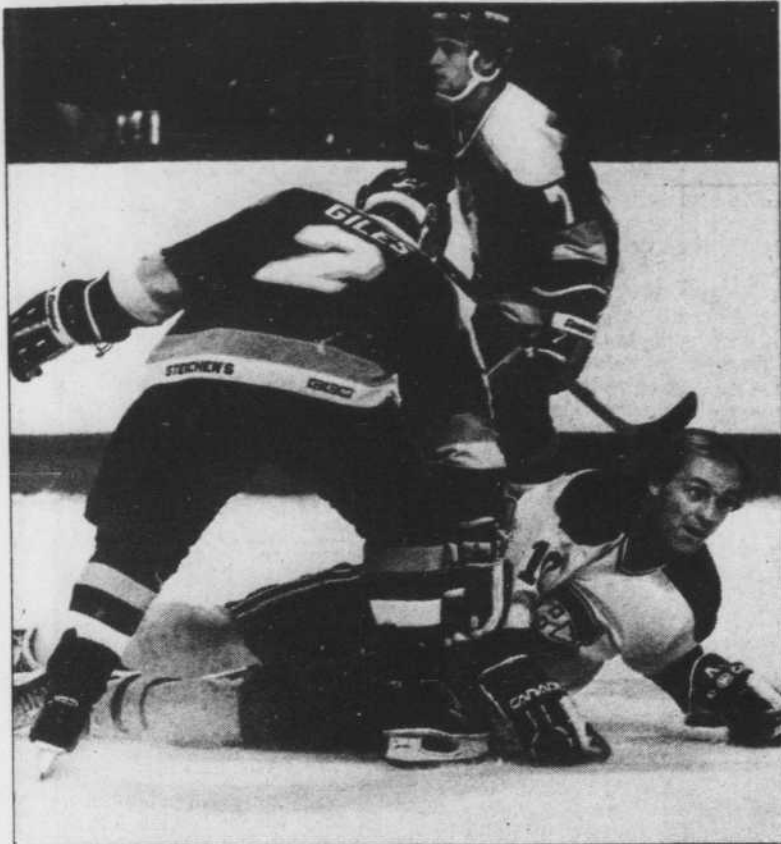
A la troisième période, le Canadien a eu un léger relâchement en accordant cinq tirs aux North Stars. Mais le gardien de but Doug Soetaert en a profité pour réaliser ses meilleurs arrêts.

L'ex-Canadien, Keith Acton a dû être transporté hors de la patinoire sur une civière, dans la dernière minute de jeu, après avoir été accidentellement atteint à l'oeil gauche par le bâton de Mats Naslund.

L'entraîneur Bill Mahoney a toutefois indiqué que les résultats sommaires ne démontraient rien de grave.

« Keith a été examiné par le docteur John Little. Son oeil a été atteint mais il voit bien. Nous ferons néanmoins examiné Acton davantage au cours de la nuit et lors de notre retour au Minnesota », a-t-il informé.

Canadien 4, North Stars 2	
Première période	
1—MINNESOTA: Lawton 1 (Napier).....	1:13
2—MONTREAL: Shutt 1 (Chabot).....	3:06
3—MONTREAL: Shutt 2 (Lafleur, Robinson).....	4:37
4—MINNESOTA: Maruk 3 (Napier).....	10:51
5—MONTREAL: Hunter (1) (Kurvers, Mondou).....	14:16
Pénalités — Roberts Min 4:28, Giles Min, Roberts Min, Walter Min 9:29, Robinson Mtl 10:23, Roberts Min 12:32, Hunter Mtl 17:32.....	
Deuxième période	
6—MONTREAL: Nilan 1 (Carboneau, Green).....	11:10
Pénalités — Smith Mtl 6:34, Roberts Min 17:46.....	
Troisième période	
—Aucun but.	
Pénalités — Roberts Min 5:59, Maxwell Min, Smith Mtl 12:25.....	
Tirs au but	
Minnesota.....	4 4 5—13
Montréal.....	10 15 9—34
Gardiens — Minnesota: Sands; Montréal: Soetaert.	
Arbitre — Fournier.	
Assistance — 16,653.	



Guy Lafleur a su relever le défi qu'il s'était lui-même imposé en livrant un solide match samedi contre les North Stars du Minnesota. Ci-haut, il oblige le défenseur Curt Giles à l'accrocher au cours de la première période. (Photolaser CP)

Bossy: 4 buts et 3 passes

UNIONDALE, New York (AP) — Mike Bossy s'est installé en tête des pointeurs de la Ligue nationale, samedi soir, grâce à une production de quatre buts et trois passes dans une victoire de 8-3 des Islanders de New York sur les Kings de Los Angeles.

Bossy a complété deux buts en première période et un autre dans chacun des deux autres engagements, portant son total en saison à neuf. C'est la cinquième fois en carrière que Bossy obtient quatre buts au cours de la même rencontre et la 30e fois qu'il réussit un tour du chapeau, deux de moins que le meneur Phil Esposito.

Brent Sutter a complété un jeu de Bossy en première période et John Tonelli, qui a obtenu des assistances sur tous les buts de Bossy, s'est inscrit au pointage à deux reprises sur des jeux préparés par son ailier droit.

Sutter a obtenu un but et cinq passes, ce trio récoltant 19 points au cours de la rencontre.

Mats Hallin a compté l'autre but des newyorkais, pendant que Bernie Nicholls, Phil Sykes et Jim Fox ont trompé la vigilance du gardien Roland Melanson, qui a repoussé 41 tirs.

Les Nordiques écrasent les Maple Leafs 12-3 Bergeron dresse un bilan positif

GUY ROBILLARD

TORONTO (PC) — « Si on m'avait dit au début de la saison que les Nordiques auraient une fiche de 3-3 après leurs six premiers matches, dont cinq sur la route, j'aurais été très satisfait. »

L'entraîneur Michel Bergeron dresse donc un bilan positif du début de saison des siens avant le premier affrontement contre le Canadien, demain au Colisée.

« Surtout compte tenu de notre voyage dans l'ouest, insiste-t-il. Les équipes qui vont aller jouer dans l'ouest canadien feront mieux de gagner à Vancouver, prévient Bergeron. Car j'ai appris que les Oilers veulent battre tous les records d'équipe de Calgary, il faut parler d'une nouvelle puissance offensive. »

Après avoir disposé des Canucks 5-2, les Nordiques ont été batoués 7-2 à Calgary puis 9-2 à Edmonton. Leur autre défaite (5-4) est survenue vendredi à Buffalo. Ils ont gagné leur seul match à domicile, 4-1 contre les Sabres, et 13-2 à Toronto samedi.

« Les Maple Leafs avaient battu deux bonnes équipes, les North Stars du Minnesota et les Sabres de Buffalo, en surtemps, tient à rappeler Bergeron, et il fallait les respecter. »

En ce début de saison, Bergeron est particulièrement satisfait de ses unités spéciales. Les Nordiques ont accordé seulement deux buts et en ont réussi trois en 19 désavantages numériques. Pour leur entraîneur, c'est tout à l'honneur des André Savard, Alain Côté, Tony McKegney et Dale Hunter.

McKegney, qui a réussi deux des trois buts en désavantage contre les Maple Leafs, remplace Michel Goulet sur cette unité spéciale et Bergeron se réjouit de pouvoir faire reposer son as-marqueur, qui totalise déjà cinq buts et six passes en six rencontres.

McKegney, Anton et Peter Stastny connaissent également un début de saison fructueux, avec quatre buts chacun, de plus que Wilfrid Paiement, un autre qui s'attire les louanges de Bergeron. Peter compte déjà six points en seulement trois rencontres, après avoir purgé une suspension.

Bergeron est également satisfait du rendement défensif des Savard, Côté et compagnie.

Autrement dit, il vante à peu près tout le monde, ayant déjà oublié les cuisants échecs albertains qu'il pré-

fère expliquer par le brio de ses adversaires. Reste à voir ce que cela va donner mardi soir lors du premier match de la Coupe du Québec.

ÉCHOS — Anton Stastny a obtenu huit tirs au but de Ken Wregget dans la victoire de 12-3 samedi à Toronto, en plus d'atteindre le poteau à une reprise. « Il aurait pu facilement réussir un tour du chapeau », estime Bergeron à propos de l'ailier gauche qui n'a pas semblé importuner par la perte de cinq dents la veille à Buffalo.

Jimmy Mann n'a pas été le seul à appliquer quelques bons coups à Jeff Brubaker lors de ce match de samedi. Le défenseur Randy Moller, qui a cherché à venger une attaque

assez brutale, aurait également donné quelques bonnes taloches au colosse torontois. A ce sujet, plusieurs se demandent comment une équipe aussi faible que les Maple Leafs peut faire de la place à un Brubaker quand elle compte déjà sur Bob McGill et Jim Korn pour tenter de faire la loi.

Pat Price a été moins chanceux que ses coéquipiers. C'est lui qui a quitté la glace ensanglantée à la suite d'une bataille. Il ne sait pas qui l'a atteint, mais il semble que ce soit Jim Korn, lorsqu'il était déjà aux prises avec Rick Vaive. Korn a d'ailleurs été chassé de la rencontre à titre de troisième homme dans la bagarre.

Après ce match, l'entraîneur Dan Maloney a préféré rencontrer son directeur-gérant John McNamara plutôt que les journalistes. On le comprend. A part les blessés, le seul à ne pas avoir à se cacher de honte était Gaston Gingras puisqu'il n'a pas joué. A Toronto, on ne l'estime pas assez bon pour aider l'équipe...

Les Nordiques ont quitté leur hôtel de Toronto hier matin à peu près au même moment où y éclatait un léger incendie qui a paralysé les ascenseurs et plongé corridors et escaliers dans l'obscurité. Qui sait? C'était peut-être la revanche d'Harold Ballard.

Guy Lafleur joue son meilleur match

(PC) — « J'ai joué régulièrement. C'est tout ce que je demande. »

Samedi soir, Jacques Lemaire a plu à Guy Lafleur en l'utilisant sur son trio régulier et lors des attaques massives. Lemaire a même remplacé Mats Naslund par Lafleur à l'aile gauche, sur le trio de Pierre Mondou, parce que le Suédois venait de participer à une attaque à cinq.

Lafleur a bien répondu aux attentes de son pilote, en jouant son meilleur match de la jeune saison. Mais avait-il le choix, à la suite des événements des derniers jours qui ont secoué le deuxième étage du Forum?

« Je devais jouer un gros match,

a reconnu Lafleur, souriant, lorsque rejoint dans le garage du Forum.

« Steve (Shutt) était dans la même situation que moi, a-t-il poursuivi. Nous devons bien faire pour rester ensemble, avec John Chabot. »

Quant à Lemaire, qui a vainement tenté de fuir les représentants de la presse par la porte d'en arrière, il a déclaré qu'il n'avait pas dirigé son équipe différemment à cause de la petite crise qui venait d'affecter le Tricolore.

« Les joueurs qui se comportent le mieux à cinq contre cinq méritent de jouer sur l'attaque massive, a-t-il dit. Ce soir, Lafleur le méritait. »



Meilleure performance mondiale

Le Gallois Steve Jones a réalisé la meilleure performance mondiale de tous les temps en remportant le marathon de Chicago en 2 h 08.05 secondes, hier. Il a également mérité le premier prix de \$35,000. La Montréalaise Jacqueline Gareau a terminé huitième chez les femmes en 2 h 35.33. La victoire est allée à la Portugaise Rosa Mota en 2 h 26.1. (Photolaser AP)

Au 20 km de La Tuque Victoire de Jocelyn Parent

LA TUQUE (PC) — Jocelyn Parent, de Crabtree, a remporté les 20 km du Braconnier, 27e étape du circuit Loto-Québec, disputée samedi dans les rues de La Tuque.

Parent a complété l'épreuve en 1 h 07:05, devançant par plus de deux minutes Robert Demers (1 h 09:51). Pierre Leblanc a pris le troisième rang avec un chrono de 1 h 09:51.

Dans la course de 10 km, Medhi Jaouhar a mérité la première posi-

tion avec un excellent temps de 35.31. Daniel Bouchard, qui n'était pas au meilleur de sa forme, a pris le deuxième rang, avec un chrono de 35.38, une minute devant Robert Côté.

Du côté féminin, Lise Demers a remporté le 10 km en 41.58, devant Christiane Michaud (44.35) et Hélène Dubé (45.06).

La dernière étape du circuit Loto-Québec, les 15 km de Valleyfield, aura lieu dimanche prochain.

Nordiques 12, Maple Leafs 3	
Première période	
1—QUEBEC: Hunter 2 (Savard).....	15:06
2—QUEBEC: McKegney 3 (Moller, Hunter).....	19:46
Pénalités—BMcGill T 4:53, Moller Q 7:41, Vaive T 8:43, Price Q 14:29, Korn T 16:04, Marois Q 18:25.....	
Deuxième période	
3—QUEBEC: Goulet 5 (Hunter).....	9:34
4—QUEBEC: P. Stastny 2 (A. Stastny, Price).....	14:37
5—TORONTO: Anderson 1 (Wregget).....	15:10
6—QUEBEC: Savard 1 (McKegney).....	15:30
7—QUEBEC: Bell 1 (Goulet, A. Stastny).....	17:28
Pénalités — Korn T 5:00, Gilles Q, McGill T 7:53, Gilles Q, McGill T, majeures 10:04, Vaive T, Price Q majeures, Korn T inconduite de match 16:02, Moller Q, Brubaker T majeures 19:45.....	
Troisième période	
8—QUEBEC: McKegney 4 (Savard).....	3:03
9—QUEBEC: A. Stastny 4 (M. Stastny, P. Stastny).....	4:52
10—TORONTO: Terrion 2 (Daoust).....	6:48
11—QUEBEC: P. Stastny 3 (M. Stastny).....	12:44
12—QUEBEC: Paiement 3 (Savard, Moller).....	14:14
13—QUEBEC: Côté 1 (Gilles, Steigher).....	16:30
14—QUEBEC: Loob 1 (Goulet, Paiement).....	17:12
15—TORONTO: Vaive 2 (Bennings).....	18:46
Pénalités — Marois Q 1:32, McGill T 6:14, Jackson T 13:24, Brubaker T, Mann Q majeures 15:55.....	
Tirs au but	
Québec.....	15 22 16—53
Toronto.....	7 8 8—23
Gardiens — Québec: Gosselin, Toronto: Wregget.	
Arbitre — Lewis.	
Assistance — 16,182.	



Orlando Flanagan (45) et Vince Phason des Concorde ont dû conjuguer leurs efforts pour plaquer Paul Pearson (25) des Argonauts de Toronto au cours du match d'hier disputé au stade olympique. (Photolaser CP)

Par ailleurs, le premier touché des Argonauts a aussi été le résultat d'une décision douteuse des officiels.

Le botteur McGrath a échappé une mauvaise remise du centre Glen Keeble lors d'un botté de dégagement, au début du deuxième quart. McGrath a recouvré le ballon, mais a été plaqué dans la zone des buts par une horde de défenseurs, ce qui aurait normalement dû donner un touché de sûreté et deux points aux Argonauts.

L'officiel Jake Ireland a toutefois déposé le ballon à une verge des buts des Concorde et Brown a marqué lors du jeu suivant.

Ireland et ses adjoints ont jugé que McGrath avait tenté de progresser avec le ballon et que ce progrès avait été stoppé à la ligne d'une verge.

« Je ne répondrai à aucune question sur le travail des officiels, parce que ça concerne la ligue », a dit le pilote Joe Galat, visiblement déçu du travail des arbitres.

Les joueurs ont été plus diplomatiques.

« Les arbitres sont humains. Ils sont six, nous sommes 24 et les choses se déroulent très rapidement. Ça ne donnerait rien de passer notre temps à pleurer. Il faudra mieux jouer la prochaine fois », a déclaré l'ailier Nick Arakgi.

« Ils font de leur mieux, a pour sa part indiqué le joueur de ligne défensive Doug Scott. C'est dommage que certaines décisions puissent cependant changer le rythme d'un match. »

Mais l'attaque des Concorde a aussi contribué à la défaite en manquant d'opportunisme, surtout en

première demie. Elle a été incapable de profiter de la bonne position de terrain qui lui a procurée la défensive et les unités spéciales.

Le second Ken Ciancone a effectué un retour de 31 verges après avoir intercepté une passe de Joe Barnes, au premier quart, et donné le ballon à l'offensive à huit verges des buts des Argonauts. Mais Gill a été plaqué deux fois de suite pour des pertes de neuf verges et les Concorde ont dû se contenter d'un placement de 33 verges de Sweet.

Après le premier touché des Argonauts, Vince Phason a ramené le botté d'envoi sur une distance de 58 verges, jusqu'au 48 des Argos. L'attaque s'est avancée jusqu'au 38, mais une fois de plus, Sweet l'a sauvée de l'embarras en réussissant un placement de 48 verges, le ballon franchissant de justesse les poteaux des buts.

Juste avant ce placement, Gill avait lancé le ballon au-dessus de la tête d'Arakgi (6 pieds et 6 pouces), laissé sans surveillance, à une vingtaine de verges des buts des Argonauts.

La défensive des Concorde, comme ce fut le cas pour la majeure partie de la saison, a encore une fois été solide hier, ne concédant en définitive qu'un touché aux Argos (les 10 autres points ont été le résultat de bévues des unités spéciales).

Une poussée offensive de 66 verges des Argonauts leur a procuré un deuxième touché au début du quatrième quart. Ce furent les seuls moments de faiblesse de la défensive.

Souignons enfin que si les Concorde perdaient dimanche prochain à Ottawa, ils termineraient la saison avec une fiche identique à celle de l'an dernier (5-10-1).

SPORTS

Sulaiman retire la couronne à Marvin Hagler

(PC) — Le président du Conseil mondial de la boxe (WBC), Jose Sulaiman, a clôturé hier le 21e congrès annuel de l'Association en proclamant roi et maître la sécurité du sport et en retirant, samedi, le titre au champion de poids mi-moyens Marvin Hagler.

Malgré des efforts importants pour rendre la sécurité du sport au premier plan des débats, le retrait de la couronne des poids mi-moyens de Marvin « Marvelous » Hagler à la suite de sa victoire en moins de trois assauts devant Mustapha Hamsho, vendredi soir, restera cependant l'événement majeur de la tenue du Congrès de la WBC à Montréal.

Hagler demeure toutefois champion de l'autre association professionnelle de boxe, la WBA. « Nous allons essayer les foudres de bon nombre d'admirateurs, a indiqué Sulaiman aux 22 membres du comité qui se réunissaient depuis mardi dernier dans un hôtel de Montréal. Mais en dépit des attaques nombreuses, nous devons honorer et respecter les principes d'intégrité et de justice que nous nous sommes dressés. »

Sulaiman a indiqué en fin de semaine que la décision de retirer la couronne à Hagler était directement reliée au fait que le combat était prévu pour une limite de 15 rounds. Sulaiman a réitéré les intentions du Conseil, hier, en affirmant que les combats de championnat ne seraient pas modifiés en ce sens. La WBC avait décidé il y a quelques années de réduire à 12 rounds les combats pour le titre d'une catégorie, à la suite du décès du boxeur coréen Duk Koo Kim, devant le tenant américain Ray Mancini, combat sanctionné par la rivale WBA.

Hagler a défait le premier challenger Hamsho au troisième assaut d'un combat prévu pour 15.

Sulaiman a cependant expliqué que la WBC avait sanctionné un combat de 15 rounds entre Hagler et le Panaméen Roberto Duran à la condition précise que le vainqueur rencontre le champion en titre de la catégorie selon les règlements du Conseil.

Le promoteur du combat disputé à New York, Bob Arum a cependant avancé que les règles de la commission athlétique de l'Etat de New York stipulent que les combats de championnat doivent être sanctionnés sur 15 assauts.

Sulaiman a ajouté que Hagler avait jusqu'au huit novembre pour aller en appel de la décision du Conseil. Mais si le boxeur natif de Brooklyn, dans le Massachusetts, présente un argument de valeur pour expliquer sa décision de disputer un combat de 15 assauts, « nous serons prêts à l'accueillir ».

Par ailleurs, le titre des mi-moyens, version du Conseil, est pour l'instant resté vacant. Toutefois, si l'appel de Hagler était rejeté, on ne sait trop de quelle façon et quels boxeurs se disputeraient la couronne. Sulaiman a cependant indiqué que la décision serait celle du Comité exécutif du Conseil.

D'autre part, le Comité exécutif a permis au titulaire de la couronne des mi-lourds, Michael Spinks, de défendre son titre contre le boxeur de son choix, après que le premier challenger de la catégorie, Dwight Muhammad Qawi, fut obligé d'annuler sa rencontre, victime d'un blessure chronique à l'épaule.

Connors est impitoyable pour Lendl

TOKYO (AFP) — L'Américain Jimmy Connors a été impitoyable face au Tchèque Ivan Lendl, hier, en finale du tournoi de Tokyo de tennis, devant 10,000 spectateurs. Connors, première tête de série, a remporté le troisième et dernier set de cette rencontre 6-0 après que Lendl, tête de série numéro deux, ait égalisé à une manche partout (6-4, 3-6).

Connors, finaliste des Championnats de Wimbledon et troisième joueur mondial au classement ATP, s'adjugeait le premier set en prenant pour la première fois le service de son adversaire au 10e jeu alors qu'il menait 5-4.

Le début de la deuxième manche, jusqu'à 3-3, connaissait la même

physionomie, ni l'Américain, ni le Tchèque ne cédant leur engagement. Lendl, deuxième joueur mondial, finaliste des Internationaux des Etats-Unis et vainqueur des Internationaux de France, prenait ensuite à deux reprises le service de son adversaire et s'imposait 6-3.

Le dernier set promettait d'être serré, mais Lendl, comme dans le cinquième set de la finale des Internationaux des Etats-Unis 1983, s'écroulait complètement et s'inclinait 6-0, échouant ainsi pour la deuxième fois consécutive en finale d'un tournoi du Grand Prix, après la défaite subie à Sydney, en Australie, face au Suédois Anders Jarryd.

Larry Nelson résiste à Green

LAKE BUENA VISTA, Floride (AP) — Larry Nelson a résisté à une poussée tardive de Hubert Green en remenant une carte de 70, deux coups sous la normale, pour mettre fin à sa saison en remportant le tournoi de Walt Disney par la priorité d'un coup.

Nelson, dont le dernier succès sur le circuit de la PGA remonte à l'Omni des Etats-Unis l'an dernier, a remporté sa septième victoire en carrière avec un remarquable total de 266, 22 coup sous la normale — le meilleur compte sous la normale de la saison, brisant le record du parcours appartenant à Jack Nicklaus (1972).

La victoire de Nelson lui rapporte la somme de \$72,000 et porte ses gains en 84 à \$154,689.

Il a débuté la qua-

Deuxième derrière le Français au Grand Prix du Portugal

Niki Lauda souffle le titre à Alain Prost

■ Les McLaren remportent 12 des 16 épreuves

ESTORIL, Portugal (AFP, AP, Reuter) — L'Autrichien Niki Lauda a remporté son troisième titre de champion du monde des conducteurs, hier, sur le circuit d'Estoril, en terminant à la deuxième place du Grand Prix du Portugal, dernière épreuve de la saison de Formule 1, remporté par son coéquipier de l'écurie Marlboro McLaren, le Français Alain Prost.

Au soir du Nurburgring, en Allemagne de l'ouest, il y a 15 jours, Niki Lauda savait qu'une deuxième place lui suffirait au Portugal pour remporter ce titre. Victime de nombreux ennuis pendant les deux jours d'essais et le dimanche matin encore avant la course, son moteur devant être remplacé, le pilote autrichien a tout fait pour parvenir à ses fins. Sans céder à la nervosité, contrairement aux jours précédents.

Lauda a effectué une remontée loin de Prost, dominateur après avoir dépassé le Finlandais Keke Rosberg dès le huitième tour.

Un retour de l'Autrichien facilité par la nouvelle hécatombe des moteurs Renault, incapables de tenir le rythme de la course. Et notamment celui de la Lotus du Britan-



Niki Lauda

ne Nigel Mansell qui, longtemps, donna l'espoir à Prost en occupant la deuxième place devant Lauda. Mais, au 51e tour, à 19 tours de l'arrivée, Mansell regagnait son stand au ralenti. Lauda héritait de la deuxième place et du titre mondial par un demi point seulement devant Alain Prost, pourtant vainqueur de sept Grands Prix cette saison, contre cinq au champion du monde.

Les neuf points de la victoire ont donné à Prost un total de 71,5

points, alors que les six points de la seconde place de Lauda lui ont conféré un total de 72 points.

« C'est la course la plus dure de ma carrière, a commenté l'Autrichien en montant sur le podium. Je n'ai jamais autant souffert lors d'un week-end de course. Hier (samedi), ma voiture n'était pas au mieux de sa forme, et moi je marchais à fond. Aujourd'hui (hier), la voiture était à 200 pour cent de ses possibilités, et moi à 100 pour cent. C'est une bonne combinaison. Mon but pour l'an prochain, c'est de gagner un nouveau titre. »

En 34 ans d'histoire du championnat, un seul homme a réussi à dépasser les trois titres: c'est l'Argentin Juan Manuel Fangio, qui a pris sa retraite avec cinq titres en poche.

De son côté, Prost s'est efforcé de faire contre mauvaise fortune bon cœur: « J'ai prouvé aujourd'hui (hier) que je suis un gagnant, en remportant sept courses dans la saison. » Un record détenu jusqu'à présent par Jim Clark.

« Un demi point, c'est rageant, mais cette victoire n'est pas mal. Je ne suis pas déçu. Je pense déjà à 1985. Perdre le championnat dans

ces conditions est honorable, et moins frustrant.

« Niki a été très chanceux toute la saison. J'ai pourtant bien espéré après deux ou trois victoires pouvoir gagner le championnat. Ce qui a été exceptionnel cette année, c'est la qualité de nos relations.

« L'année prochaine, Niki a déjà dit qu'il m'aiderait. J'étais très compétitif en 1984. J'ai fait tout ce qu'il fallait faire pour gagner. J'ai la conscience tranquille, et je suis même persuadé que je suis le meilleur. Sur le podium, il y a eu un transfert de relations. De copains nous sommes devenus amis. »

Quoiqu'il en soit, les deux hommes pourront s'expliquer une nouvelle fois à armes égales l'an prochain, puisqu'ils ont tous deux signé chez McLaren pour 1985. L'écurie rouge et blanche aurait d'ailleurs tort de se priver de leur concours. Les deux pilotes ont gagné 12 fois en 16 courses en 1984. Ils ont réussi quatre doublés.

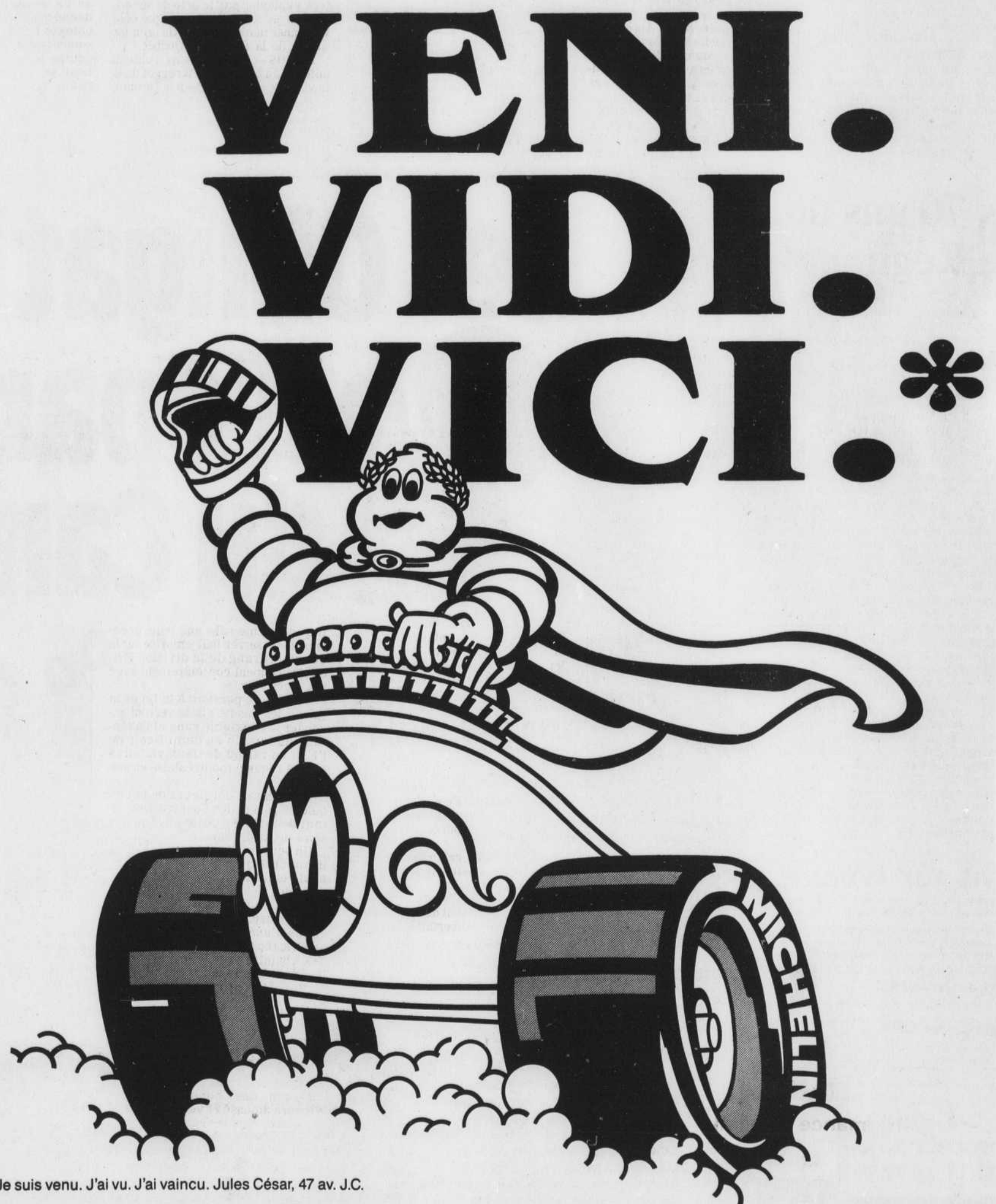
Avant Estoril, l'affaire n'était pas évidente pour Lauda, qui avec seulement 3,5 points d'avance sur Prost avant ce dernier Grand Prix, avait dû lors des essais et prenait le départ en sixième ligne, alors que Prost partait en deuxième position.

Le Finlandais Keke Rosberg, sur Williams, a mené en début de course, ce qui a donné lieu à un passionnant duel avec Prost, qui a tenté sans succès de le dépasser à deux reprises, avant de prendre la tête au huitième tour, grâce à un audacieux passage à la corde.

Pendant ce temps, Lauda remontait petit à petit de la 13e position, où il avait été relegué au départ, à la neuvième, alors que le Britannique Nigel Mansell, sur Lotus, prenait la deuxième place après avoir réussi à doubler Rosberg, au cours d'une lutte farouche qui rappelait certains « moments forts » du Grand Prix de Dallas.

Au 15e des 70 tours, l'écart entre Prost, toujours en tête, et Lauda, alors huitième, était de plus de 21 secondes. Au 20e tour, cet écart devait atteindre 33 secondes, alors que le Brésilien Ayrton Senna, sur Toleman, prenait la troisième place.

Inexorablement, Lauda revenait sur les premiers, parvenant à la quatrième place au 31e tour. Il ne lui restait plus alors qu'à doubler Senna, puis Mansell, pour prendre la deuxième place et remporter le titre.



*Je suis venu. J'ai vu. J'ai vaincu. Jules César, 47 av. J.C.

Avec Alain Prost et Niki Lauda sur McLaren, Michelin vient de remporter haut la main les deux premières places du championnat du monde 1984 en Formule 1. Sur pneu radial.

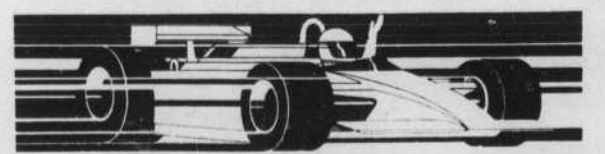
C'est Michelin, qui le premier, a introduit le radial en compétition de Formule 1... suivi quelques années plus tard par ses concurrents. Victoire après victoire en effet, le pneu radial s'est imposé et

cette année la supériorité des pneus Michelin n'a fait nul doute.

Après trois titres de champion du monde, l'objectif de Michelin, qui était de tester la polyvalence de sa technique radiale, est pleinement atteint.

Désormais, nous irons expérimenter notre technique radiale sur d'autres terrains tout aussi exigeants. Pour progresser... encore et toujours.

Nous ne participerons donc pas aux prochaines saisons de Formule 1. Il faut bien laisser une petite chance aux autres...



MICHELIN

Champion du monde 1984 de Formule 1

La présence du Canada au sein des forces de l'OTAN en Europe est presque symbolique, faute de personnel et d'équipement

PAUL KORING
de la Presse Canadienne

LANDAU, Allemagne fédérale (PC) — Advenant un conflit, le manque chronique de personnel et d'équipement au sein des Forces armées canadiennes se traduirait par des pertes importantes. En temps de paix, ces carences ne constituent qu'un sujet de profond embarras, surtout à l'époque où, chaque année, les militaires canadiens sont appelés à participer aux manœuvres de l'OTAN.

Le déclin de la puissance militaire canadienne en Europe est si grave que, lors des manœuvres de l'an dernier, la 4e Brigade motorisée — elle devait transporter 1.000 hommes, y compris 350 réservistes et 50 cadets — s'est retrouvée avec seulement les deux tiers de ses effectifs réguliers qui doivent normalement s'établir à 6.000 hommes.

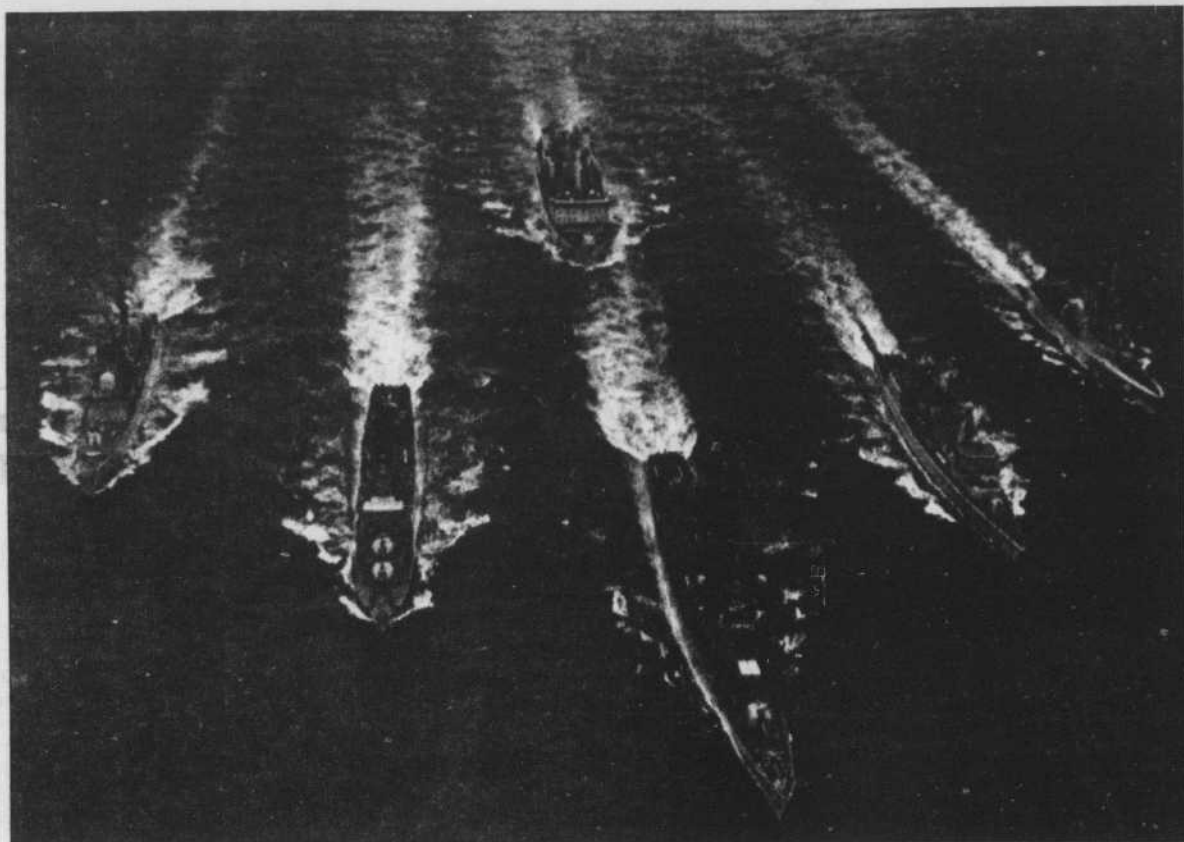
C'est beaucoup plus à une simple présence physique qu'à une démonstration de force qu'assistent les habitants des villes de la Bavière que traversait la colonne de véhicules blindés canadiens. En fait, cette présence avait une signification beaucoup plus politique que militaire.

Le Canada, à l'instar de ses 15 autres partenaires de l'Alliance atlantique, souscrit à l'Article 5 de la Charte de l'OTAN qui se lit comme suit: «Une attaque contre un ou plusieurs des partenaires de l'OTAN doit être considérée comme une attaque contre tous ses membres.»

Sur les 5.400 militaires canadiens de faction en Europe, seulement 3.200 sont en état d'engager le combat. Cette faiblesse en personnel est douloureusement visible. La haute qualité de l'entraînement de nos soldats sur le théâtre européen, reconnue par tous les états-majors alliés, ne peut certes pas être interprétée comme une compensation.

Lors des manœuvres que nous avons citées plus haut, il manquait au moins un homme dans chaque véhicule blindé. Il n'y avait donc aucun servant pour les mitrailleuses.

Par ailleurs, cette brigade, considérée comme une unité d'interven-



Il n'y a pas qu'en Europe que la présence des Canadiens au sein de l'OTAN est déficiente. Des officiers canadiens ont dû reconnaître que la flotte du Canada est incapable d'assurer la souveraineté du pays dans le Nord. (Photolaser CP)

tion appelée à venir rapidement à la rescousse des forces de l'OTAN advenant que celles-ci cèdent devant une attaque des forces du Pacte de Varsovie, ne possède aucun moyen de défense contre une attaque aérienne.

Ses 59 tanks Léopards, d'une valeur globale supérieure à \$100 millions, constituent des cibles de choix pour une attaque hélicoptère des Soviétiques qui possèdent la flotte d'hélicoptères la mieux armée au monde.

La Compagnie D du Régiment d'infanterie du Canada n'existe, par contre, que sur papier. À moins de former une quatrième compagnie en faisant appel à des unités de réserve — comme ce fut le cas lors des ma-

noeuvres du printemps dernier en Norvège —, ce régiment devrait aborder le champ de bataille avec des effectifs réduits de 25 pour cent.

Pourtant, une étude récente sur le militarisme international, dont les résultats furent publiés au début du mois, affirmait que le Canada réussissait relativement mieux que ses partenaires de l'OTAN au niveau des crédits accordés à la défense.

Dans son dernier rapport, l'Institut international d'études stratégiques (IIIES), dont le siège social est à Londres, rappelle que seuls le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont atteint l'objectif fixé par l'OTAN, soit augmenter, en 1984, leurs dépenses militaires de trois

pour cent en chiffres réels.

En réalité, au prorata de la population, les dépenses du Canada sur les systèmes de défense non-nucléaires ont excédé ceux de tous les autres pays de l'OTAN, à l'exception des États-Unis.

Un porte-parole de l'IIIES, M. Bob Elliott, ajoute toutefois que la performance du Canada n'est pas aussi impressionnante qu'elle le paraît. En réalité, le gouvernement canadien tente de combler des années de négligence au cours desquelles il a réduit ses crédits à la défense. Il doit aujourd'hui reconstruire entièrement ses forces conventionnelles.

«Vous ne pouvez rattraper en une

nuit plusieurs années de négligence», précise M. Elliott.

Le Canada peut difficilement maintenir une brigade de 6.000 hommes en Allemagne de l'Ouest, en entretenir une deuxième capable de se déployer rapidement en Norvège, à baser 600 hommes à Chypre et un autre contingent plus faible au Proche-Orient.

S'il fallait déployer ces unités avec pleins effectifs en ces endroits, de dire le général Guknecht, «il ne nous resterait pas un seul soldat pour monter la garde sur la Colline parlementaire».

«Nous pourrions remplir nos engagements à très court terme», dit-il, mais le problème surviendrait «le lendemain, alors qu'il ne nous serait plus possible de maintenir ces effectifs durant une période prolongée».

La faiblesse relative des effectifs ne représente qu'une facette du problème, soutient le général en interview. Il faut également approvisionner ces troupes et les problèmes de logistique sont nombreux et retiennent fort peu l'attention des politiciens.

À l'instar de nombreux officiers, le général Guknecht espère que le nouveau gouvernement conservateur ignorera la controverse provoquée par ceux qui réclament qu'on redonne des uniformes distincts aux trois armées. Selon le militaire de haut rang, l'uniformité des uniformes militaires canadiens ne représente plus un problème.

«S'il me fallait choisir entre des cartouches supplémentaires et de nouveaux uniformes, je choiserais les munitions sans même prendre le temps d'y réfléchir», de dire Guknecht.

Il note que 70 pour cent des militaires actuels sont des gens qui se sont engagés après l'intégration des forces armées, en 1968: «La question des uniformes distincts ne les importune aucunement.»

À l'heure actuelle, le Canada compte une brigade blindée stationnée en Allemagne de l'Ouest, plus précisément sur deux bases aériennes de Lahr, à proximité de la fron-

tière française et à 300 kilomètres au moins de son théâtre d'opération, advenant un conflit.

Dans les conditions actuelles — alors qu'en manœuvres cette force n'a pas à subir les attaques aériennes de l'ennemi ou à se déplacer sur des routes encombrées par les réfugiés — l'équipe logistique de la brigade arrive difficilement à réapprovisionner les soldats après 24 heures d'engagement.

Les officiers canadiens admettent que la pénurie de camions, lors d'un conflit, transformerait le ravitaillement des troupes en cauchemar.

«Notre principal problème se situe au niveau de la logistique», admet le général Guknecht. Non seulement l'équipement, mais les équipes de soutien des Forces armées canadiennes sont également à court. Les forces mobilisables possèdent aussi des effectifs extrêmement faibles.

Si le Canada devait lancer sur le champ de bataille toutes ses troupes en état de combattre, soit environ 18.000 hommes, notre pays ne compterait même pas sur une division complète pour aider ses alliés. Or, l'OTAN compte 88 divisions sur le théâtre européen, contre 115 pour le Pacte de Varsovie.

Le général Guknecht s'inquiète autant de la faiblesse de la Réserve canadienne que du manque d'équipement et d'effectifs des forces armées régulières. Il note qu'il existe trop de bataillons blindés dans la Réserve, et trop peu de bataillons de service.

La modernisation des Forces armées accroît les besoins des unités en logistique et soutien. Selon certains spécialistes, certaines unités combattantes spécialisées ne peuvent être vraiment efficaces qu'avec l'appui d'unités de soutien dix fois plus nombreuses.

Le général Guknecht, tout comme de nombreux officiers de l'armée régulière, croit que le Canada devrait se doter d'une petite armée formée de militaires professionnels qui formeraient le fer de lance d'une force de réserve importante, bien entraînée et bien équipée.

Les 70 ans du 22e Régiment

QUÉBEC (PC) — Le 21 octobre a marqué le 70e anniversaire de fondation du Royal 22e Régiment.

C'est le 21 octobre 1914 que la Gazette officielle du Canada publiait le décret créant le Royal canadien-français.

Ce n'est que quelques jours plus tard que quel qu'un a fait remarquer que le titre Royal n'était conféré que par le roi. Encore fallait-il que le régiment soit allié à l'action. Le nom fut donc changé pour Régiment canadien-français. Son nom officiel était et est encore le 22e Bataillon d'infanterie canadienne.

Une certaine confusion avait marqué la levée de la première division canadienne, à la fin de l'été 1914, alors qu'aucune attention n'avait été portée à la provenance des recrues ni à leur origine raciale. Les Canadiens-français s'étaient retrouvés perdus dans des régiments anglophones comprenant tout aussi bien des gens du Québec que de l'Ouest canadien.

En septembre, selon

l'historien Rumilly, le quotidien La Presse avait suggéré que les Canadiens-français soient concentrés dans des unités francophones et mis directement à la disposition de la France.

Le mois suivant, le Dr A. Mignault, un médecin de Montréal qui avait amassé une fortune en vendant des pilules rouges pour les femmes faibles et qui était major du 65e Bataillon de Montréal, proposait la création d'un régiment canadien-français dans le cadre de l'armée canadienne.

Il écrivit au premier ministre Borden pour lui demander la permission de lever ce régiment auquel il faisait don de \$50.000.

Dès le 30 septembre, M. Borden donne son assentiment, de sorte qu'au moment de la publication du décret, le commandant de la nouvelle unité était déjà désigné.

C'était le lieutenant-colonel Frédéric M. Gaudet, âgé de 47 ans et originaire de Trois-Rivières.

AVIS AUX AVOCATS

Maintenant vous pouvez envoyer et recevoir en quelques secondes par le Réseau DIAL-A-FAX

Brefs, défenses, affidavits
Contrats, protocoles d'entente
Recherches de références en bibliothèque

PLUS RAPIDE QUE TOUT SERVICE DE COURRIER

PREUVE DE LIVRAISON

Services de cueillette et de livraison disponibles

DIAL-A-COPY TOUR DE LA BOURSE
397-9492

Nous vendons et louons également les télécopieurs PANAFAX et fournitures pour télécopieurs.

**Banque
Commerciale
du Canada**



11 3/4 %
ANNUELLEMENT
DÉPÔTS À TERME 180-364 JOURS

- dépôt minimum \$5000
- taux spéciaux sur dépôts au-dessus de \$100.000
- taux sujets à changements
- taux disponibles sur les valeurs américaines
- ces dépôts sont admissibles pour votre REER (plan autogéré)
- INTÉRÊTS PAYÉS SEMESTRIELLEMENT

11 1/4 %

30-59 JOURS

11 1/2 %

60-179 JOURS

12 %

1-5 ANS

Bureau 1400,
1981, Ave. du Collège
McGill
Montréal H3A 2Y1
284-2311

Membre Société
D'Assurance
Dépôts du
Canada

les Obligations d'épargne du Canada

Les taux minimums des émissions en cours ont été majorés à **11 1/4 %** pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1984.

Comme vous le voyez avec les Obligations d'épargne du Canada, vous avez un bon placement. Vous obtenez non seulement la sécurité et la flexibilité dont vous avez besoin, mais vous êtes aussi sûr d'obtenir un rendement avantageux. Quand les taux montent, le taux de vos obligations est normalement ajusté. Quand les taux descendent, le minimum garanti vous protège. Voici comment cette majoration s'appliquera cette année sur vos obligations en cours.

Émissions datées de 1977 à 1983 inclusivement

Tous les taux d'intérêt minimums de ces émissions ont été majorés à 11 1/4 % pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1984. Après cette période, les taux minimums garantis de 7 % pour l'émission S-38, émise en 1983, de 8 1/2 % pour l'émission S-37, émise en 1982, et de 10 1/2 % pour les émissions S-32 à S-36, émises de 1977 à 1981, continueront de

s'appliquer jusqu'à leurs échéances respectives.

Chaque \$1 000 d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera un intérêt de \$112.50, le 1^{er} novembre 1985.

Voici comment croîtra une obligation à intérêt composé de \$1 000:

Émissions	Valeur au 1 ^{er} nov. 1984	Valeur au 1 ^{er} nov. 1985
1977/78 (S-32)	\$2 185.03	\$2 431.91
1978/79 (S-33)	\$2 070.64	\$2 305.86
1979/80 (S-34)	\$1 895.15	\$2 109.16
1980/81 (S-35)	\$1 696.15	\$1 886.99
1981/82 (S-36)	\$1 478.93	\$1 645.31
1982/83 (S-37)	\$1 228.27	\$1 366.45
1983/84 (S-38)	\$1 096.67	\$1 220.04

Émissions datées de 1973 et 1976

Pour ces émissions, le taux minimum garanti de 10 1/2 % a également été majoré à 11 1/4 % pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1984. Ces émissions viennent à échéance le 1^{er} novembre 1985; cette majoration s'appliquera jusqu'à cette date.

Voici le montant du boni pour une obligation de \$1 000 pour chacune de ces émissions.

Émissions	Échéance au 1 ^{er} novembre	Boni à l'échéance
1973/74 (S-28)	1985	\$482.70
1976/77 (S-31)	1985	\$356.90

Pour avoir droit au boni, les détenteurs doivent garder leurs obligations jusqu'à l'échéance.

Comme vous le constatez, vous avez tout avantage à garder vos Obligations d'épargne du Canada. Pour les mêmes raisons, vous avez aussi tout avantage à en acheter de nouvelles. Elles constituent encore l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire.

La nouvelle émission rapporte 11 1/4 % la première année et un minimum garanti de 7 % chacune des six années suivantes jusqu'à l'échéance.

Achetez vite les vôtres dès le 24 octobre!

JE LES
GARDE

C'est sûr!